



Commission Locale de l'Eau

18^{ème} séance plénière

5 juillet 2021 – Saintes - visioconférence



- **Validation du compte-rendu de la réunion de CLE du 26 avril 2021**
- **Avis sur le périmètre ZSCE (Zone Soumise à Contraintes Environnementales) des captages Sud-Vienne**
- **Avis sur la proposition de niveau plancher de suivi qualité (fluvial) + informations complémentaires**
- **Information : bilan de l'étiage 2020**
- **Information : avancement de l'étude des débits biologiques**
- **Information : avancement des PTGE (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau)**
- **Information : avancement de la restauration de la continuité écologique**
- **Information : avancement du tableau de bord du SAGE**
- **Questions diverses**



Adoption

Rappel de l'ordre du jour

- Validation du compte-rendu de la réunion de CLE du 23 mars 2021
- Avis sur le PGRI Adour-Garonne 2022-2027
- Avis sur le SDAGE et PDM Adour-Garonne 2022-2027
- Avis sur la modification du DOE et du DCR de la Touvre
- Avis sur le programme Re-Sources Coulonge et Saint-Hippolyte
- Avis sur le programme Re-Sources Sud-Vienne
- (autres points reportés)



COMMISSION LOCALE DE L'EAU

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 AVRIL 2021 – SAINTES (17)

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

L'an deux mille vingt et un, le 26 avril mars à 9 heures, la Commission Locale de l'Eau (CLE) Charente s'est réunie à Saintes (17) et en visioconférence, sous la présidence de M. Alain BURNET, Président de la Commission Locale de l'Eau.

Liste des participants : (Cf. annexe 1)

Sur les 82 voix délibératives que compte la commission, sont comptabilisées :

- pour la délibération n°2021-11 : 52
- pour la délibération n°2021-12 : 52
- pour la délibération n°2021-13 : 52
- pour la délibération n°2021-14 : 50
- pour la délibération n°2021-15 : 44
- pour la délibération n°2021-16 : 40
- pour la délibération n°2021-17 : 39

La Commission locale de l'eau délibère valablement.

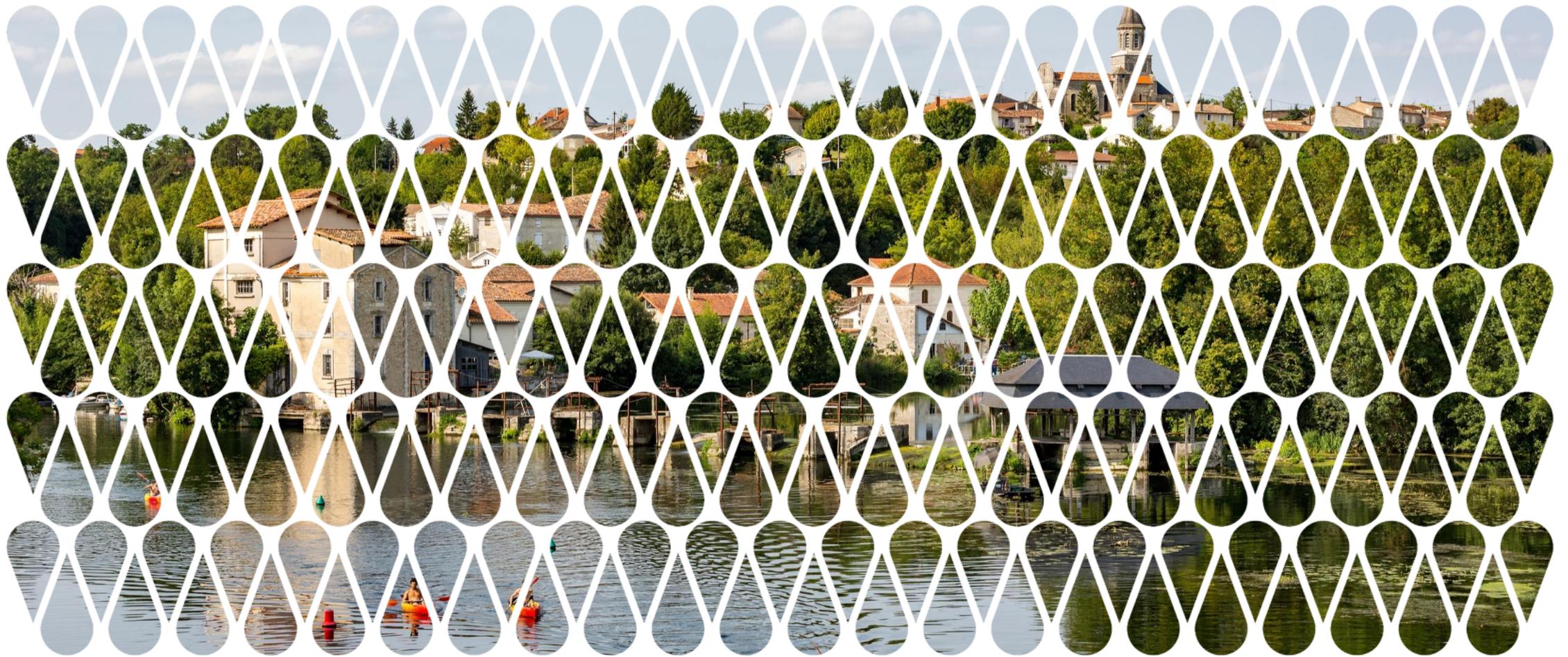
Ordre du jour :

- I. Adoption du procès-verbal de la CLE du 23 mars 2021
- II. Avis PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) Adour-Garonne 2022-2027
- III. Avis SDAGE et PDM Adour-Garonne 2022-2027
- IV. Avis Révision DOE / DCR de la Touvre
- V. Avis Programme Re-Sources Coulonge et Saint-Hippolyte
- VI. Avis Programme Re-Sources Sud Vienne
- VII. Présentation Périmètre ZSCE captages Sud-Vienne
- VIII. Présentation et proposition de niveau plancher du suivi qualité fluvial (disposition F82)
- IX. Présentation du bilan de l'étiage 2020
- X. Présentation de l'avancement de l'étude des débits biologiques (disposition E53)
- XI. Présentation de l'avancement des PTGE (disposition E65)
- XII. Présentation de l'avancement de la restauration de la continuité écologique (disposition C32)
- XIII. Présentation de l'avancement du tableau de bord du SAGE
- XIV. Questions diverses

V/ Adoption du procès-verbal de la CLE du 23 mars 2021

M. Alain BURNET, Président de la CLE Charente, propose de valider le procès-verbal de la CLE du 26 avril 2021.

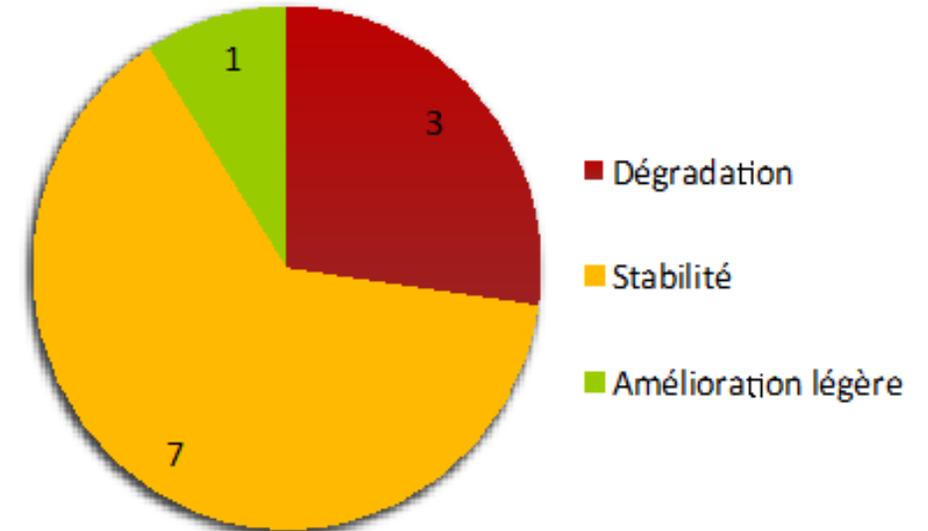
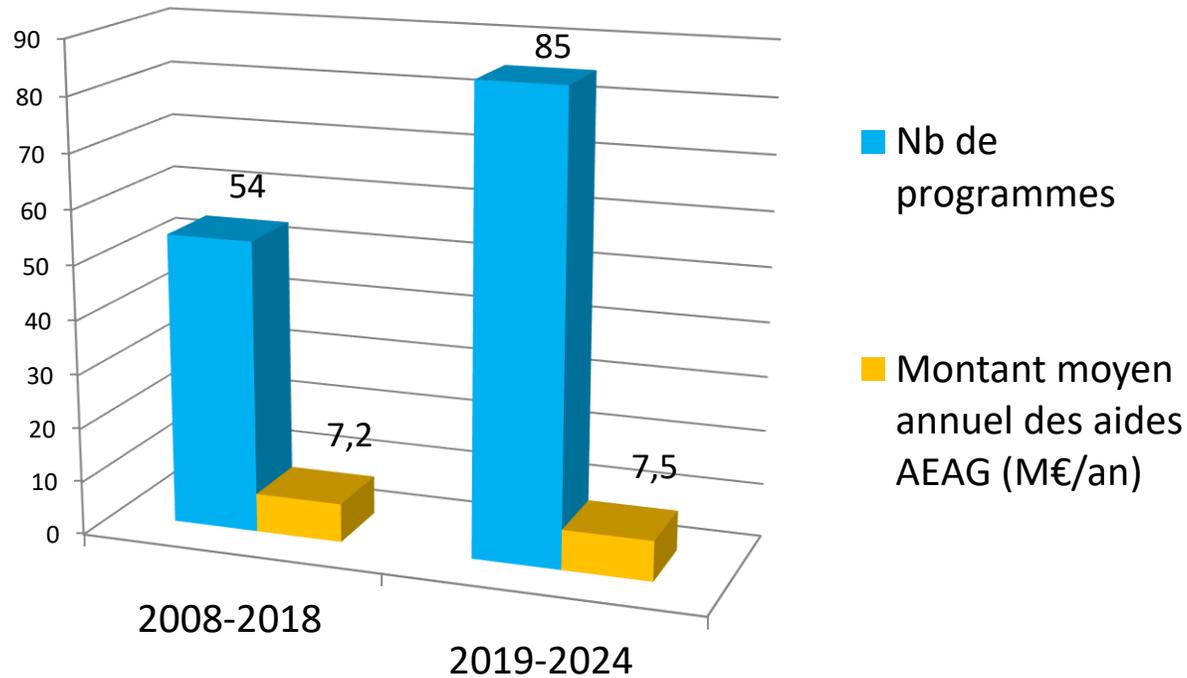
Suite à l'intervention de M. Jacques BRIE, représentant de UFC QUE CHOISIR, la note qu'il avait remise à la fin de la CLE du 23 mars 2021 et relative aux seuils de gestion Aume-Couture sera ajoutée en annexe 2 du compte-rendu concerné.



Présentation des modalités Adour Garonne pour le renouvellement des programmes Re-Sources sur les captages prioritaires

CLE Charente – 26/04/2021

Evaluation de l'accompagnement financier de l'agence de l'eau Adour Garonne sur les captages prioritaires



Evolution de la qualité de l'eau : nitrates

⇒ **Recherche d'une meilleure efficacité et d'une meilleure coordination** car l'outil incitatif, que représentent les aides de l'Agence, n'est pas toujours suffisant pour assurer la protection de l'eau brute

Décision du Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau : Démarche sur nouveau captage et renouvellement

* **Coordination Etat/Agence/Collectivité/Cellule Re-Sources**

- Niveau d'ambition de la démarche adapté à dégradation de la qualité de l'eau
- Portage du projet en COPIL
- Actions proportionnées aux enjeux et pérennes

* **Premier programme de 5 ans volontaire :**

- Animations, diagnostics, conseils individuels, investissements, MAE, agriculture biologique, foncier,...
- Indicateurs suivis  bilan/évaluation

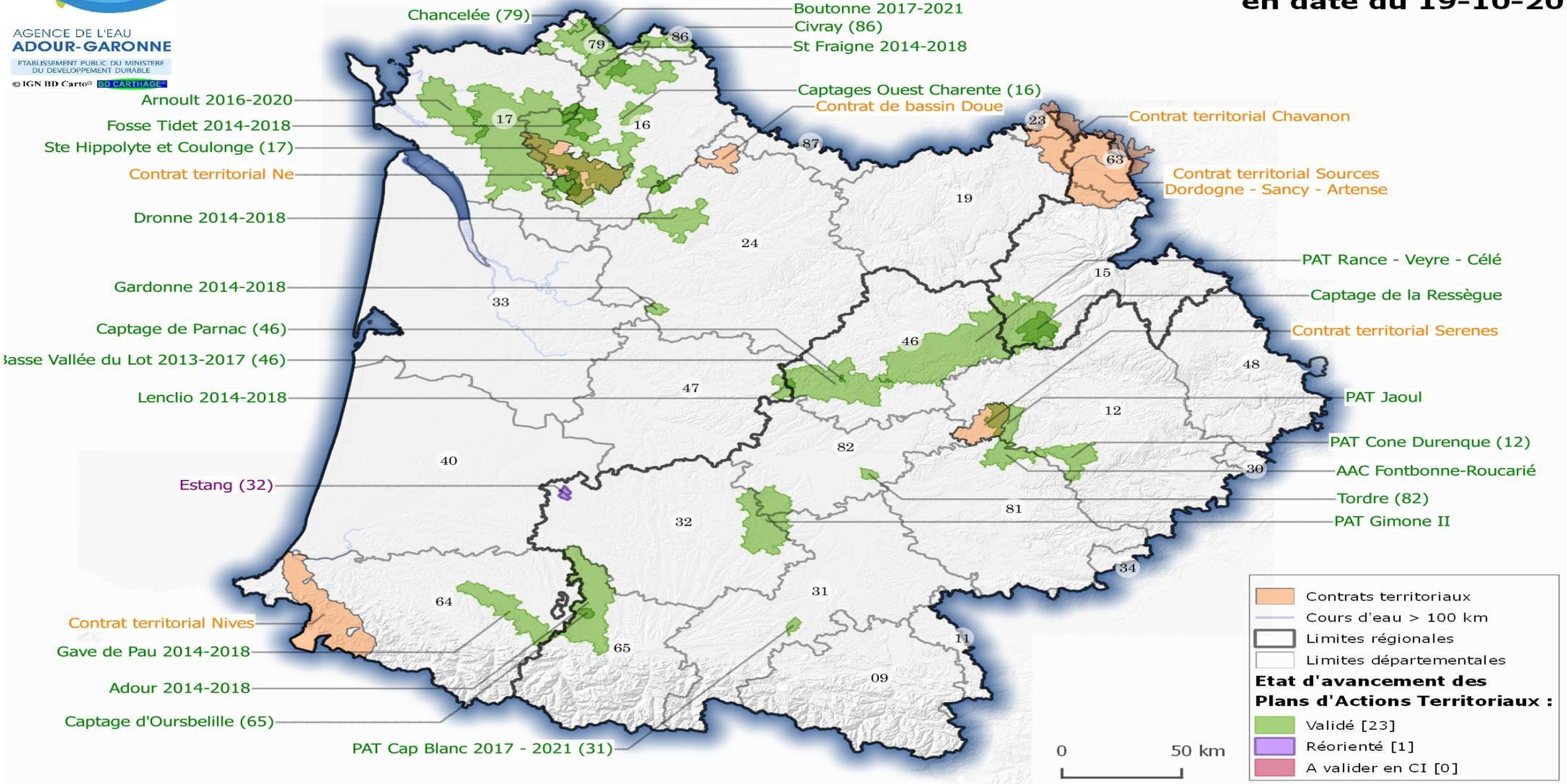
* **Si renouvellement, enclenchement de la démarche ZSCE* par la délimitation du périmètre pour la poursuite du financement AEAG**

* ZSCE: Zone Soumise à Contrainte Environnementale

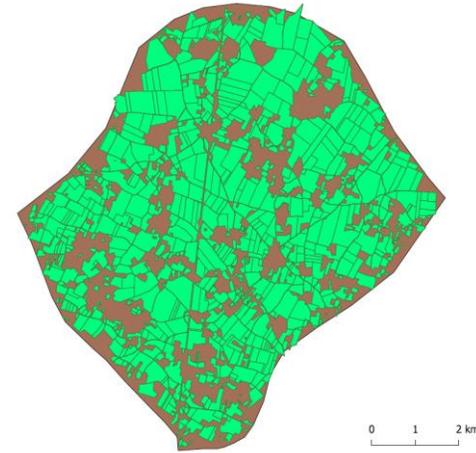
Merci de votre attention



Plans d'Action Territoriaux (P.A.T.) et contrats territoriaux avec volet agricole en date du 19-10-2017



Réalisation : Agence de l'eau Adour-Garonne - DREMA - Unité Agriculture - 10-2017 - Sources : IGN2016, AEAG



La démarche de ZSCE

Captages du Sud Vienne

Organisation - Méthode

Aurélie RENOUST - Responsable de l'unité Eau-Qualité
Guillaume GIRARD - Chargé de mission Qualité de l'eau

DDT86

Juillet 2021

Pourquoi une ZSCE ?

- Renouvellement des conditions de financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (nouveau contrat Re-Sources)
- Demande en conséquence par Eaux de Vienne le 15 mars 2019
- Réponse favorable de la Préfète de la Vienne le 20 mai 2019
- Démarche engagée première phase de consultations en janvier 2020

Puis redéfinition des AAC courant 2020 et présentée en Copil en mars 2021...

La ZSCE : qu'est-ce que c'est ?

Code rural – chapitre IV : l'agriculture de certaines zones soumises à des contraintes environnementales ; articles R.114-1 et suivants du Code Rural

Dispositions applicables aux :

- . Zones d'érosion
- . Zones humides d'intérêt environnemental particulier
- . **Zones de protection des aires d'alimentation des Captages (ZPAAC)**
- . Bassins connaissant d'importantes marées vertes

Les principales étapes d'une ZSCE

- **Définition du périmètre ZPAAC :**

- Concertation → consultations officielles (Ch. Agri. + CLE + CODERST*) → Arrêté périmètre ZPAAC

- **Élaboration d'un programme d'action :**

- Concertation → consultations officielles → Arrêté actions ZPAAC

- **Suivi pendant 3 ans**

- Potentiellement, en cas de non atteinte des objectifs du programme d'action : **Arrêté fixant les actions rendues obligatoires**

* CODERST = conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

Calendrier prévisionnel

Pour mémoire : Chambres d'agriculture 79 et 86 déjà consultées en janvier et février 2020 ; CLE de SAGE Clain et de SAGE Charente en Mars 2020

1) Pour l'actualisation du périmètre :

- Chambres d'agriculture et CLEs de SAGEs Clain et Charente : ~~avril—mai 2021~~ envoi des courriers après finalisation du tracé, le 8 juin 2021

- Consultation du public fin 2021

- Saisine du CODERST automne 2021

- Arrêté de délimitation du périmètre : début 2022

2) Pour le programme d'actions : même procédure, avec recherche de cohérence avec le programme Re-Sources.

- Un **périmètre** d'application déterminé localement
- Des **familles d'actions** pré-déterminées (art. 114-6 du code rural) :
 - 1) Couverture végétale du sol, permanente ou temporaire ;
 - 2) Travail du sol, gestion des résidus de culture, apports de matière organique favorisant l'infiltration de l'eau et limitant le ruissellement ;
 - 3) Gestion des intrants, notamment des fertilisants, des produits phytosanitaires et de l'eau d'irrigation ;
 - 4) Diversification des cultures par assolement et rotations culturales ;
 - 5) Maintien ou création de haies, talus, murets, fossés d'infiltration et aménagements ralentissant ou déviant l'écoulement des eaux ;
 - 6) Restauration ou entretien d'un couvert végétal spécifique ;
 - 7) Restauration ou entretien de mares, plans d'eau ou zones humides.

Exemple de « fiche-actions »

Au point 1 du R 114-6 du code rural est prévu la « couverture végétale du sol, permanente

=> La fiche actions « **gestion des couverts végétaux** »
pourrait comporter les actions suivantes :

- *mettre en place des couverts végétaux en inter-culture **courte** dans les secteurs les plus sensibles ;*
- *promouvoir les semis sous couverts via la mise à disposition de semences ;*
- *Animer obligatoirement une réunion « bout de champ » par an par chaque organisme de conseil de la zone, en complément de celles du programme ReSources pour favoriser les échanger entre agriculteurs sur les résultats obtenus ;*
- *Organiser un forum local minimum par an sur les couverts végétaux, en partenariat avec tous les acteurs du conseil de la zone, avec tables-rondes et visites d'essais au champ ;*
- *Etc.*

Exemple de « fiche-actions »

Au point 3 du R 114-6 du code rural est prévu la « gestion des intrants, notamment des fertilisants, des produits phytosanitaires et de l'eau d'irrigation »

=> La fiche actions « **gestion des nitrates** » pourrait comporter les actions suivantes :

- *ne pas retourner de prairies permanentes existantes (sauf circonstances exceptionnelles) ; les pratiques d'entretien traditionnel pour leur maintien restent autorisées (travail superficiel du sol, semis et sur-semis).*
- *suivre une formation par an sur les réglementations en vigueur dans la zone ;*
- *déployer l'utilisation d'outils d'aide à la décision avec une journée technique par an + une formation sur la gestion de l'azote par an ;*
- *évaluer plus précisément les apports d'azote organique avec une campagne d'analyse d'effluents par an et détermination du poids des effluents (pesée des remorques).*
- *organisation d'une journée technique par an sur les bonnes pratiques d'épandage ;*

• *Etc.*

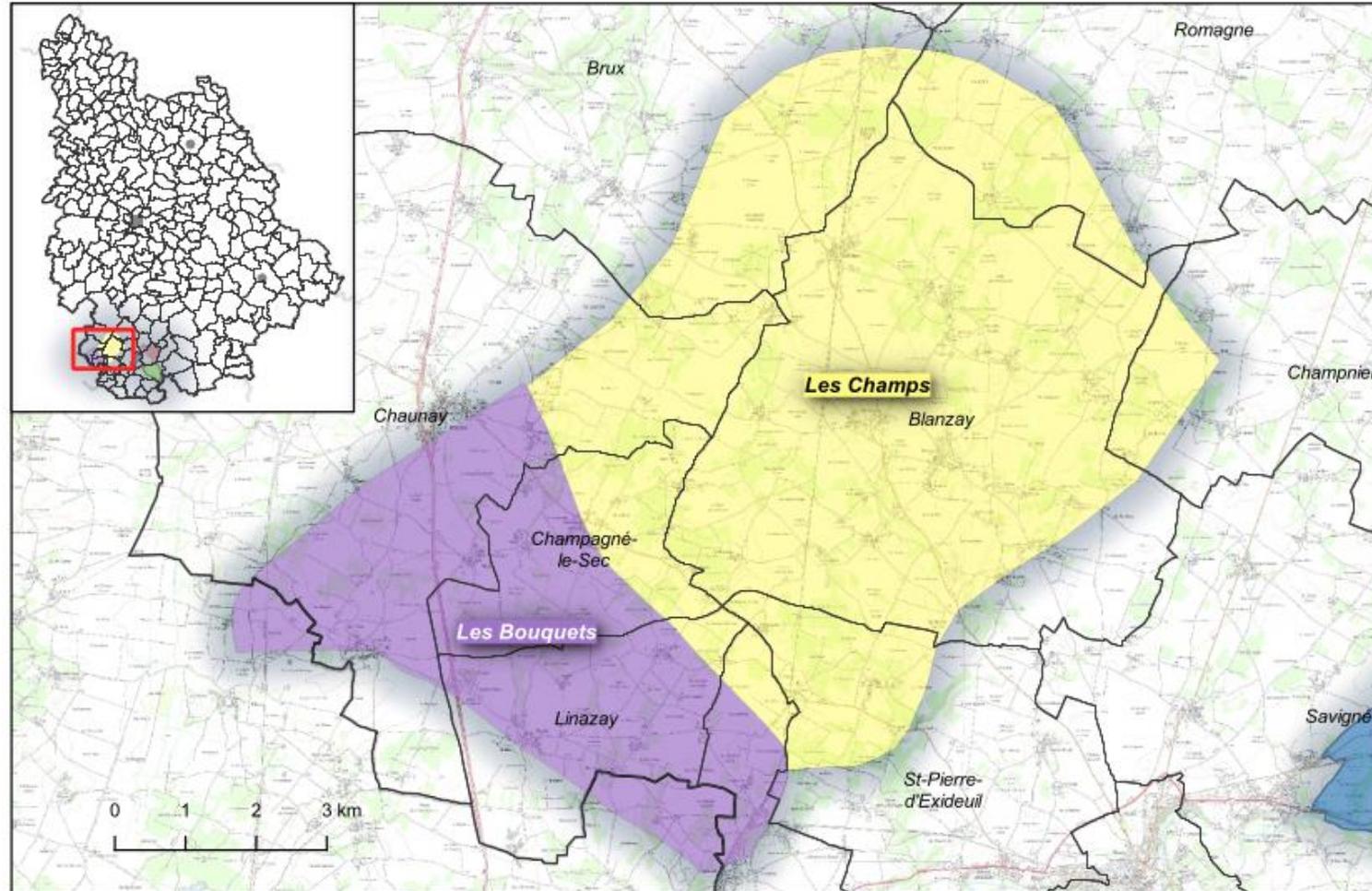
Indicateurs de suivi

- .Nombre de parcelles en couverts courts expérimentaux
- .Taux de croissance des surfaces en inter-cultures sous couverts végétaux
- .Nombre d'agriculteurs expérimentateurs
- .Evolution de la surface en prairies permanentes
- .Synthèse annuelle des pesées d'effluents
- .Nombre d'animations réalisées
- .Total d'heures de formation suivies
- .Etc.

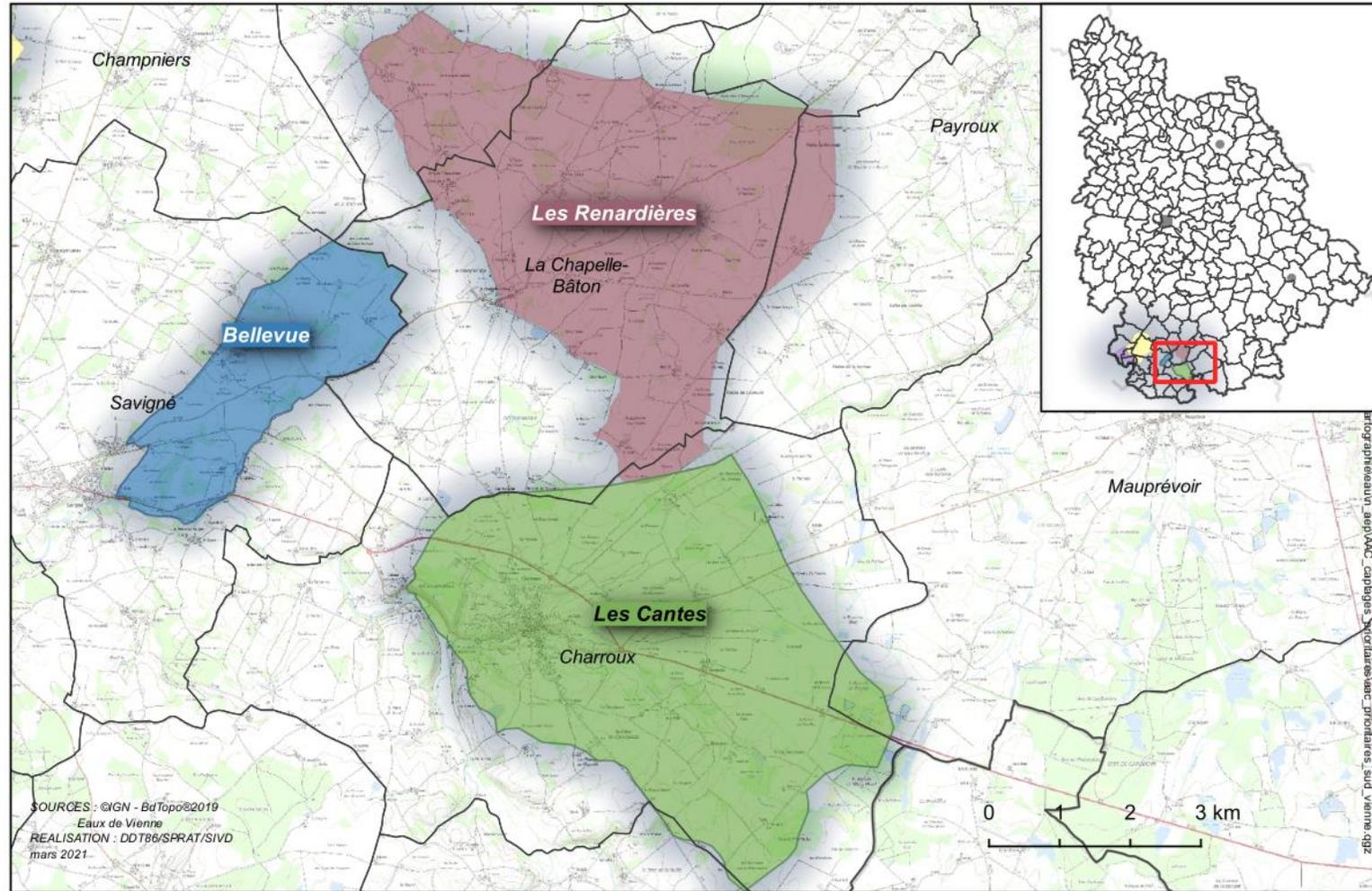
La délimitation du périmètre

- Initialement, un périmètre basé sur un zonage réglementaire connu : les Zones d'Action Renforcées (ZAR) de la « directive nitrates »
 - A précisément caler (parcelles PAC et limites visibles : routes, chemins ...)
 - En cohérence avec le périmètre d'action Re-Sources : **prise en compte de l'étude récente de l'aire d'alimentation du captage**
- .=> Procédure de délimitation du périmètre à actualiser**

Aperçu de la nouvelle AAC (1)



Aperçu de la nouvelle AAC (2)



Méthode pour préciser le périmètre

.Identification des parcelles à l'intersection du périmètre



.Valeurs seuils d'inclusion ou exclusion



.Identification des zones urbanisées, boisées



.Calage rectifié sur l'axe des routes, chemins, haies...

Projet de périmètre de ZPAAC (1) soumis à consultation Courrier du 8 juin 2021



Projet de périmètre de ZPAAC (2) soumis à consultation Courrier du 8 juin 2021



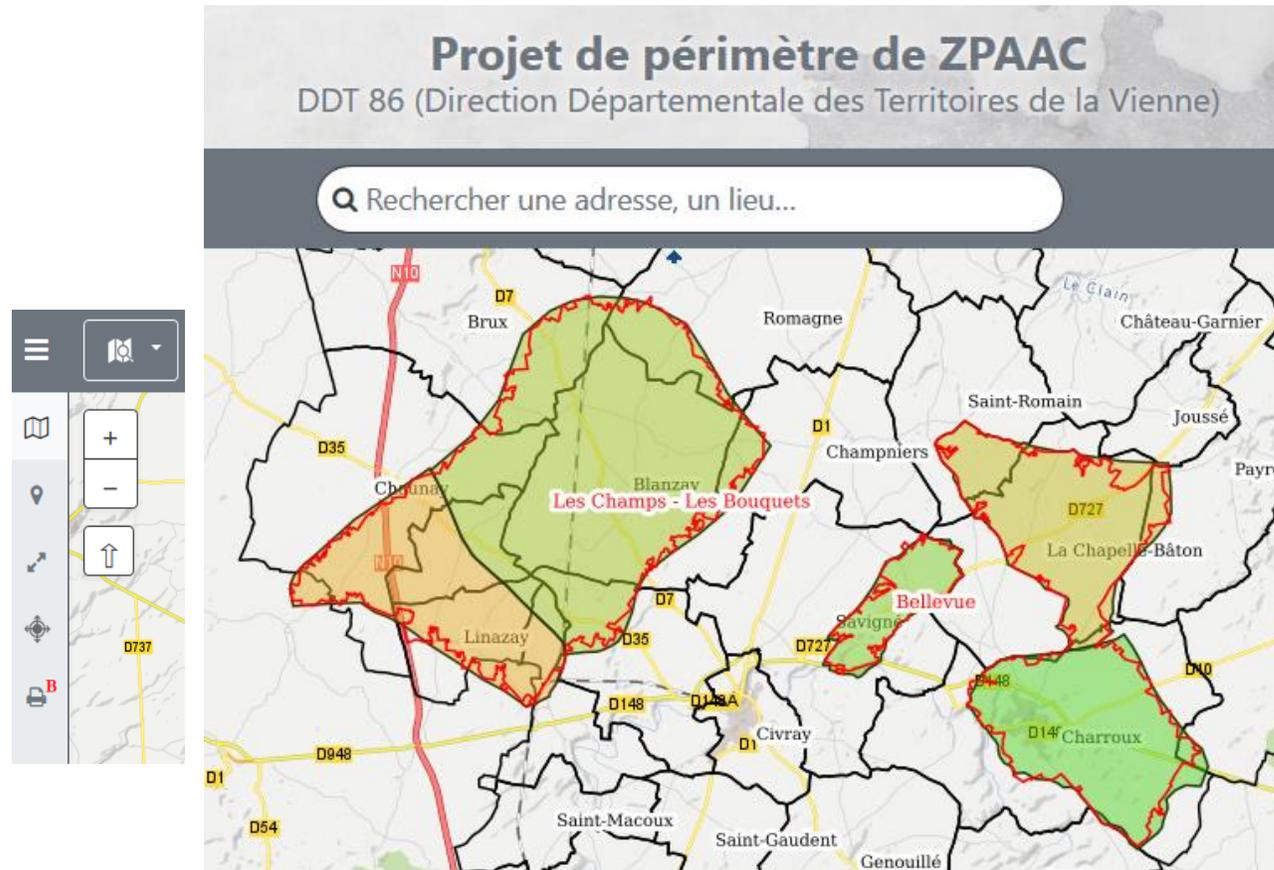
Carte interactive

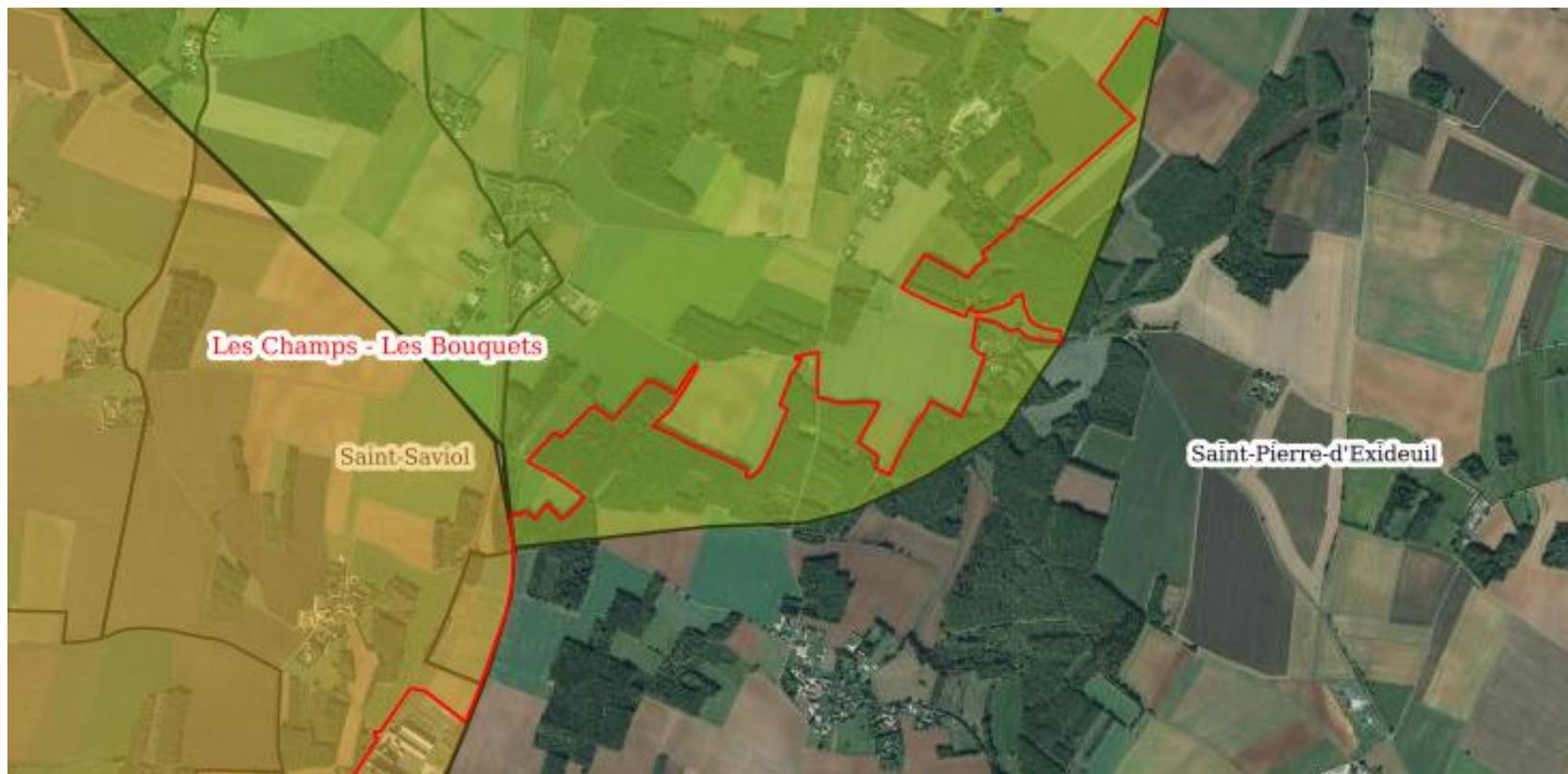
Pour explorer en détail :

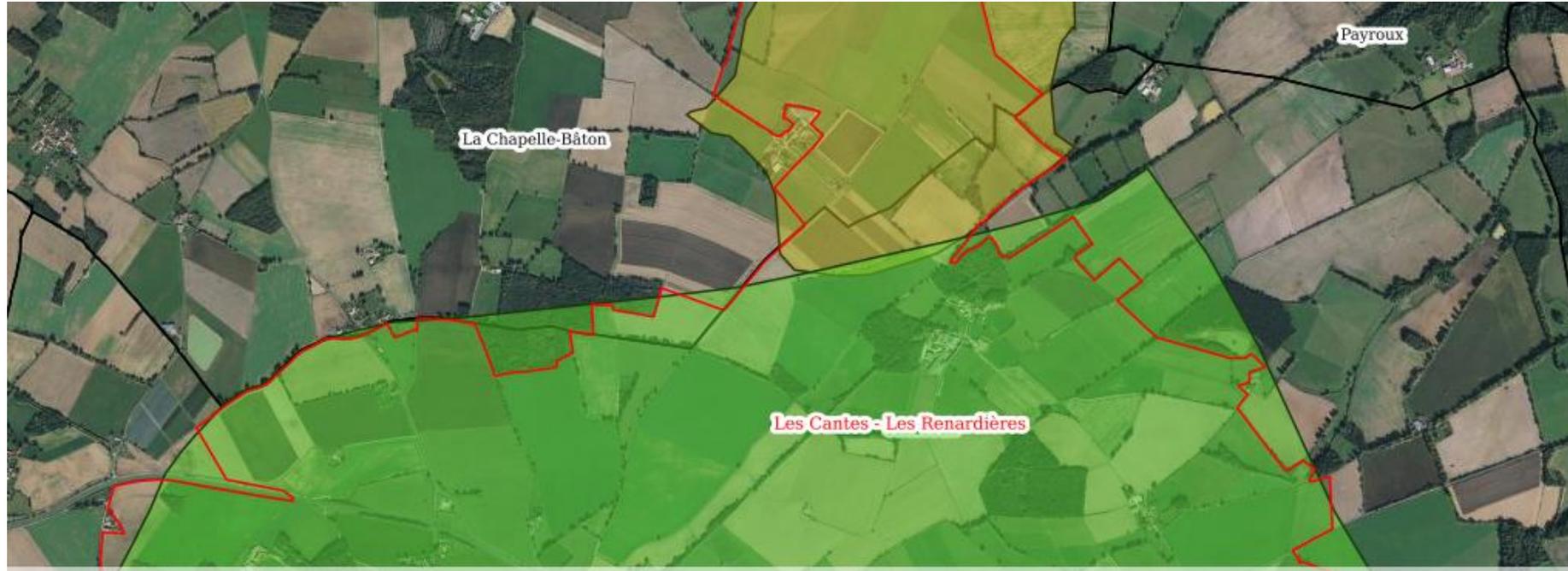
<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=dd5b8861-dcfd-4e49-b692-1ff5ca20a44f#>

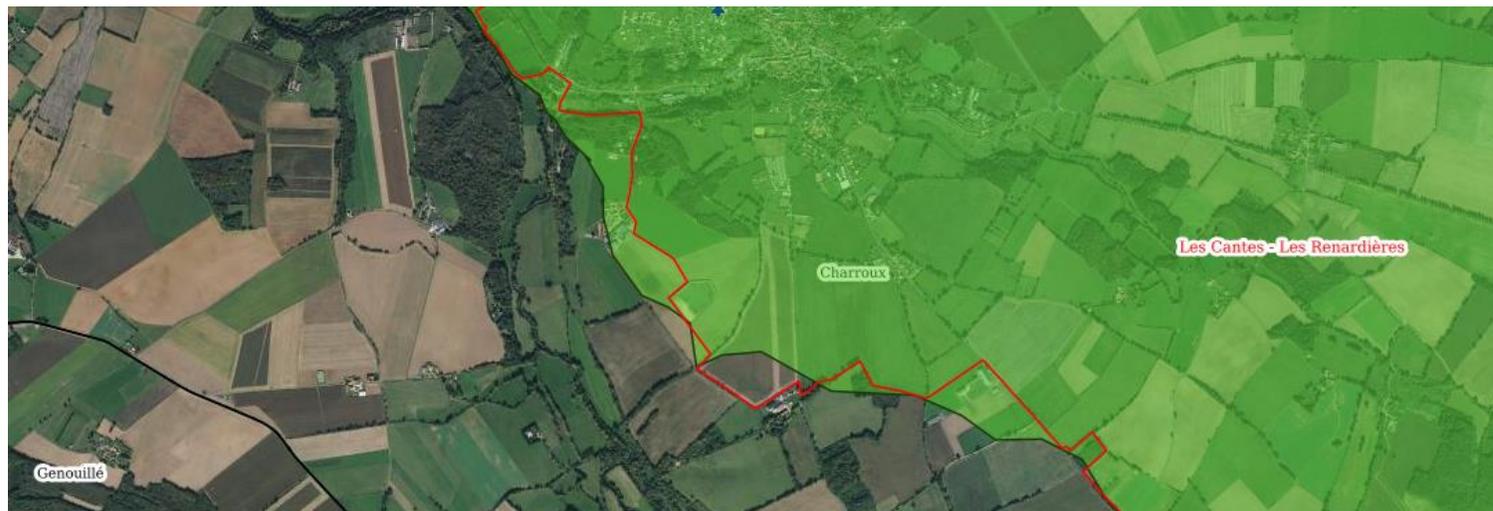
Gestion des couches en cliquant sur la petite carte dépliée (dans la colonne de gauche de l'écran)

NB : cadastre au seuil d'échelle 1/10 000 ème.









Merci pour votre attention.

A votre écoute pour toute question, à présent ou ultérieurement.

Avis

Porteur : Structure porteuse du SAGE	Calendrier prévisionnel (année : N)	N	+1	+2	+3	+4	+5
---	--	---	----	----	----	----	----

F82 Améliorer le suivi de l'état des eaux et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Charente

La structure porteuse du SAGE anime un groupe de travail regroupant l'ensemble des porteurs de dispositifs de suivis des eaux en lien avec les milieux aquatiques sur le bassin de la Charente en vue de **mettre en cohérence** les dispositifs à l'échelle du bassin.

Dans le cadre de ce groupe, **les besoins en termes de suivi de l'état des eaux et des milieux aquatiques au regard des objectifs du SAGE sont décrits** à partir de définition de stations, de paramètres, de méthodologies et des fréquences des suivis.

A minima, deux niveaux d'ambition sont envisagés :

1. un niveau plancher minimal → Suivi qualité minimal
2. et un niveau optimal de suivis → pour la cohérence de bassin

(...)

En réponse notamment à 2 dispositions du PAGD du SAGE Charente

À optimiser également avec enjeux étiages, inondations, biodiversité, etc.



Porteur : Structure porteuse du SAGE	Calendrier prévisionnel (année : N)	N	+1	+2	+3	+4	+5
---	--	---	----	----	----	----	----

F84 Développer et adapter les dispositifs pour mesurer les flux et définir des seuils admissibles sur le bassin Charente

La structure porteuse du SAGE accompagne les porteurs de **dispositifs de suivis des eaux** (quantité et qualité), en vue d'**adapter leur métrologie pour être en mesure d'évaluer les flux des substances**, notamment l'azote, susceptibles d'impacter les milieux côtiers du pertuis d'Antioche et les usages qui leur sont liés.

A cette fin, il est nécessaire d'**adapter les stations et protocoles afin de coupler suivis des débits et des concentrations** à l'exutoire du bassin Charente et de ses principaux sous-bassins. Les modalités de calcul des flux sont à préciser à partir des éléments méthodologiques produits dans le cadre du SDAGE Adour-Garonne 2016-2021. → Suivi en flux de polluants

Les flux admissibles ainsi déterminés sur l'estuaire et les principaux exutoires sur le bassin Charente permettront le cas échéant d'adapter, d'ajuster ou de préciser les objectifs à respecter sur l'amont du bassin, dans le cadre de la révision du SAGE Charente.

Avis

1. Proposition technique de sélection de stations pour le suivi plancher /optimal

- Etat des lieux des dispositifs de suivis sur le bassin : les stations des différents réseaux du bassin
- Croisement avec le niveau de rang de réseau hydrographique (primaire / secondaire / tertiaire)



Avis

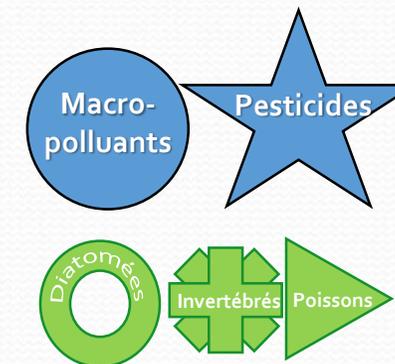
1. Proposition technique de sélection de stations pour le suivi plancher /optimal

- Croisement avec le niveau de rang de réseau hydrographique X stations des différents réseaux



Partie fluviale

- Réseau hydrographique primaire
- Réseau hydrographique secondaire
- Réseau hydrographique tertiaire
- Suivi passé, actuel, envisagé [458]



Issu d'une addition de dispositifs

- Enjeux/Objectifs différents
- Découpages administratifs

⇒ Des incohérences limitant l'exploitation/valorisation des données à l'échelle du bassin Charente et de ses sous-bassins

Avis

1. Proposition technique de sélection de stations pour le suivi plancher /optimal

- Etat des lieux des dispositifs de suivis sur le bassin : les **stations des différents réseaux** du bassin
- Croisement avec le niveau de **rang de réseau hydrographique** (primaire / secondaire / tertiaire)
- Proposition de critères de sélection de **stations de suivi plancher**
 - Stations d'**évaluation des principaux secteurs le long du fleuve** Charente
 - Stations à l'**exutoire des principaux affluents** du fleuve Charente
 - Stations d'**évaluation des secteurs amont du réseau principal** du bassin de la Charente
- Proposition de critères de sélection de **stations de suivi optimal**
 - Stations à l'**exutoire des principaux sous-affluents** du fleuve Charente
 - Stations de **référence sur têtes de sous-bassins** de la Charente

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente du bassin Charente

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente des sous-bassins

2. Concertation des partenaires et acteurs locaux

- ✓ **Groupe technique bassin** : 1^{ère} réunion le 20 août 2020
- ✓ **8 sous-groupes locaux** (partie fluviale) :
 - Né (18 novembre 2020),
 - Seugne (11 janvier 2021),
 - Rivières angoumoises (21 janvier 2021),
 - Affluents rive droite Charente amont (16 février 2021),
 - Affluents rive gauche Charente amont (25 février 2021),
 - Affluents rive droite Charente médiane (18 mars 2021)
 - Tardoire (6 avril 2021),
 - Amont de la Charente (1^{er} juin 2021)
- ✓ **Groupe technique bassin** : 2^{ème} réunion le 9 juin 2021
- ✓ **CLE** : validation stations plancher (hors littoral) : le 5 juillet 2021
- ✓ **Travaux sur estuaire, marais, littoral, maritime** (+ lien SAGE Boutonne) : 2nd semestre 2021

Ajustements des propositions pour suivis plancher / optimal



Avis

Proposition concertée de stations pour le suivi plancher /optimal

Stations de suivi plancher



Partie fluviale

- Réseau hydrographique primaire
- Réseau hydrographique secondaire
- Réseau hydrographique tertiaire

📍 38 Stations proposées suivi plancher

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente du bassin Charente

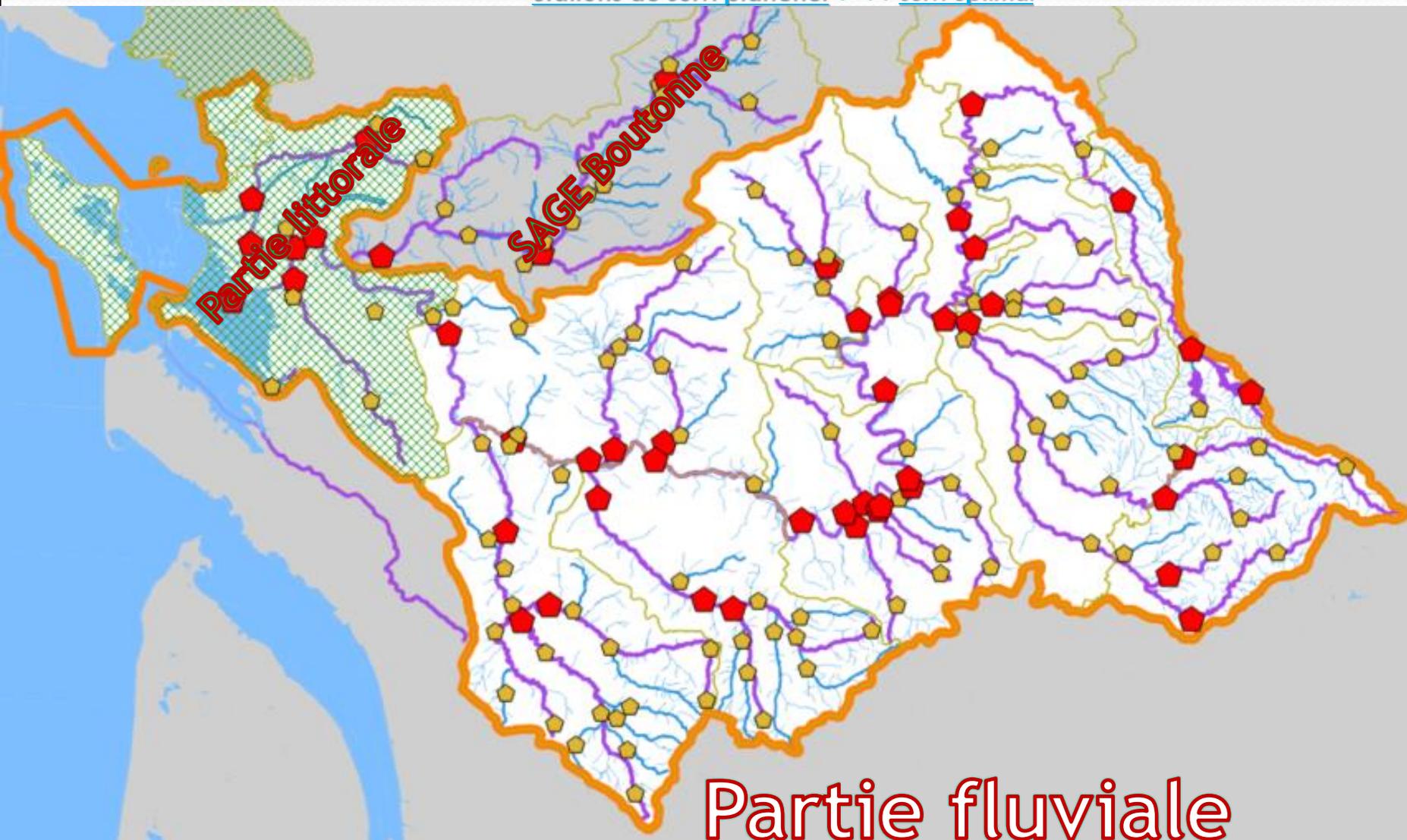
- ✓ Stations d'évaluation des principaux secteurs le long du fleuve Charente
- ✓ Stations à l'exutoire des principaux affluents du fleuve Charente
- ✓ Stations d'évaluation des secteurs amont du réseau principal du bassin de la Charente

Partie fluviale

Avis

Proposition concertée de stations pour le suivi plancher / optimal

Stations de suivi plancher et de suivi optimal



Partie fluviale

- Réseau hydrographique primaire
- Réseau hydrographique secondaire
- Réseau hydrographique tertiaire

 38 Stations proposées suivi plancher

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente du bassin Charente

- ✓ Stations d'évaluation des principaux secteurs le long du fleuve Charente
- ✓ Stations à l'exutoire des principaux affluents du fleuve Charente
- ✓ Stations d'évaluation des secteurs amont du réseau principal du bassin de la Charente

 85 Stations proposées suivi optimal

Nécessaires pour une évaluation cohérente des sous-bassins Charente
Utiles pour l'évaluation bassin Charente

- ✓ Stations à l'exutoire des principaux sous-affluents du fleuve Charente
- ✓ Stations de référence sur têtes de sous-bassins de la Charente

Partie fluviale

Avis

38 Stations proposées suivi plancher

Code	Libelle
05006900	Charente - Taillebourg
05007290	Charente - Chaniers (Beillant)
05007600	Seugne - chateau Renaud
05NW7900	Trèfle aval confluence du Mortier
05007985	Seugne - Clion
05010950	Le Ne - Ars
05011500	Le Ne - La Magdeleine
05011600	Le Beau - Saint-Medard
05012000	L'Antenne - Javrezac
05013000	La Charente - Merpins
05013100	La Soloire - la prairie de Varaize
05013200	La Charente - St-Brice
05013900	La Charente - St-Simeux
05014195	Boeme - Nersac (aval LGV)
05015000	La Charente au Pont de La Meure
05015060	Nouere - Cheneuzac
05015100	Le Charraud - St-Michel
05015300	Les Eaux Claires - St-Michel
05015900	La Touvre - Le Gond-Pontouvre
05018000	La Charente - Roffit
05018400	La Charente - Montignac sur Charente
05018700	L'Aume - Chantemerle
05018800	L'Aume - l'aval des marais
05018950	Le Bief - Luxe
05019000	La Charente - Luxe
05019930	La Bonnieure - Puygelier
05019940	Bonnieure - Villebette
05021250	La Tardoire - Roussines
05021700	Le Trioux au niveau de Bussiere Badil
05022070	Doue - Le Bourdeix
05022250	Son-Sonnette - Saint-Front
05022400	L'Argent-Or - Poursac
05022705	Bandiat - Saint Martial de Valette
05023000	La Charente au Pont de Barro
05024000	La Charente - St-Saviol
05024200	La Charente - Alloue
05024300	La Charente - Suris
05024309	La Charente au niveau de Videix

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente du bassin Charente

85 Stations proposées suivi optimal

Code	Libelle	Code	Libelle
05006880	Bramerit en aval de Grandjean (Lieu-dit Chez Ferret)	05015250	Le Charraud - Torsac
05006890	Bramerit en aval de Grandjean (Lieu dit Les Merceries)	05015320	Les Eaux-Claires - Puymerle
05006893	Charente - Coulonges	05015700	Anguienne - Angouleme
05007100	Seugne - Les Gonds	05016100	Touvre - passerelle de Relette
05007300	Coran - N 141- amont confluence avec la Charente	05REFECH	Référence Echelle
05007550	Bras de la Seugne - Courcoury	05017060	L'Echelle en aval de Peusec
05007700	Soute - Pons	05018150	L'Argence - Balzac
05007830	Coran - Saint Césaire	05018600	Siarne - Ebréon
05007895	Seugne - Saint-Grégoire-d'Ardennes	05018650	Auge - Marcillac-Lanville
05007920	En amont du pont Neulles D249	05REFCOU	Référence Couture
05007938	Trefle - chez Drouillard	05018750	La Couture au niveau d'Oradour
05007940	Le Moulin Bossuet	05018756	Gouffre des Loges - les Gours
05007948	Trefle - Reignac	05018900	Aume - ancien moulin de piles
05007950	Maine ou La Rochette - Saint Genis de Saintonge	05018975	Bief - les Massotieres
05REFROC	Référence Rochette	05020100	La Bonnieure au niveau de Suaux
05007962	Tarnac - Nieul-le-Virouil	05BILBEL	Bilan de la Bellonne
05008000	Seugne - St-Germain de Lusignan	05BILBOU	Bilan Bourgons
05009845	Seugne - Fontaines-d'Ozillac	05BILBRI	Bilan du Briou
05009846	Laurençanne - Coux	05BILMON	Bilan du Montizon
05009848	Lariat - Léoville	05BILRIV	Bilan Rivaillon
05009851	Pimparade - Messac	05020200	La Tardoire au niveau de St Ciers sur Bonnieure
05009859	Seugne - Polignac	05020900	Tardoire - Rivieres
05010000	Le Pharon - St-Pardon	05020990	La Ligonne - Marillac-le-Franc
05010850	Le Gua au niveau de Brives sur Charente	05021050	La Tardoire en amont de Montbron
05011400	Le Collinaud au niveau de Criteuil la Magdeleine	05021480	Colle - Saint-Mathieu
05011640	Condeon - chez Guichetaud	05021650	La Tardoire - Champagnac
05011680	Gabout - chez Rapet	05021750	Le Nauzon - Champniers-et-Reilhac
05011700	Beau - Berneuil	05021810	Trioux - Saint-Barthelemy-de-Bussiere
05011710	Ne - pont à Brac	05021900	Bandiat - maison blanche
05011720	La Maury au Pont des Ecures	05022000	Le Bandiat - Feuillade
05011724	L'ecly - les Viaudris	05022020	Le Ruisseau de Varaignes - Varaignes
05011725	Ne - pont des Chintres	05022077	Doue - amont St Estephe
05011730	Le Ne au Moulin de Lussaud	05022120	Bandiat - pont de la fosse - Marval
05011750	L'Arce au niveau de Bessac	05022245	La Tiarde - Mouton
05012500	L'Antenne à Mons	05022260	Le Son-Sonnette - amont immediat de Cellefrouin
05012680	L'Antenne au niveau de Matha	05022270	Son-Sonnette - Nieuil
05012700	La Gravelle au Gicq	05022285	La Sonnette - Ventouse
05013150	Le Tourtrat au niveau de Reparsac	05022450	L'Argent - Vieux-Cerier
05013180	Soloire - Bréville	05023050	Le Lien - Condac
05013650	La Guirlande - Bassac	05023100	La Lizonne en aval de Bioussac
05014250	Boeme - Voulgezac	05023200	Cibiou - Lizant
05015055	Nouere - Saint Genis d'Hiersac	05024180	Le Transon au niveau de Chatain
		05024305	La Moule - Massignac

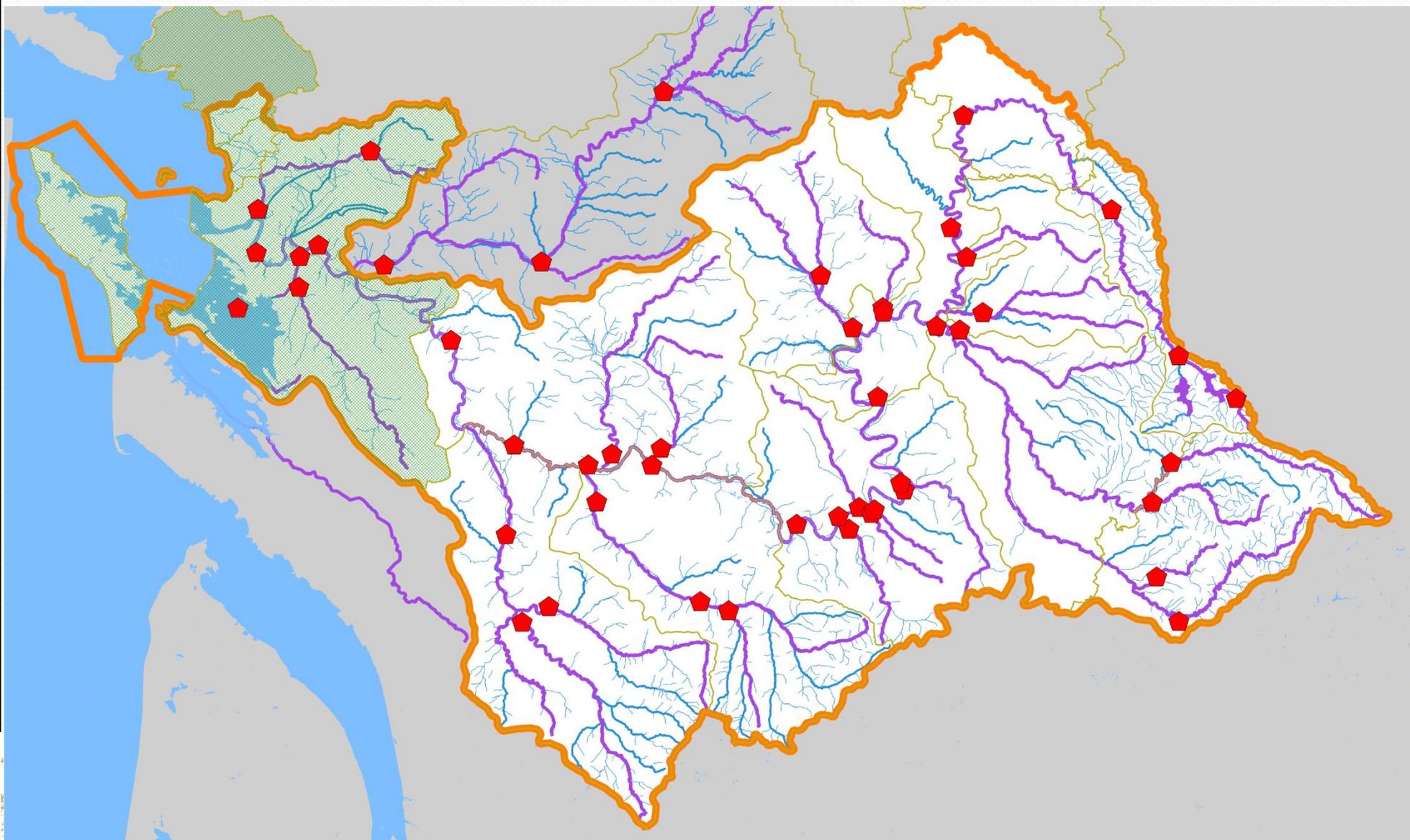
Nécessaires pour une évaluation cohérente des sous-bassins Charente Utiles pour l'évaluation bassin Charente

Une proposition technique concertée entre août 2020 et juin 2021

À valider par la CLE le 5 juillet 2021

À poursuivre... au 2nd semestre 2021 : en interSAGE Boutonne et sur estuaire, marais, littoral, maritime

Informations annexes – Bilan de l'état du bassin et des sous-bassins 2016-2018



Légende

Stations qualité

◆ Plancher

Bassin versant Charente

▨ Partie littorale

▨ Partie fluviale

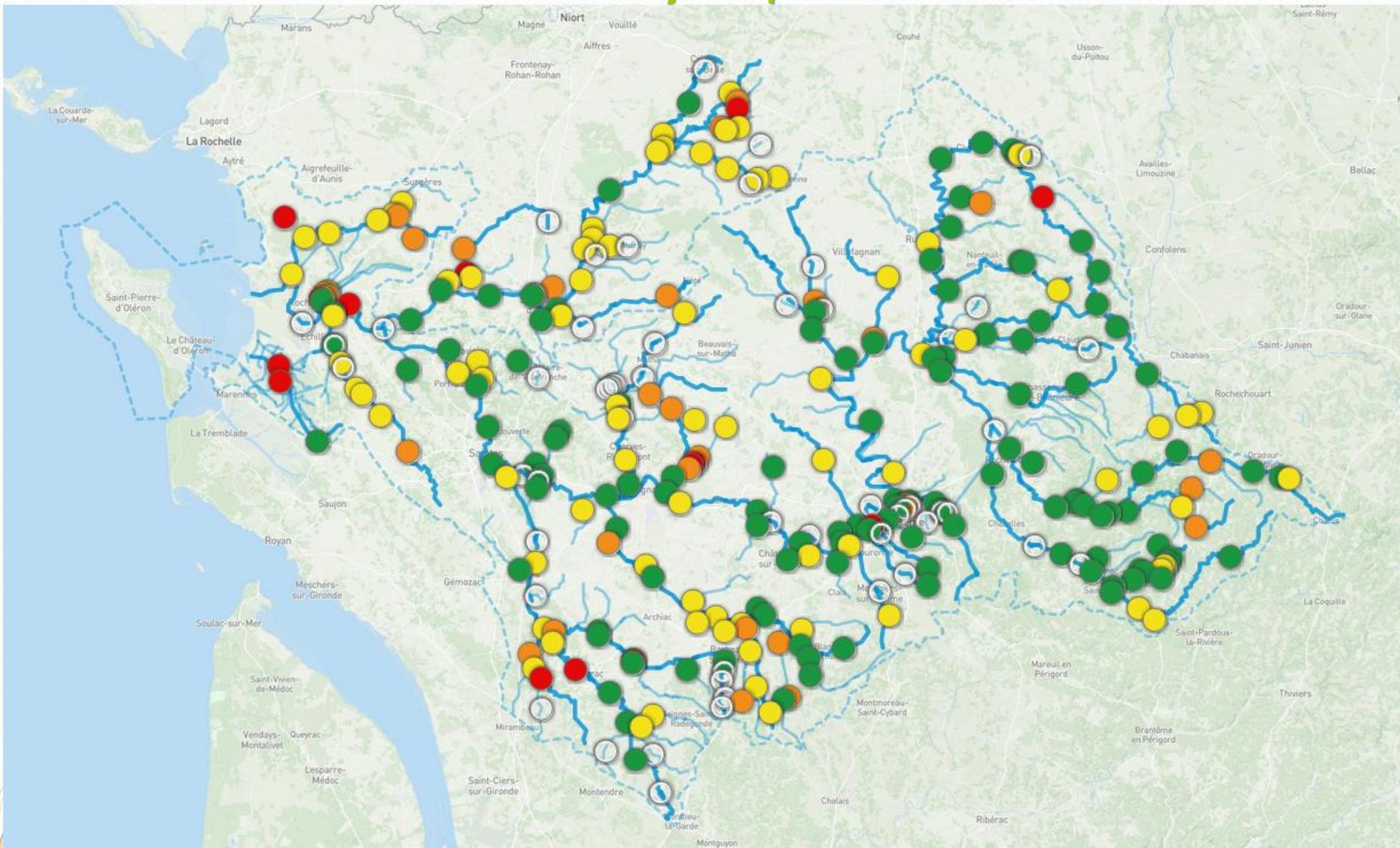
▭ Périmètre SAGE Charente

— Cours d'eau principaux

— Cours d'eau secondaires

— Cours d'eau tertiaires

Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité



★ Objectif n° 20 : Suivre l'état des eaux et des milieux aquatiques

Porteur : Structure porteuse du SAGE

Calendrier prévisionnel
(année : N)

N

+1

+2

+3

+4

+5

F82 Améliorer le suivi de l'état des eaux et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Charente

La structure porteuse du SAGE anime un groupe de travail regroupant l'ensemble des porteurs de dispositifs de suivis des eaux en lien avec les milieux aquatiques sur le bassin de la Charente en vue de mettre en cohérence les dispositifs à l'échelle du bassin.

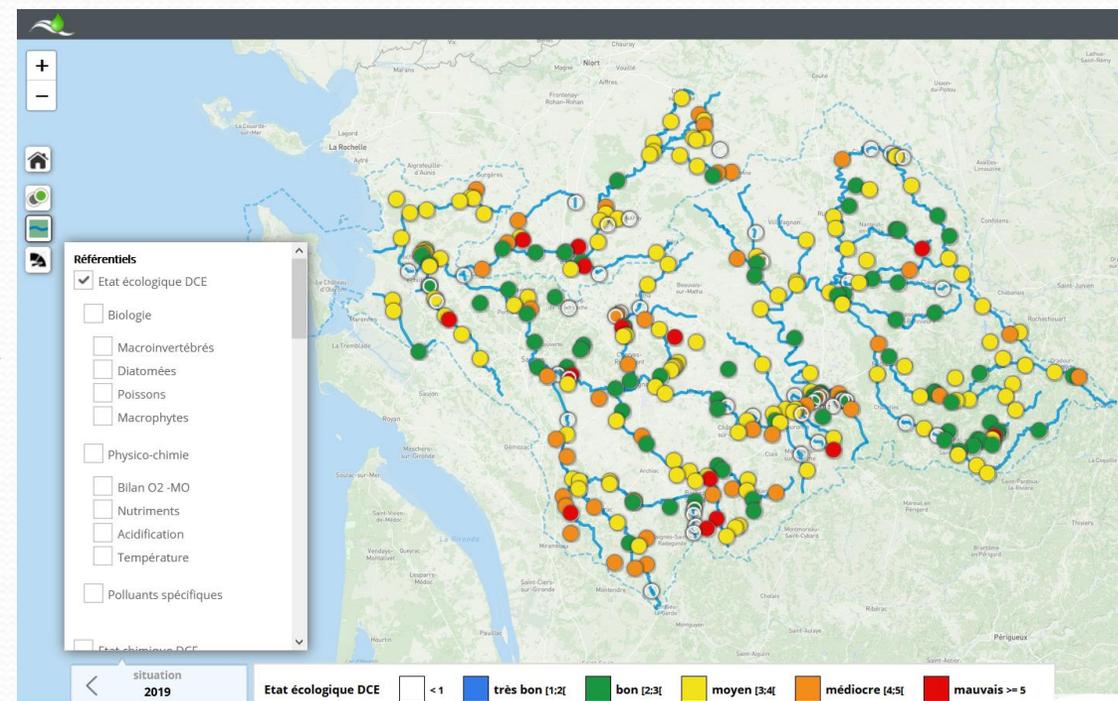
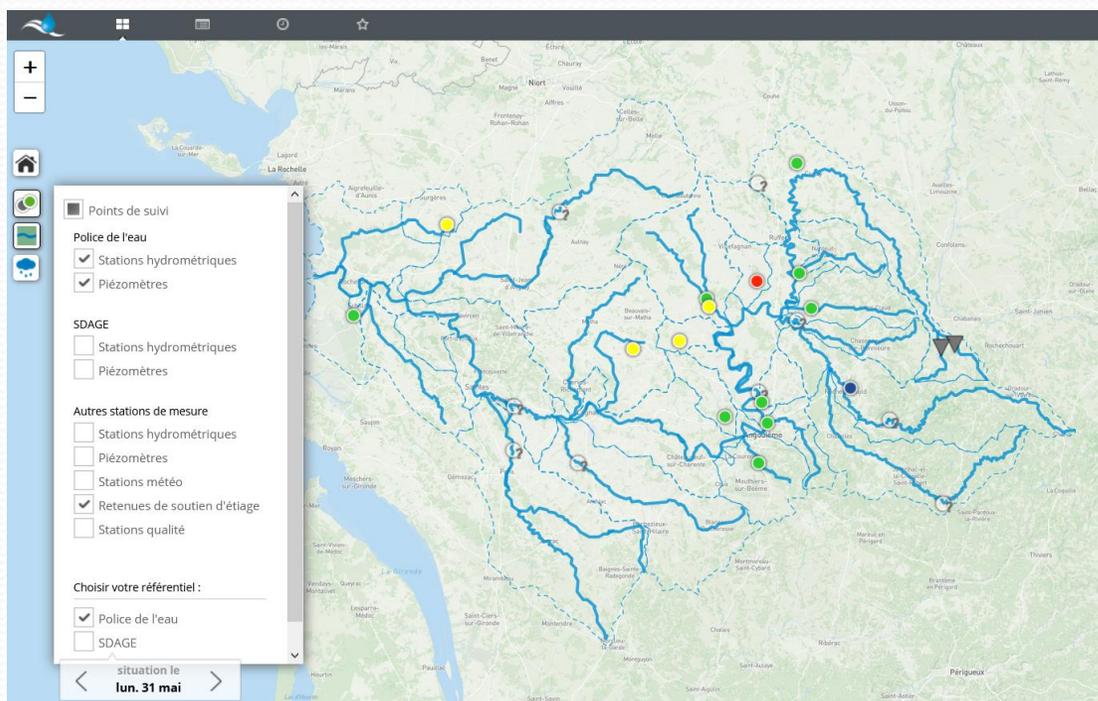
Dans le cadre de ce groupe, les besoins en termes de suivi de l'état des eaux et des milieux aquatiques au regard des objectifs du SAGE sont décrits à partir de définition de stations, de paramètres, de méthodologies et des fréquences des suivis.

A minima, deux niveaux d'ambition sont envisagés : un niveau plancher minimal et un niveau optimal de suivis tels qu'identifiés dans le document (feuille de route des suivis de l'état de l'eau et des milieux aquatiques sur le SAGE Charente). Une attention particulière est portée sur la pertinence et la cohérence de la couverture en suivis des rejets d'assainissement, des pesticides et pollutions émergentes, de leurs produits de dégradation, de leurs effets sur les milieux et les usages (effets cumulatifs, profils en long, bilans par sous-bassin, par période et / ou paramètre pertinent notamment), en lien avec les indicateurs suivis dans le cadre des directives habitat et oiseaux. Les porteurs de dispositifs de suivis sont invités à partager leurs objectifs de suivi, en amont de leurs programmations, pour assurer le suivi minimum et veiller à leur cohérence. La structure porteuse du SAGE assure la compilation et la valorisation des données, en lien avec les porteurs de réseaux.

Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Développement de la plateforme *E-qualité*, sœur de la plateforme de suivi de l'étiage *E-tiage*



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

- Architecture de la plateforme élaborée à partir des données qualité rivières, fournies par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Développement d'un « back office » → autonomie pour le gestionnaire

Fiche du catalogue

Données qualité des rivières



Mise à jour continue

Archives des données qualité

La qualité de l'eau des principales rivières du bassin Adour-Garonne est régulièrement mesurée dans le cadre de réseaux mis en place depuis 1971. Ce dispositif de mesure est basé sur :

- Des contrôles de surveillance de l'état chimique et biologique pour s'assurer du bon état des cours d'eau
- Des contrôles opérationnels pour identifier les pollutions empêchant d'atteindre le bon état et suivre l'évolution des cours d'eau suite aux actions engagées
- Des contrôles de surveillance pour assurer un suivi spécifique aux zones protégées comme les captages pour l'eau potable ou les baignades

Un réseau de stations de référence permet de définir les conditions de références des différents types de masses d'eau pouvant être considérées en bon état écologique.



Données	Contacts	Qualité/distribution
Edition		-
Date de création		01-03-2012
Date de révision		24-09-2020
Thématique ISO		Environnement
Objectifs		Diffuser les données, améliorer la connaissance du milieu pour piloter les actions de l'Agence.

Administration e-qualité Charente

Accueil > Stations Imports et calculs de données Seuils Interface

Administration de Socle commun

STATIONS	
Stations	+ Ajouter ✎ Modifier
Groupes de stations	+ Ajouter ✎ Modifier
Types de données	+ Ajouter ✎ Modifier
Données de stations	+ Ajouter ✎ Modifier
IMPORTS ET CALCULS DE DONNÉES	
Fournisseurs de données	👁️ Afficher
Protocoles d'imports de données	👁️ Afficher
Imports de données	👁️ Afficher
SEUILS	
Couleurs de seuils	+ Ajouter ✎ Modifier
Échelles de seuils	+ Ajouter ✎ Modifier
Groupes de seuils de stations	+ Ajouter ✎ Modifier
Référentiels de seuils	+ Ajouter ✎ Modifier



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Plateforme en cours de développement, finalisation de la V1

Affichage cartographique :

- Différents zonages (SAGEs, sous-bassins et petits affluents, aire d'alimentation de captage Coulonge-Saint Hippolyte)
- Cours d'eau principaux et de plus petits niveaux



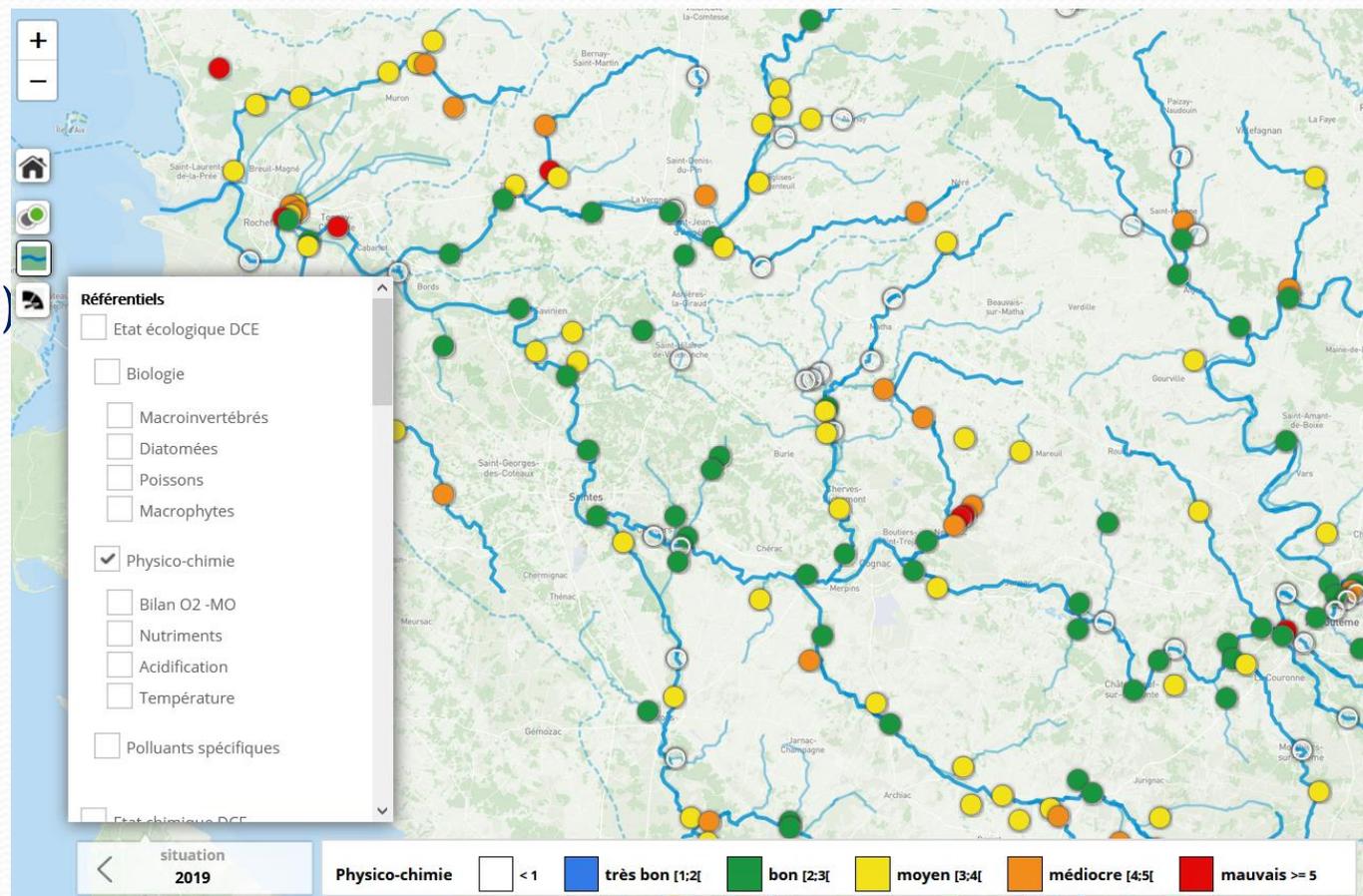
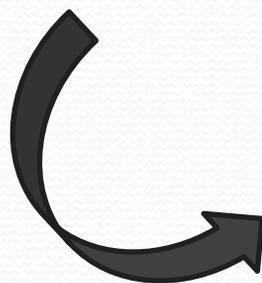
Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Plateforme en cours de développement, finalisation de la V1

Affichage cartographique :

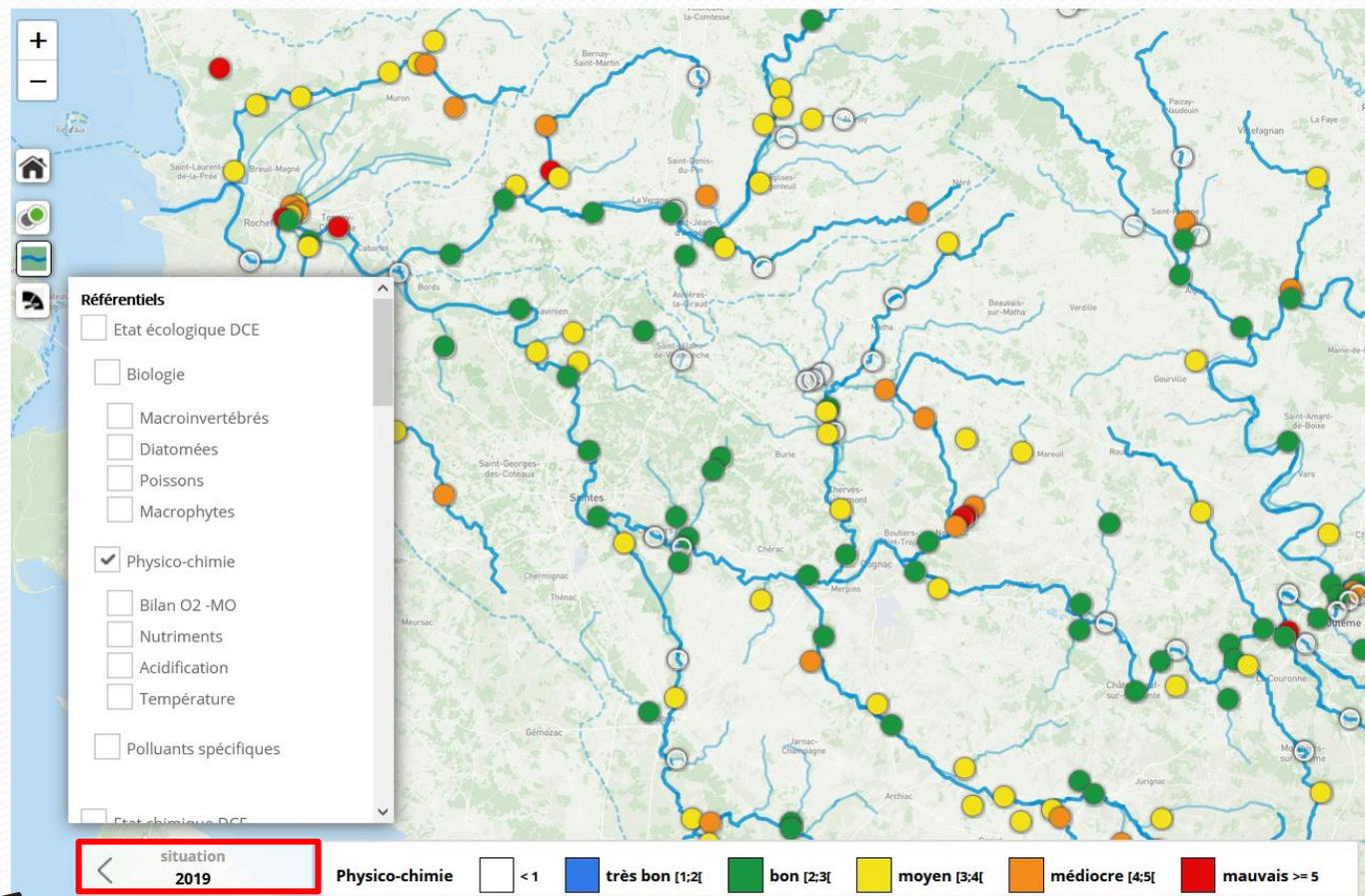
- Etat écologique (DCE)
- Etat chimique (DCE)
- Nitrates et pesticides (AEP)
- Bactériologie



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Plateforme en cours de développement, finalisation de la V1



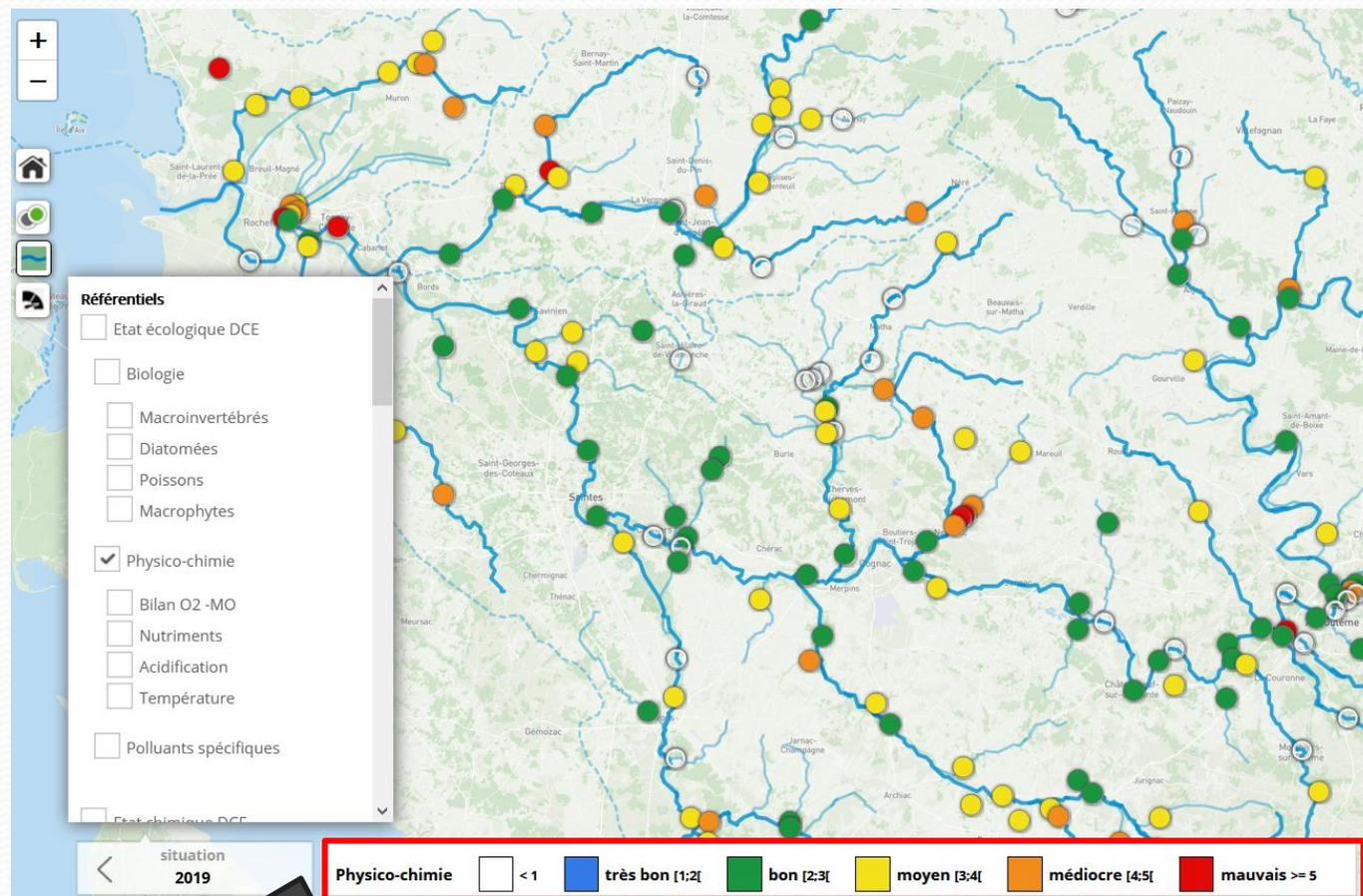
Données annuelles → accès



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Plateforme en cours de développement, finalisation de la V1

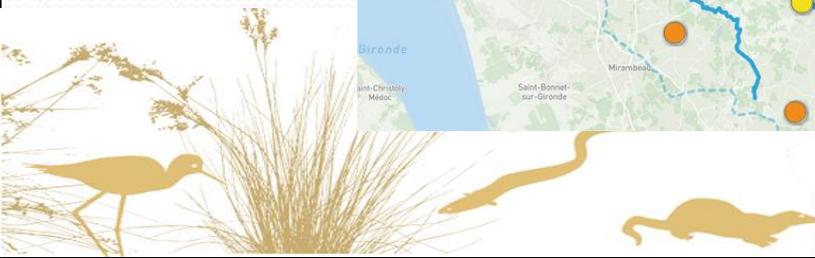
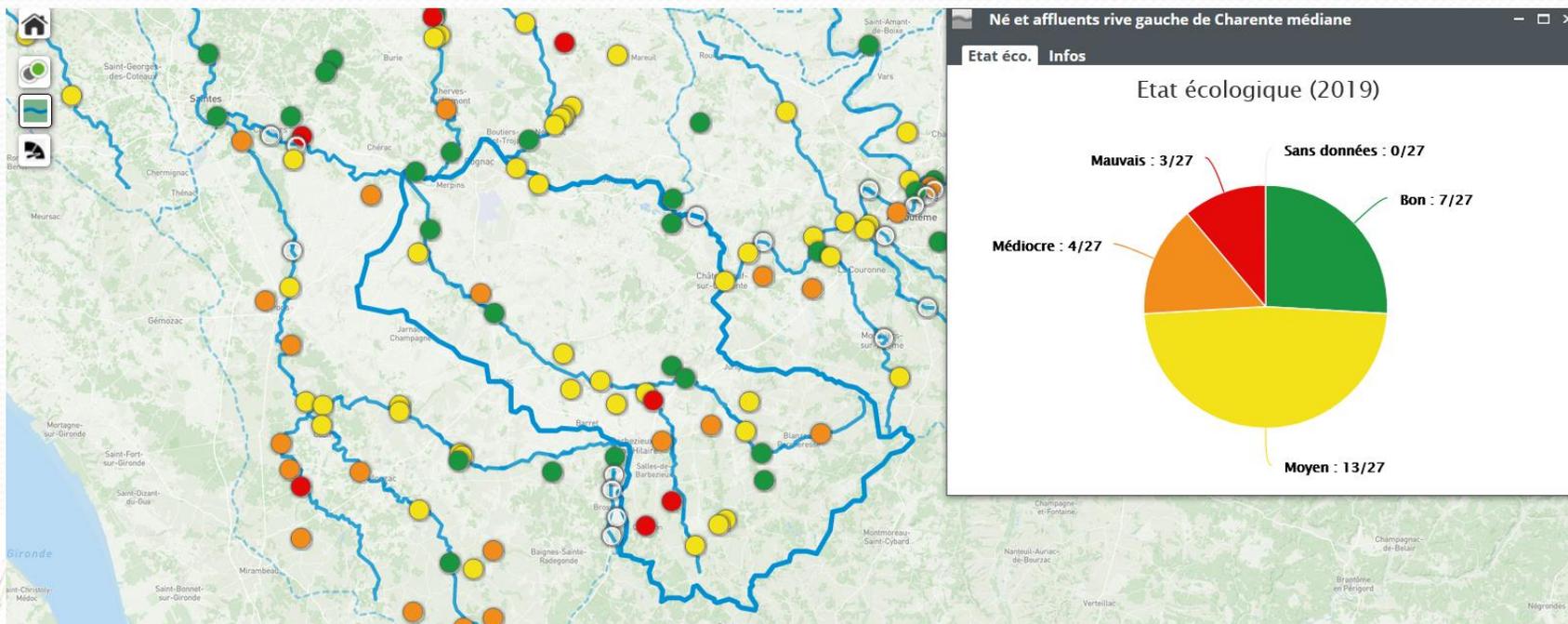


E-qualité

Statistiques territorialisées et annualisées

Exemple :

Nombre de stations dans chaque état pour le paramètre état écologique DCE, pour l'année 2019, sur le territoire « Né et affluents rive gauche de Charente médiane »



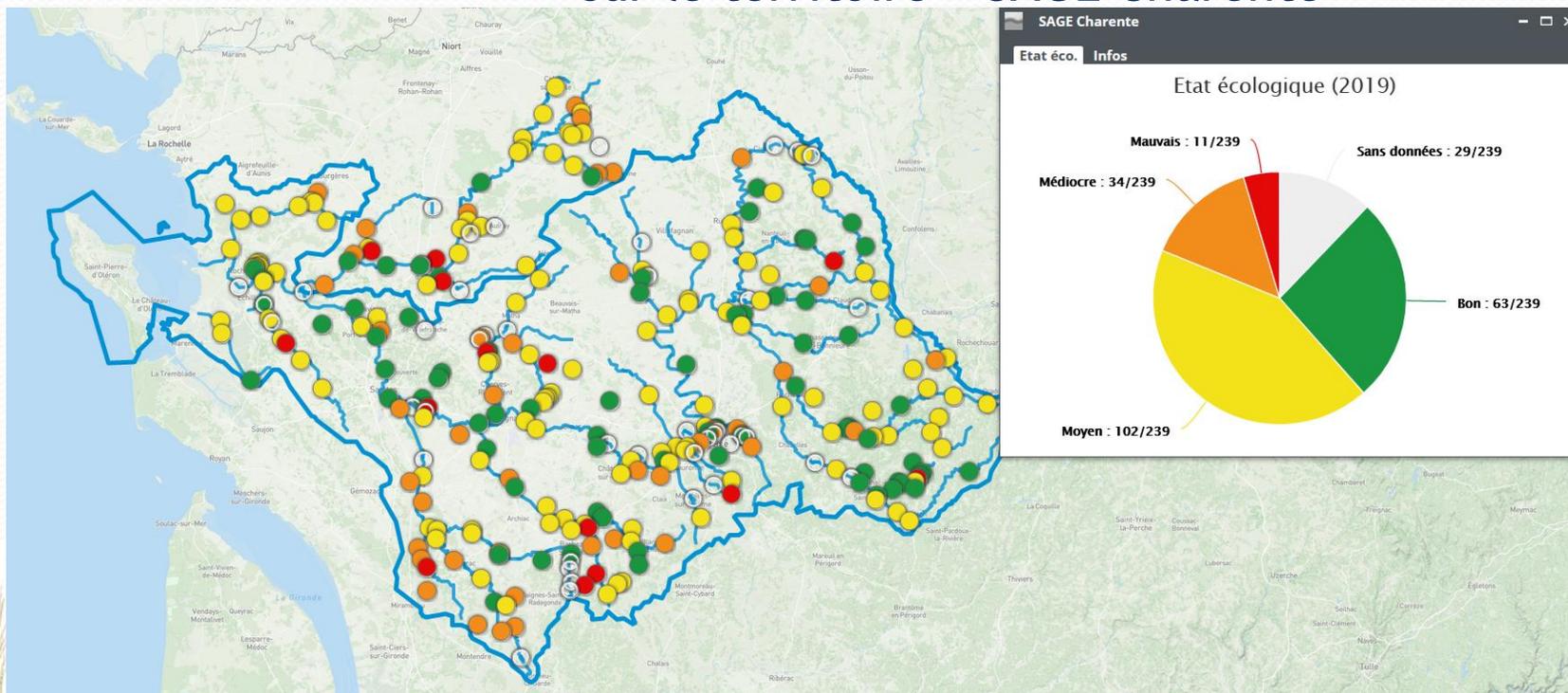
Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Statistiques territorialisées et annualisées

Exemple :

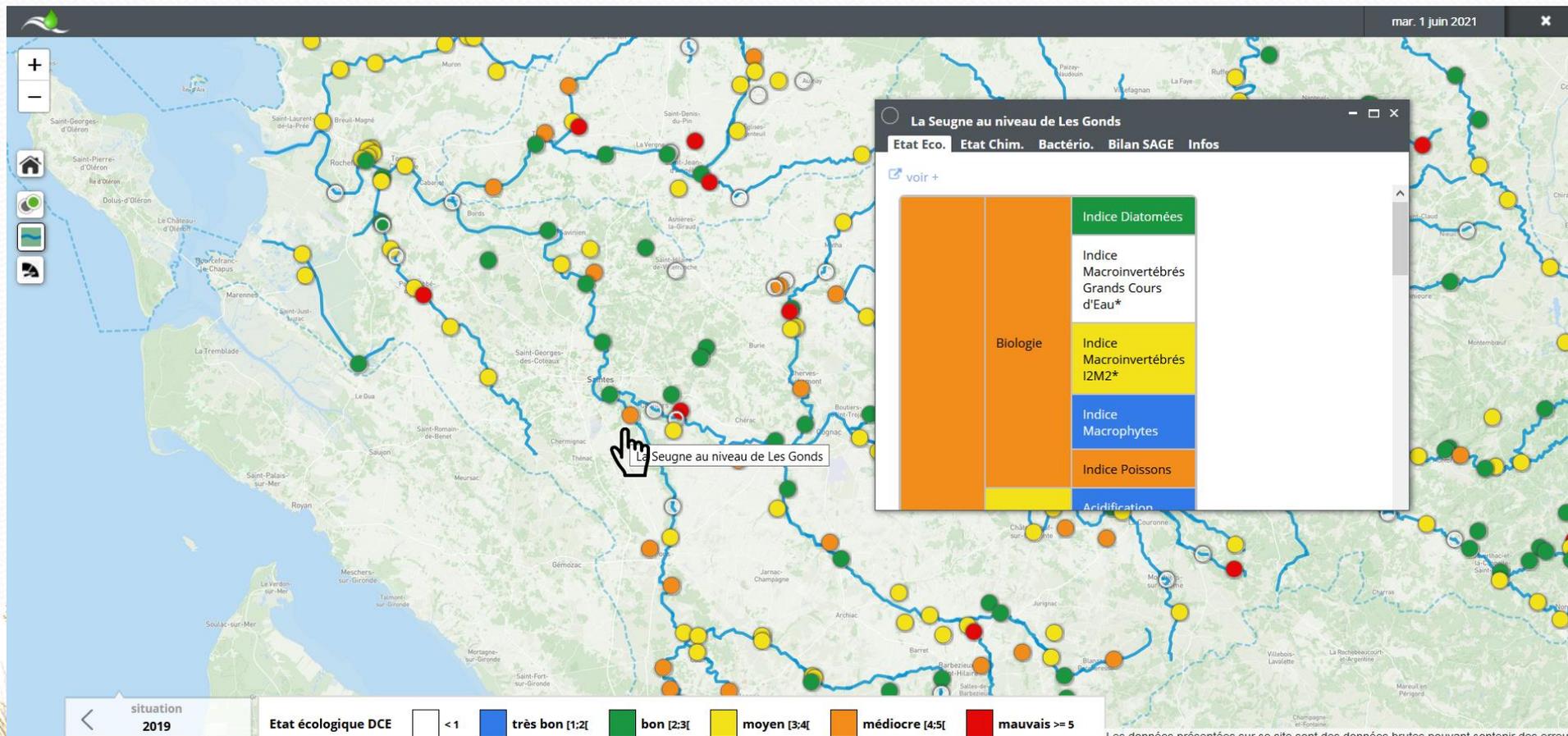
Nombre de stations dans chaque état pour le paramètre état écologique DCE, pour l'année 2019, sur le territoire « SAGE Charente »



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

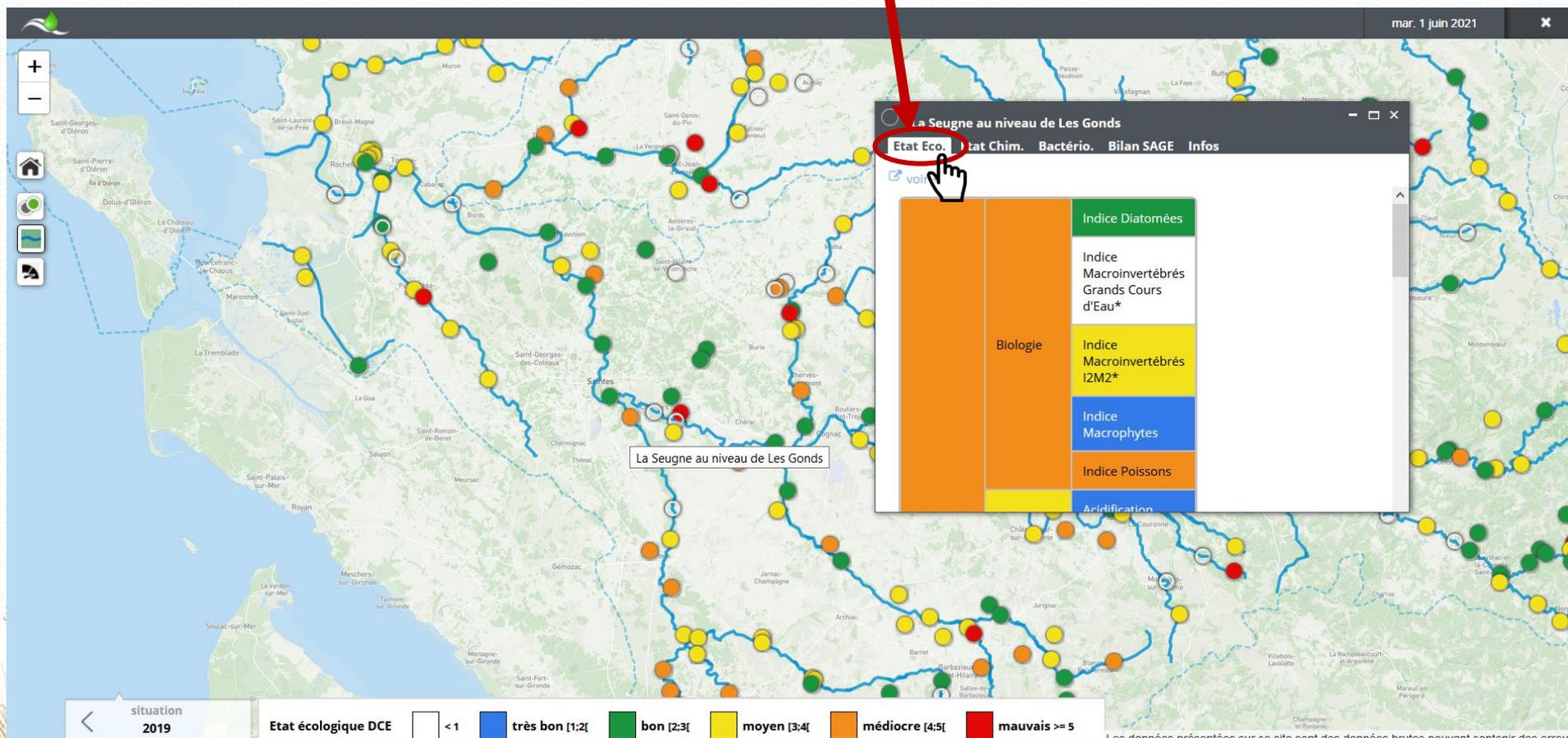
Clic sur une station : ouverture d'une fenêtre pop-up



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

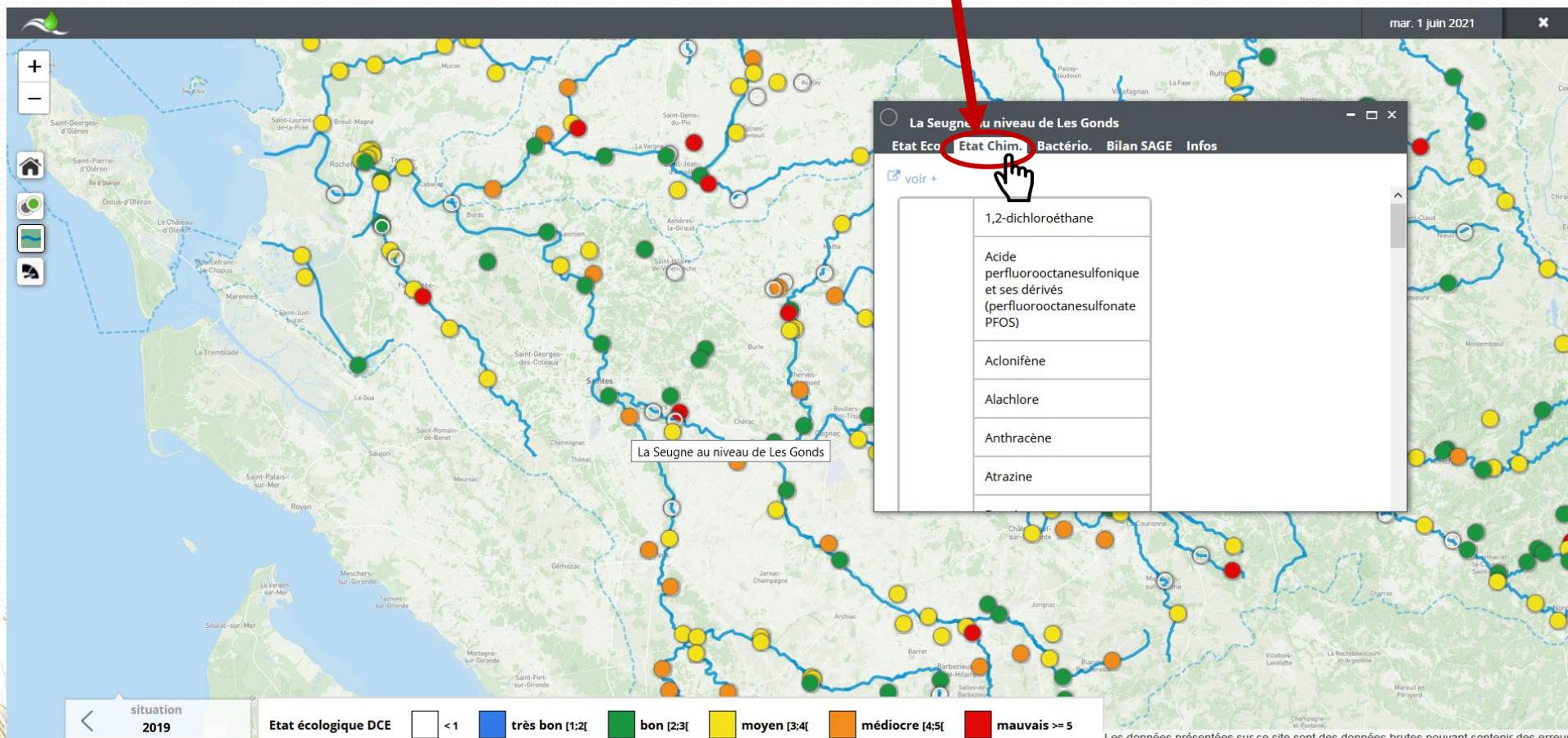
Accès aux états des paramètres : de l'état écologique DCE



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Accès aux états des paramètres : de l'état chimique DCE (*en cours*)

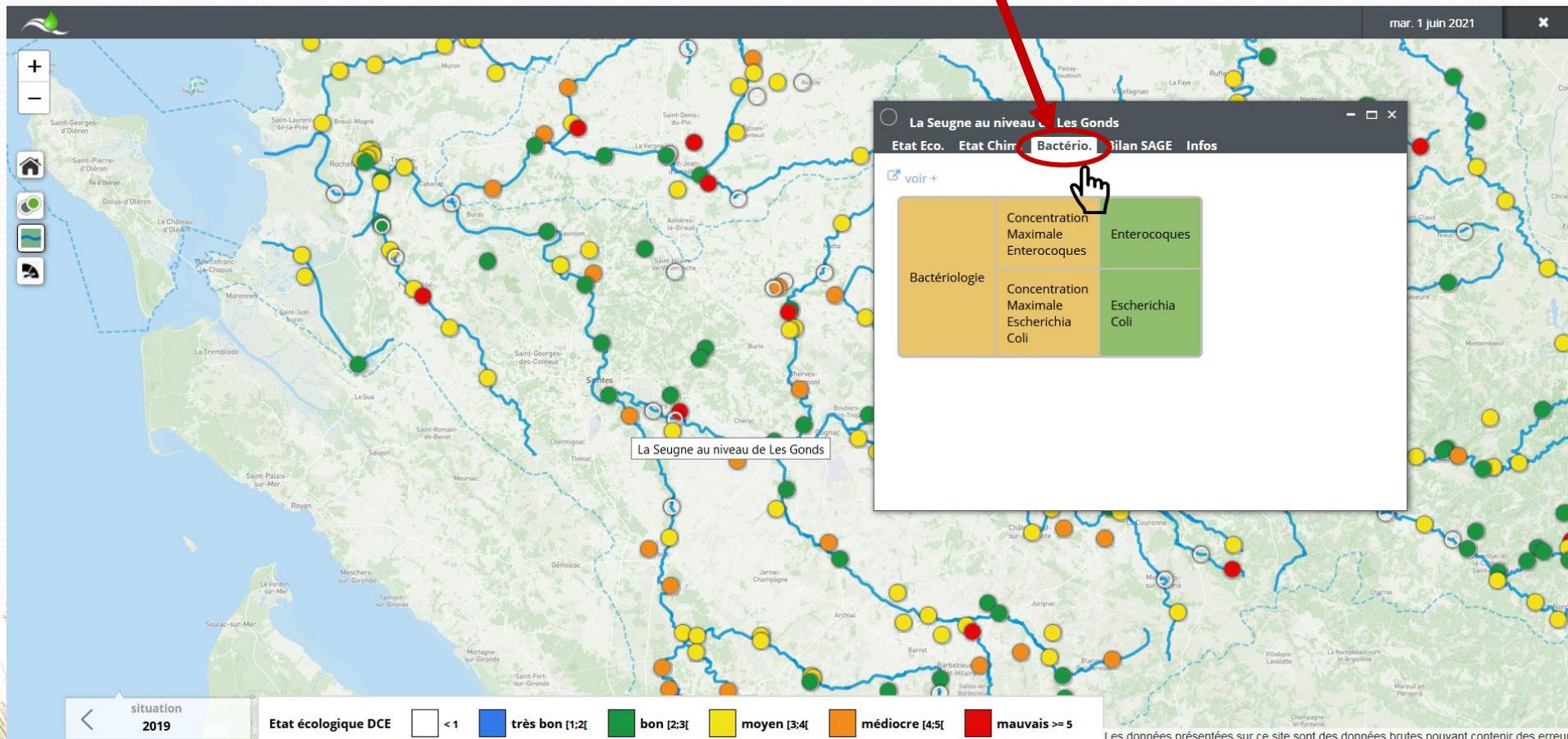


Les données présentées sur ce site sont des données brutes pouvant contenir des erreurs.

Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

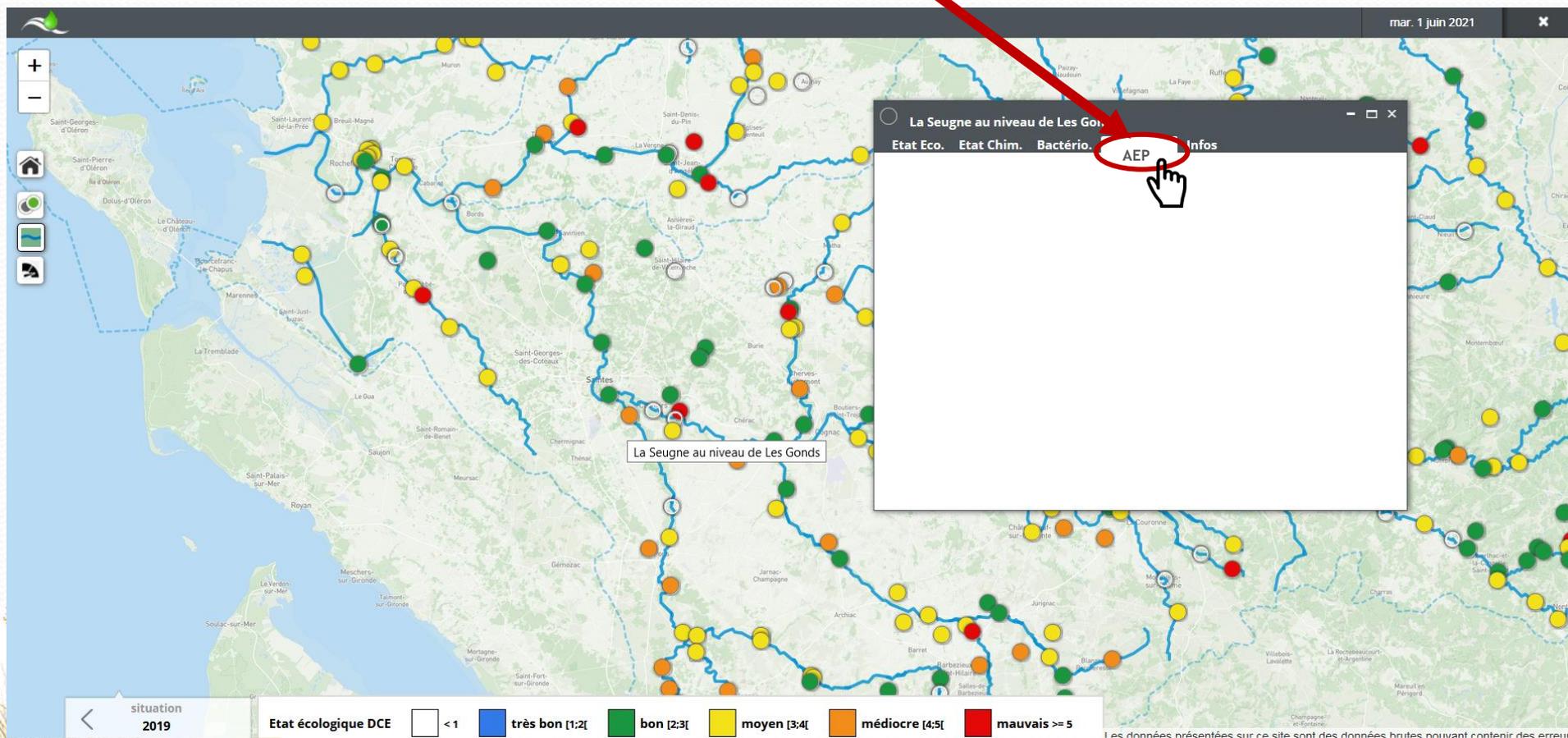
Accès aux états des paramètres : bactériologiques



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

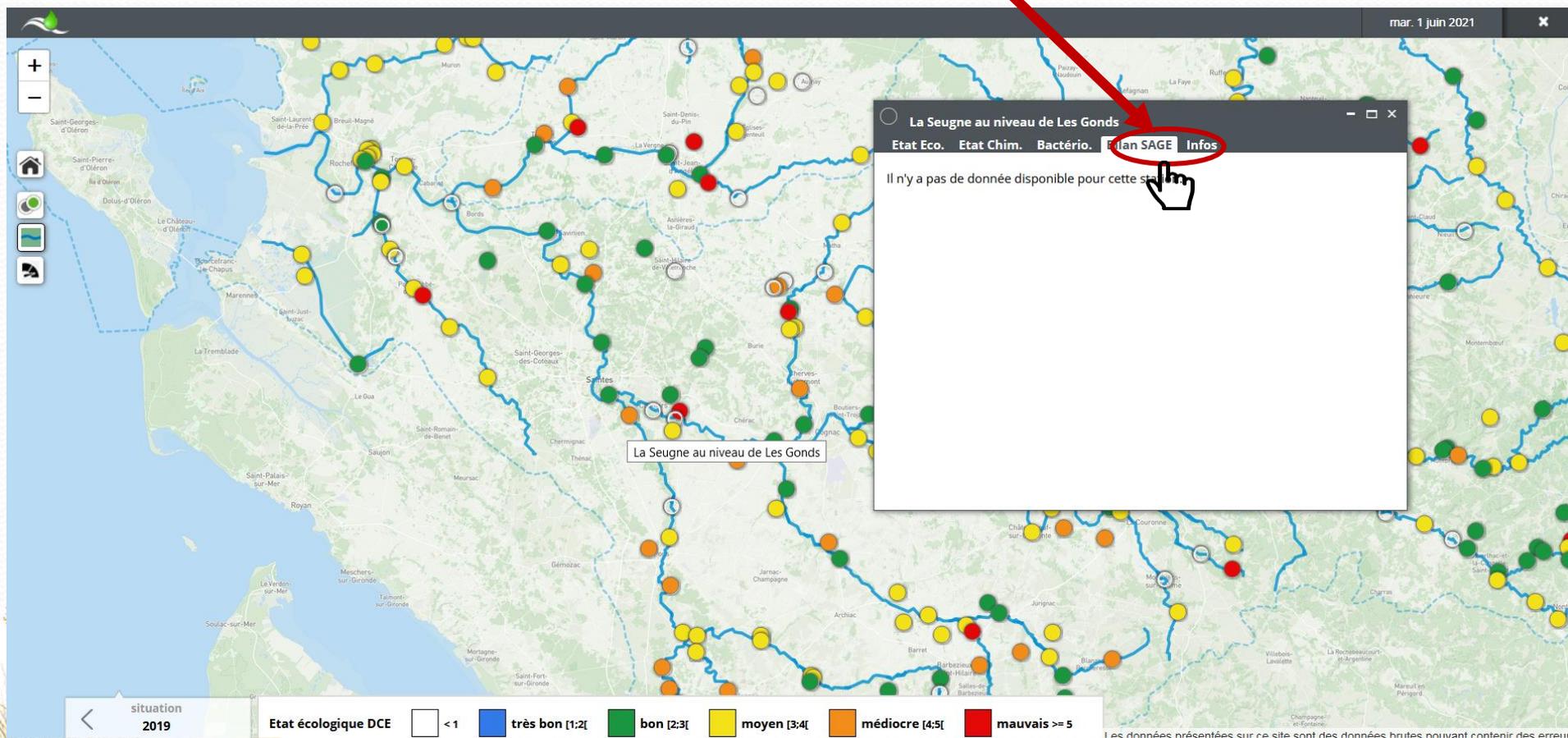
A VENIR : Nitrates et pesticides pour l'enjeu AEP



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

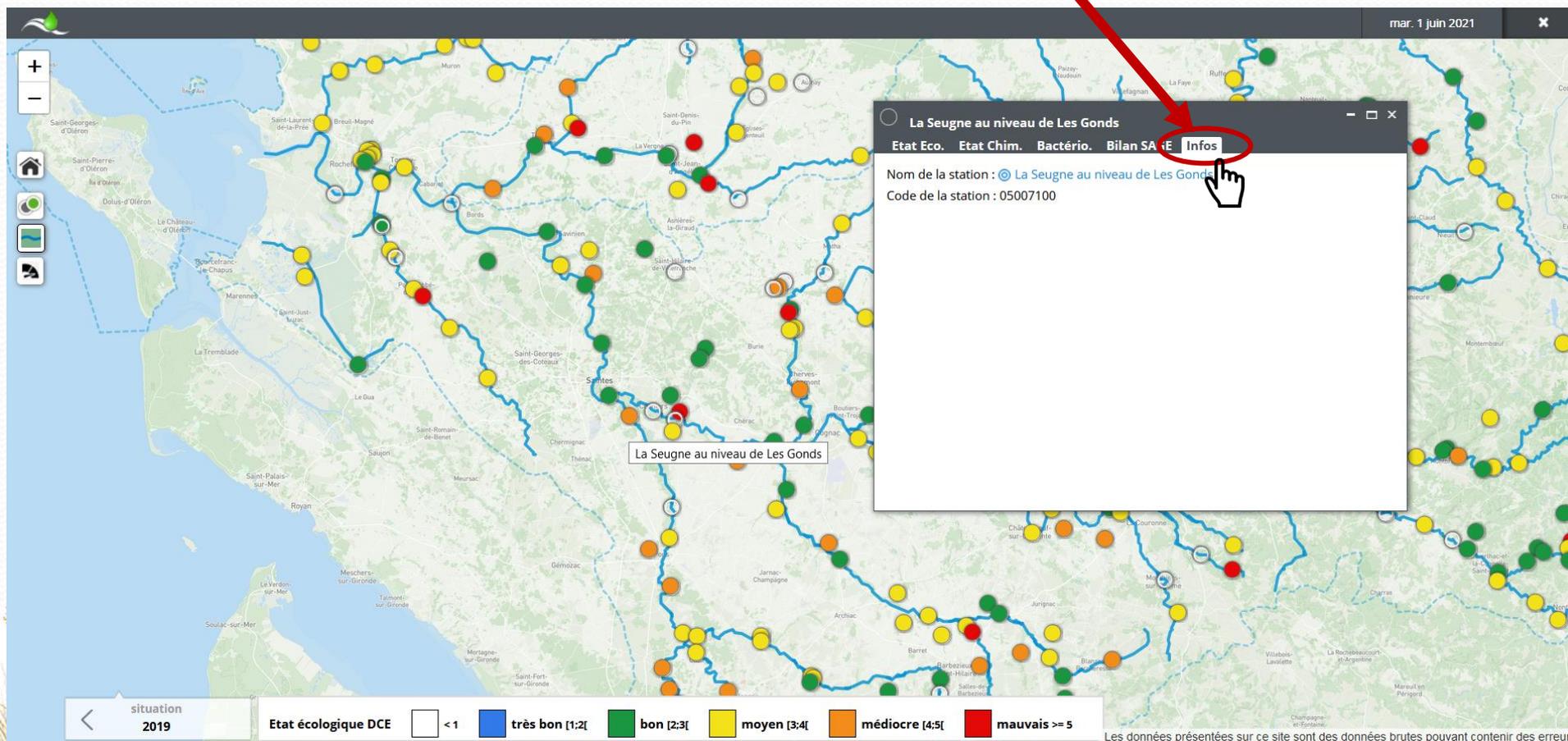
En cours : Espace de synthèse écrite des paramètres qualité, à l'échelle de la station dans le cadre de l'évaluation de l'état des eaux et des milieux aquatiques, sur une période donnée



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

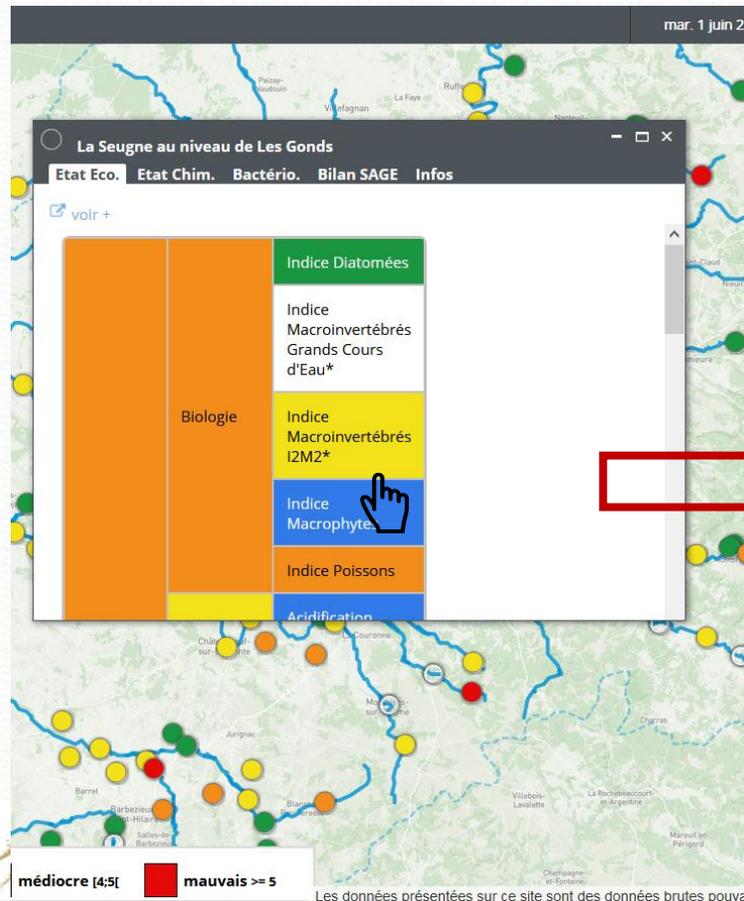
Informations sur la station : nom de la station, code de la station...



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Clic sur le tableau : un nouvel onglet s'ouvre dans le navigateur

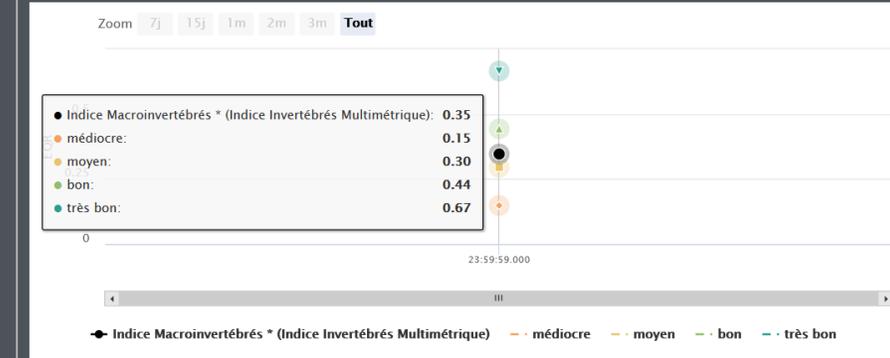


La Seugne au niveau de Les Gonds (05007100) 2018

Etat écologique	Biologie	Indice Diatomées
		Indice Macroinvertébrés Grands Cours d'Eau*
		Indice Macroinvertébrés I2M2*
		Indice Macrophytes
		Indice Poissons
	Physico-chimie	Acidification
		Effet des proliférations végétales [complément diag.]
		Matières organiques - Bilan de l'oxygène
		Nutriments
		Particules en suspensions [complément diag.]
	Température de l'eau	
	2,4-MCPA	
	Aminotriazole	

Indice Macroinvertébrés I2M2*

Indice Macroinvertébrés * (Indice Invertébrés Multimétrique)



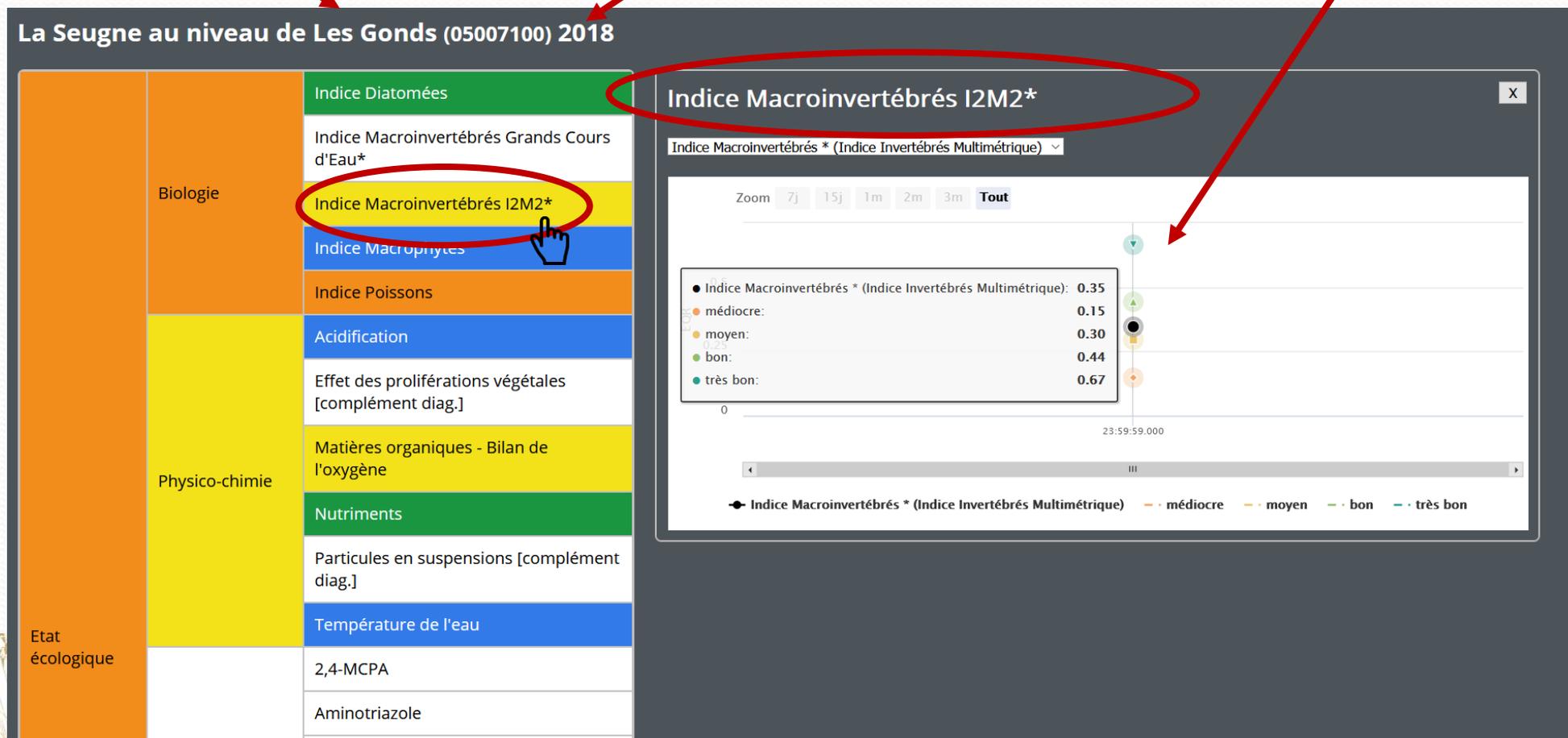
Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Nom et code de la station

Année observée

Affichage graphique dynamique des données disponibles et des seuils



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

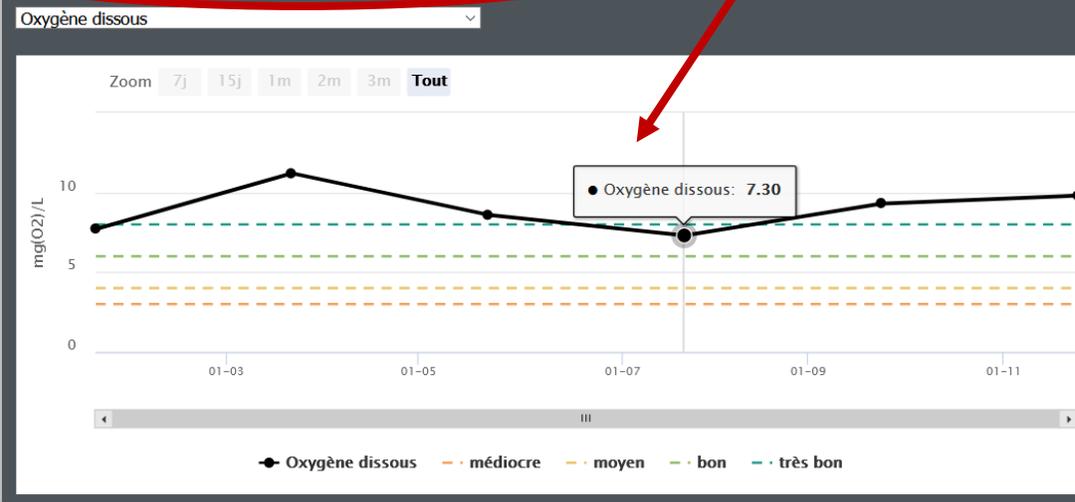
E-qualité

Affichage graphique dynamique des données disponibles et des seuils

La Seugne au niveau de Les Gonds (05007100) 2018

Etat écologique	Biologie	Indice Diatomées
		Indice Macroinvertébrés Grands Cours d'Eau*
		Indice Macroinvertébrés I2M2*
		Indice Macrophytes
		Indice Poissons
	Physico-chimie	Acidification
		Effet des proliférations végétales [complément diag.]
		Matières organiques - Bilan de l'oxygène
		Nutriments
		Particules en suspensions [complément diag.]
Etat écologique	Physico-chimie	Température de l'eau
		2,4-MCPA
		Aminotriazole

Matières organiques - Bilan de l'oxygène



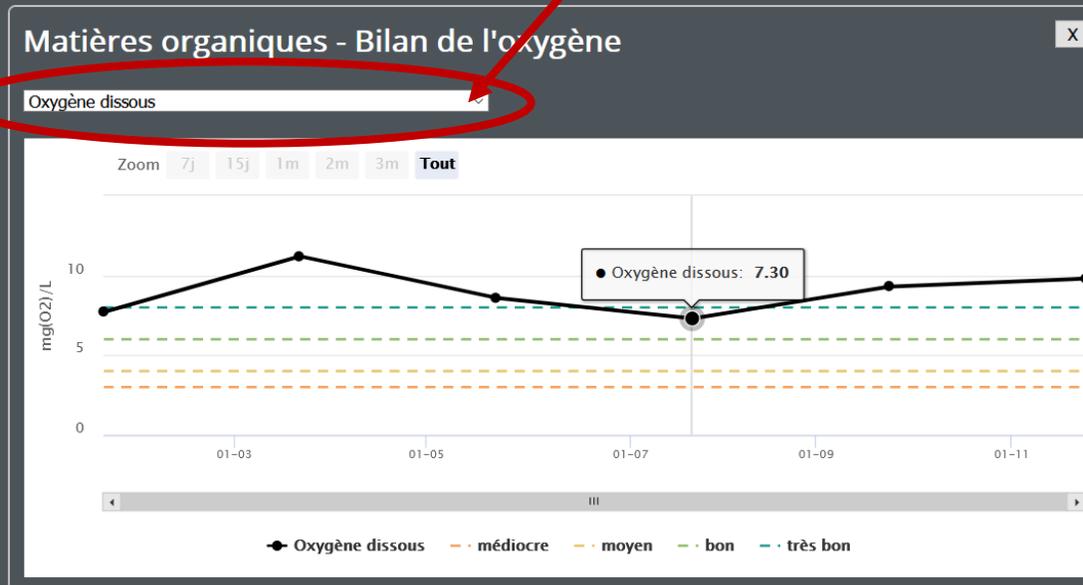
Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Possibilité d'afficher les différents paramètres qui composent la famille de paramètres « Matières organiques - Bilan de l'oxygène »

La Seugne au niveau de Les Gonds (05007100) 2018

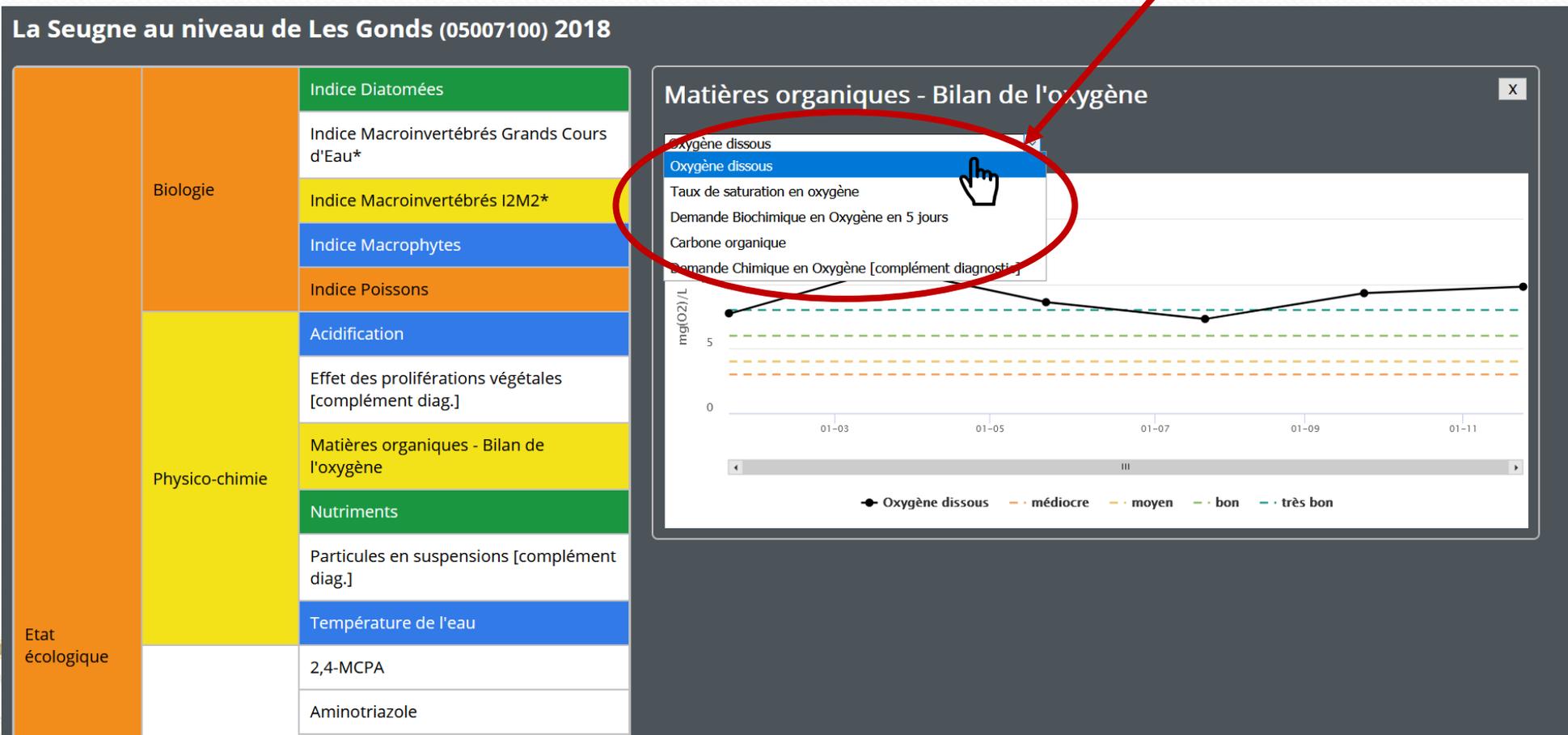
Etat écologique	Biologie	Indice Diatomées
		Indice Macroinvertébrés Grands Cours d'Eau*
		Indice Macroinvertébrés I2M2*
		Indice Macrophytes
		Indice Poissons
	Physico-chimie	Acidification
		Effet des proliférations végétales [complément diag.]
		Matières organiques - Bilan de l'oxygène
		Nutriments
		Particules en suspensions [complément diag.]
Etat écologique		Température de l'eau
		2,4-MCPA
		Aminotriazole



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Possibilité d'afficher les différents paramètres qui composent la famille de paramètres « Matières organiques - Bilan de l'oxygène »



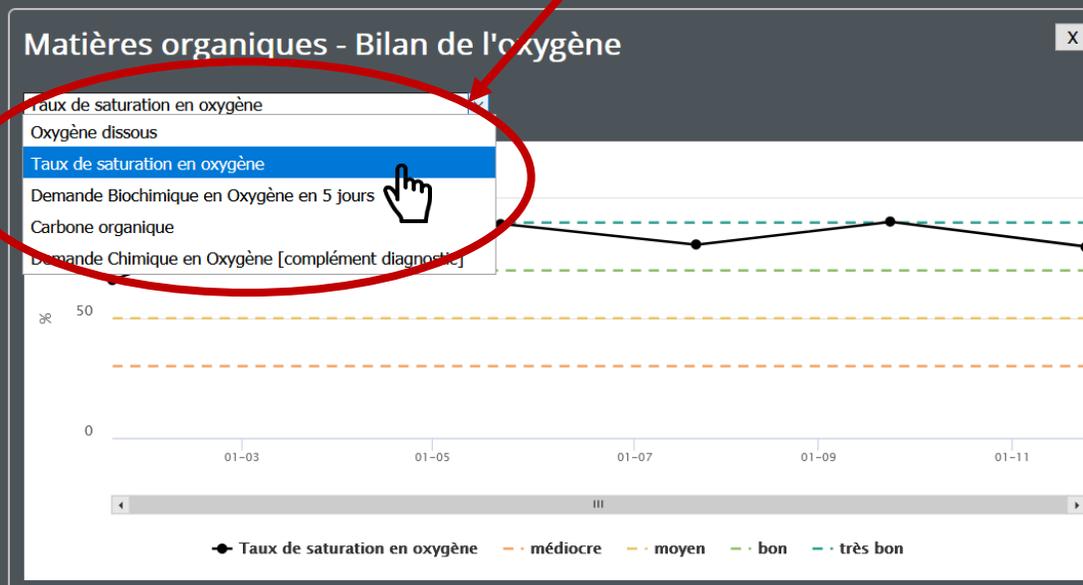
Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Possibilité d'afficher les différents paramètres qui composent la famille de paramètres « Matières organiques - Bilan de l'oxygène »

La Seugne au niveau de Les Gonds (05007100) 2018

Etat écologique	Biologie	Indice Diatomées
		Indice Macroinvertébrés Grands Cours d'Eau*
		Indice Macroinvertébrés I2M2*
		Indice Macrophytes
		Indice Poissons
	Physico-chimie	Acidification
		Effet des proliférations végétales [complément diag.]
		Matières organiques - Bilan de l'oxygène
		Nutriments
		Particules en suspensions [complément diag.]
	Température de l'eau	
	2,4-MCPA	
	Aminotriazole	



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

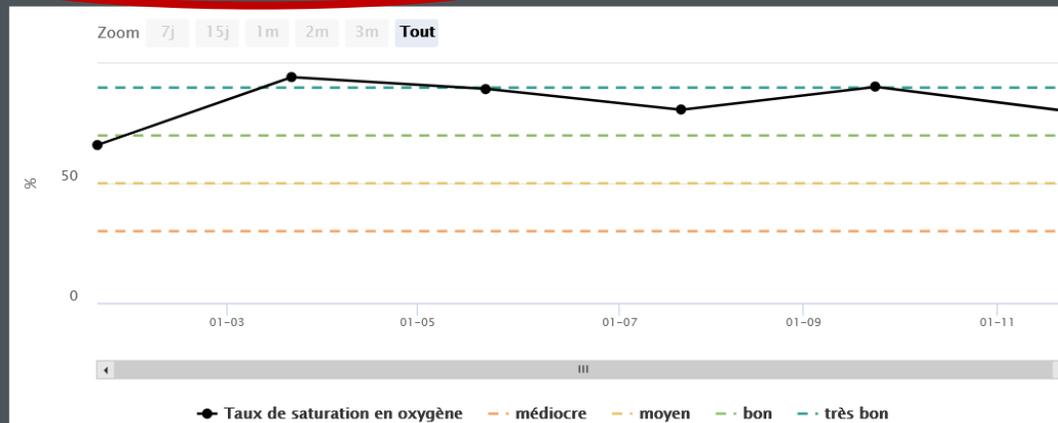
Possibilité d'afficher les différents paramètres qui composent la famille de paramètres « Matières organiques - Bilan de l'oxygène »

La Seugne au niveau de Les Gonds (05007100) 2018

Etat écologique	Biologie	Indice Diatomées
		Indice Macroinvertébrés Grands Cours d'Eau*
		Indice Macroinvertébrés I2M2*
		Indice Macrophytes
		Indice Poissons
	Physico-chimie	Acidification
		Effet des proliférations végétales [complément diag.]
		Matières organiques - Bilan de l'oxygène
		Nutriments
		Particules en suspensions [complément diag.]
		Température de l'eau
		2,4-MCPA
		Aminotriazole

Matières organiques - Bilan de l'oxygène

Taux de saturation en oxygène



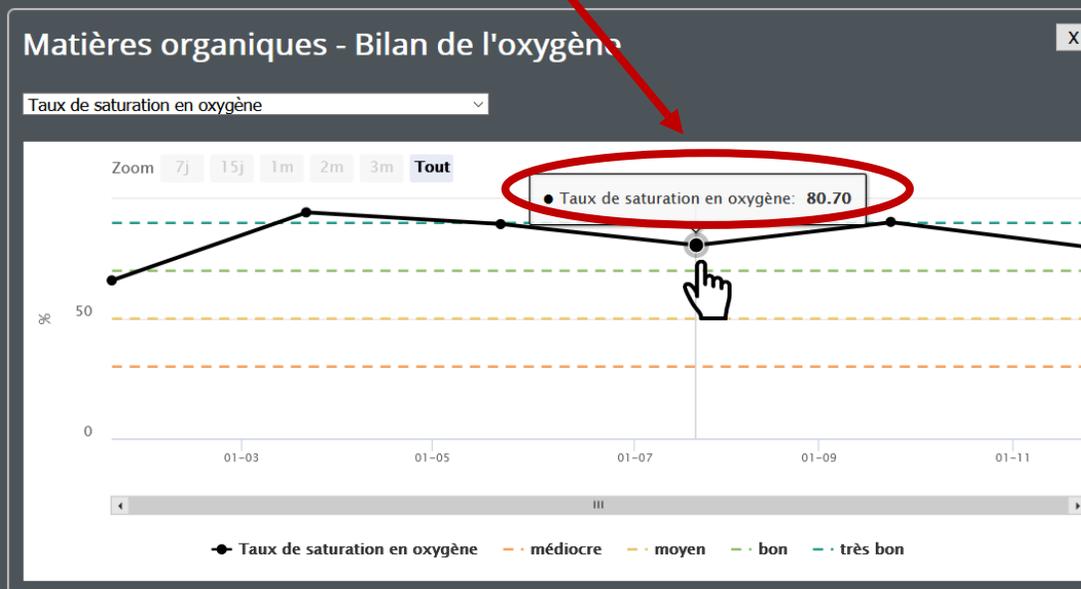
Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-qualité

Affichage de la valeur de la mesure lors du survol des points du graphique

La Seugne au niveau de Les Gonds (05007100) 2018

Etat écologique	Biologie	Indice Diatomées
		Indice Macroinvertébrés Grands Cours d'Eau*
		Indice Macroinvertébrés I2M2*
		Indice Macrophytes
		Indice Poissons
	Physico-chimie	Acidification
		Effet des proliférations végétales [complément diag.]
		Matières organiques - Bilan de l'oxygène
		Nutriments
		Particules en suspensions [complément diag.]
Température de l'eau		
2,4-MCPA		
Aminotriazole		



Informations annexes – Projet de plateforme E-Qualité

E-quality

Possibilité d'afficher plusieurs graphiques les uns en dessous des autres

La Seugne au niveau de Les Gonds (05007100) 2018

Etat écologique	Biologie	Indice Diatomées
		Indice Macroinvertébrés Grands Cours d'Eau*
		Indice Macroinvertébrés I2M2*
		Indice Macrophytes
		Indice Poissons
	Physico-chimie	Acidification
		Effet des proliférations végétales [complément diag.]
		Matières organiques - Bilan de l'oxygène
		Nutriments
		Particules en suspensions [complément diag.]
	Polluants spécifiques	Température de l'eau
		2,4-MCPA
		Aminotriazole
		AMPA
		Arsenic
Bentazone		
Chlortoluron		
Chrome		
Cuivre		
Glyphosate		
Métazachlore		
Nicosulfuron		

Température de l'eau

Température de l'eau

Zoom 7j 15j 1m 2m 3m Tout

Température de l'eau

01-02 01-05 01-07 01-09 01-11

Température de l'eau bon moyen médiocre mauvais

Matières organiques - Bilan de l'oxygène

Taux de saturation en oxygène

Zoom 7j 15j 1m 2m 3m Tout

Taux de saturation en oxygène

01-02 01-05 01-07 01-09 01-11

Taux de saturation en oxygène médiocre moyen bon très bon

Informations annexes – Perspectives d'adaptation des dispositifs de suivis

→ Suivi qualité : sur les stations plancher (+ optimales)

➤ Pour pouvoir comparer les résultats :

- ✓ dans le temps sur une même station,
- ✓ d'une station à un autre,
- ✓ d'un sous-bassin à un autre,
- ✓ etc.

→ Estimation de flux : couplage suivis qualité X hydrométrie (débits)

➤ Pour préciser les contributions relatives :

- ✓ des affluents vis-à-vis du fleuve
- ✓ des sous-affluents vis-à-vis des affluents
- ✓ etc.

Réflexions à finaliser
à l'échelle locale



Informations annexes – Perspectives d'adaptation des dispositifs de suivis

Suivi qualité : sur les stations plancher

38 Stations proposées suivi plancher

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente du bassin Charente

Code	Libelle	Suivi macropolluants	Suivi pesticides	Suivi hydrobiologie
05006900	Charente - Taillebourg	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05007290	Charente - Chaniers (Beillant)	f6 (EPTB-RECEMA)	f4 (EPTB-RECEMA)	D (EPTB-RECEMA)
05007600	Seugne - chateau Renaud	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05NW7900	Trèfle aval confluence du Mortier	f6 (RCD17)	f5 (RCD17) ?	I + D (AEAG)
05007985	Seugne - Clion	f6 (RCD17)	f5 (RCD17)	I + D (RCD17)
05010950	Le Ne – Ars	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	D (AEAG)
05011500	Le Ne - La Magdeleine	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05011600	Le Beau - Saint-Medard	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	D (AEAG)
05012000	L'Antenne - Javrezac	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05013000	La Charente - Merpins	f12 (AEAG)	A compléter ?	D (AEAG)
05013100	La Soloire - la prairie de Varaize	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05013200	La Charente - St-Brice	f12 (AEAG)	A compléter ?	I + D (AEAG)
05013900	La Charente - St-Simeux	f12 (AEAG)	A compléter ?	I + D (AEAG)
05014195	Boeme - Nersac (aval LGV)	f6 (SyBRA-RECEMA)	A compléter ?	I + D (SyBRA-RECEMA)
05015000	La Charente au Pont de La Meure	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	D (AEAG)
05015060	Nouere - Cheneuzac	f12 (AEAG)	A compléter ?	I + D (AEAG)
05015100	Le Charraud - St-Michel	f12 (AEAG)	A compléter ?	I + D (AEAG)
05015300	Les Eaux Claires - St-Michel	f12 (AEAG)	A compléter ?	I + D (AEAG)
05015900	La Touvre - Le Gond-Pontouvre	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05018000	La Charente - Roffit	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05018400	La Charente - Montignac sur Charente	f12 (AEAG)	A compléter ?	I + D (AEAG)
05018700	L'Aume - Chantemerle	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05018800	L'Aume - l'aval des marais	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05018950	Le Bief - Luxe	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05019000	La Charente - Luxe	f12 (AEAG)	A compléter ?	D (AEAG)
05019930	La Bonnierre - Puygelier	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05019940	Bonnierre - Villebette	A compléter ?	A compléter ?	A compléter ?
05021250	La Tardoire - Roussines	f12 (AEAG)	f4 (SYMBABT-RECEMA)	A compléter ?
05021700	Le Trieux au niveau de Bussiere Badil	f12 (AEAG)	A compléter ?	I + D (AEAG)
05022070	Doue - Le Bourdeix	f12 (AEAG)	A compléter ?	A compléter ?
05022250	Son-Sonnette - Saint-Front	f6 (SBAISS-RECEMA)	f4 (SBAISS-RECEMA)	I + D (SBAISS-RECEMA)
05022400	L'Argent-Or - Poursac	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05022705	Bandiat - Saint Martial de Valette	f6 (SYMBABT-RECEMA)	A compléter ?	I + D (SYMBABT-RECEMA)
05023000	La Charente au Pont de Barro	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05024000	La Charente - St-Saviol	f12 (AEAG)	f4 (EPTB-RECEMA)	I + D (AEAG)
05024200	La Charente - Alloue	f12 (AEAG)	f6 (AEAG)	I + D (AEAG)
05024300	La Charente - Suris	f12 (AEAG)	f4 (EPTB-RECEMA)	I + D (AEAG)
05024309	La Charente au niveau de Videix	f12 (AEAG)	f4 (EPTB-RECEMA)	I + D (AEAG)

+1 station à compléter ?

+13 stations à compléter ?

+3 stations à compléter ?

Pour pouvoir comparer les résultats :

- dans le temps sur une même station,
- d'une station à un autre,
- d'un sous-bassin à un autre,
- etc.

+ Meilleure valorisation données « Poissons » :

- Programmations coordonnées
- Partenariats experts Fédérations pêche, OFB
- Exploitation des données et métriques au-delà de la classe de l'indice global
- Liens avec autres indices biologiques et pressions physicochimiques

Informations annexes – Perspectives d'adaptation des dispositifs de suivis

Estimation de flux : couplage suivis qualité X hydrométrie (débits)

Partie fluviale

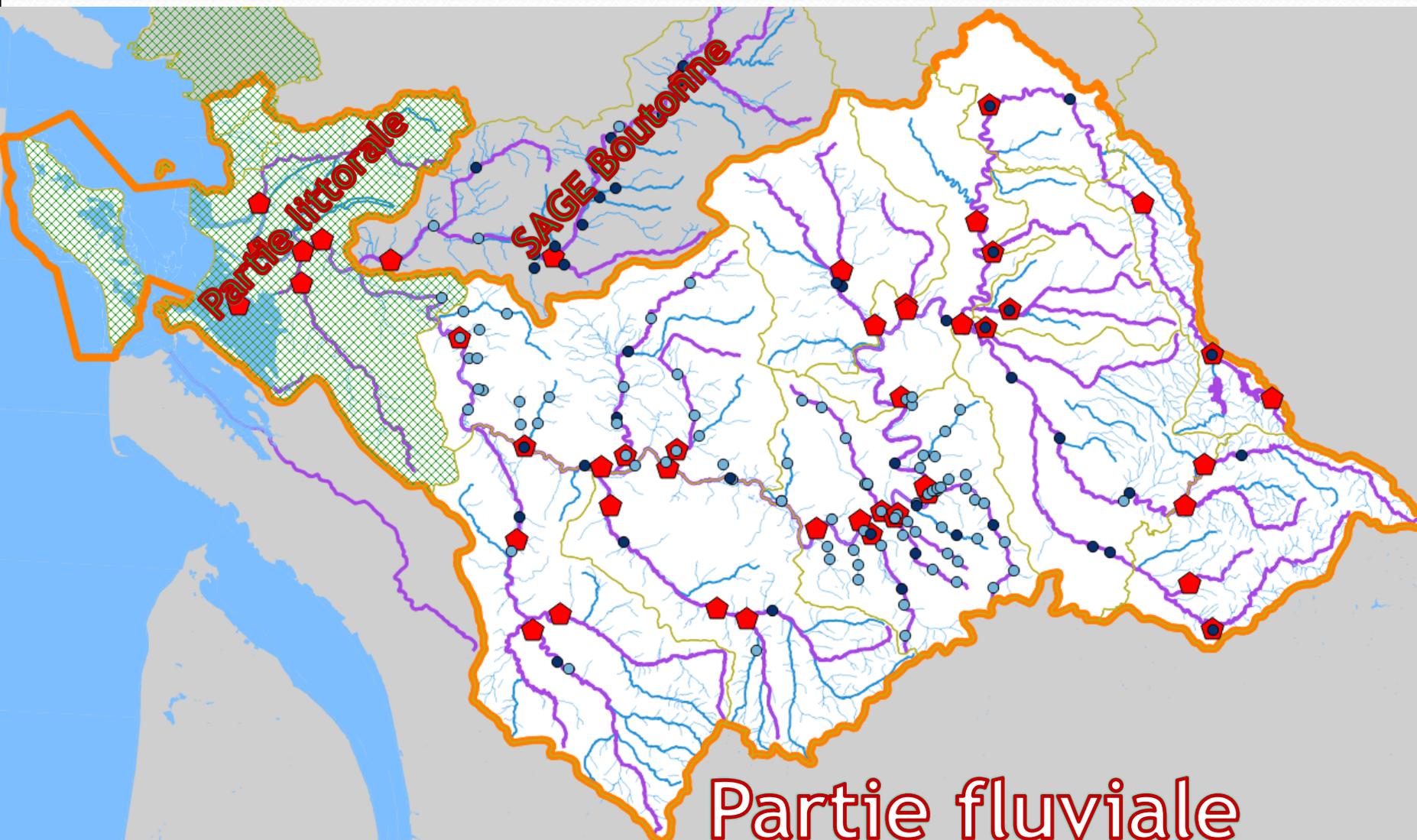
- Réseau hydrographique primaire
- Réseau hydrographique secondaire
- Réseau hydrographique tertiaire

 38 Stations proposées suivi plancher

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente du bassin Charente

- ✓ Stations d'évaluation des principaux secteurs le long du fleuve Charente
- ✓ Stations à l'exutoire des principaux affluents du fleuve Charente
- ✓ Stations d'évaluation des secteurs amont du réseau principal du bassin de la Charente

- Stations hydrométriques (débits)
- Stations hydrométriques (hauteurs)



Partie fluviale

1^{ère} séance plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente

5 juillet 2021 - Saintes - visioconférence

Informations annexes – Perspectives d'adaptation des dispositifs de suivis

Estimation de flux : couplage suivis qualité X hydrométrie (débits)

38 Stations proposées suivi plancher ● Stations hydrométriques (débits)

+13 échelles à installer et tarer ?

Code	Libelle	Couplage hydrométrie
05006900	Charente - Taillebourg	
05007290	Charente - Chaniers (Beillant)	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Chaniers - Beillant)
05007600	Seugne - chateau Renaud	Station hydrométrique fonctionnelle (Seugne à la Lijardière)
05NW7900	Trèfle aval confluence du Mortier	Echelle à installer et tarer sur la station
05007985	Seugne - Clion	Station hydrométrique fonctionnelle (Seugne à St-Germain-de-Lusignan) ?
05010950	Le Ne - Ars	Station hydrométrique fonctionnelle (Né à les Perceptiers - Salles-d'Angles)
05011500	Le Ne - La Magdeleine	Station hydrométrique fonctionnelle (Né à Nonaville - Pont-à-Brac) + Station hydrométrique fonctionnelle (Beau à St-Médard)
05011600	Le Beau - Saint-Médard	Station hydrométrique fonctionnelle (Beau à St-Médard)
05012000	L'Antenne - Javrezac	Station hydrométrique aux débits modélisés (Antenne à Javrezac)
05013000	La Charente - Merpins	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Chaniers - Beillant) - Station hydrométrique fonctionnelle (Né à les Perceptiers - Salles-d'Angles) -
05013100	La Soloire - la prairie de Varaize	2 échelles à installer et tarer : sur le Gua (05010850) et sur le Coran (05007300)
05013200	La Charente - St-Brice	2 échelles à installer et tarer (Tourtrat aval + Soloire en aval du Capitaine) : étude faisabilité préalable nécessaire)
		Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Mainxe)
05013900	La Charente - St-Simeux	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Vendelle - La Côte) + Station hydrométrique en projet DREAL Argence + Station hydrométrique fonctionnelle (Touvre à Foulpougne) +
05014195	Boeme - Nersac (aval LGV)	Station hydrométrique fonctionnelle (Charreau à Voeuil-et-Giget - Pont-Neuf) + 05015300 + 05015060 + Station hydrométrique fonctionnelle (Boême au pont LGV)
		Station hydrométrique fonctionnelle (Boême au pont LGV)
05015000	La Charente au Pont de La Meure	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Vendelle - La Côte) + Station hydrométrique en projet DREAL Argence + Station hydrométrique fonctionnelle (Touvre à Foulpougne) +
05015060	Nouere - Cheneuzac	Station hydrométrique fonctionnelle (Charreau à Voeuil-et-Giget - Pont-Neuf) + 05015300 + 05015060
05015100	Le Charraud - St-Michel	Echelle à installer et tarer sur la station
05015300	Les Eaux Claires - St-Michel	Station hydrométrique fonctionnelle (Charreau à Voeuil-et-Giget - Pont-Neuf)
05015900	La Touvre - Le Gond-Pontouvre	Echelle à installer et tarer sur la station
05018000	La Charente - Roffit	Station hydrométrique fonctionnelle (Touvre à Foulpougne)
05018400	La Charente - Montignac sur Charente	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Vendelle - La Côte) + Station hydrométrique en projet DREAL Argence
05018700	L'Aume - Chantemerle	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Vendelle - La Côte)
05018800	L'Aume - l'aval des marais	Station hydrométrique fonctionnelle (Aume à Moulin de Gouge)
05018950	Le Bief - Luxe	Station hydrométrique fonctionnelle (Aume à Moulin de Gouge) + Station hydrométrique fonctionnelle (Couture à Oradour)
05019000	La Charente - Luxe	Echelle à installer et tarer sur la station
05019930	La Bonnieure - Puygelier	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Mansle)
05019940	Bonnieure - Villebette	Station hydrométrique fonctionnelle (Bonnieure à St-Ciers) + Station hydrométrique fonctionnelle (Tardoire à Coulgens)
05021250	La Tardoire - Roussines	Station hydrométrique fonctionnelle (Bonnieure à St-Ciers)
05021700	Le Trieux au niveau de Bussiere Badil	Station hydrométrique fonctionnelle (Tardoire à Maisonnis)
05022070	Doue - Le Bourdeix	Echelle à installer et tarer sur la station
05022250	Son-Sonnette - Saint-Front	Echelle à installer et tarer sur la station
05022400	L'Argent-Or - Poursac	Station hydrométrique fonctionnelle (Son-Sonnette à St-Front)
05022705	Bandiat - Saint Martial de Valette	Station hydrométrique fonctionnelle (Argent-Or à Poursac)
05023000	La Charente au Pont de Barro	Station hydrométrique fonctionnelle (Bandiat à St-Martial)
05024000	La Charente - St-Saviol	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Saint-Saviol) + 2 échelles à installer et tarer sur le Ciboui (05023200) et le Lien-Péruse (05023050)
05024200	La Charente - Alloue	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Saint-Saviol)
05024300	La Charente - Suris	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Suris)
05024309	La Charente au niveau de Videix	Station hydrométrique fonctionnelle (Charente à Suris)
		Echelle à installer et tarer sur la station

Potentiellement 13 échelles à installer et tarer...

Pour préciser les contributions relatives

:

- des affluents vis-à-vis du fleuve
- etc.

Indispensables pour une évaluation minimale cohérente du bassin Charente

Juillet 2020



18ème plénière de la Commission Locale de l'Eau Charente
5 juillet 2021 - Saintes - visioconférence

Information

Porteur : Etat

Calendrier prévisionnel
(année : N)

N +1 +2 +3 +4 +5

E50 Mettre en place un arrêté cadre unique à l'échelle du bassin Charente

La CLE souhaite la mise en place d'un unique arrêté cadre sur le bassin versant de la Charente (pour les différents OUGC du bassin) précisant les seuils et règles de mise en œuvre des mesures de limitation des usages, afin de garantir la cohérence et l'harmonisation des décisions entre départements, tout en prenant en compte les spécificités des sous-territoires.

La CLE souhaite qu'un bilan annuel à l'échelle du bassin, intégrant notamment le suivi d'indicateurs de pressions, lui soit présenté par les services de l'Etat.

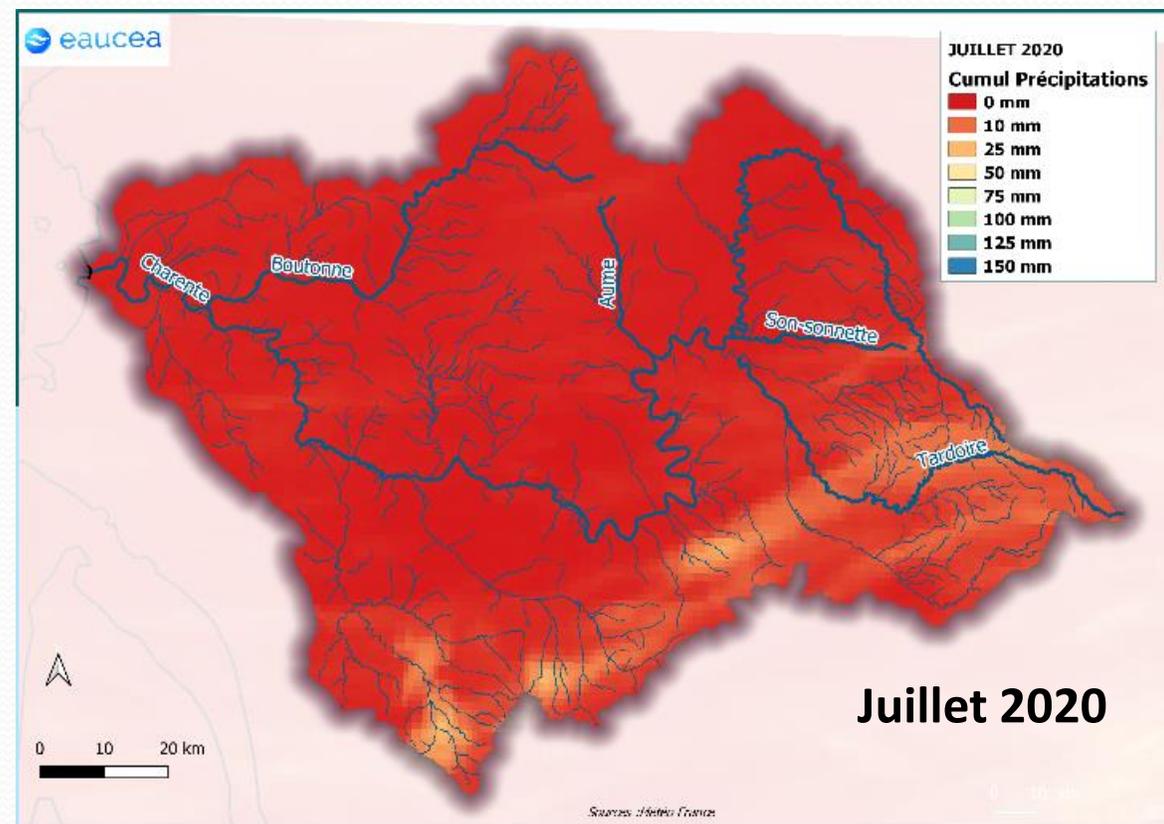
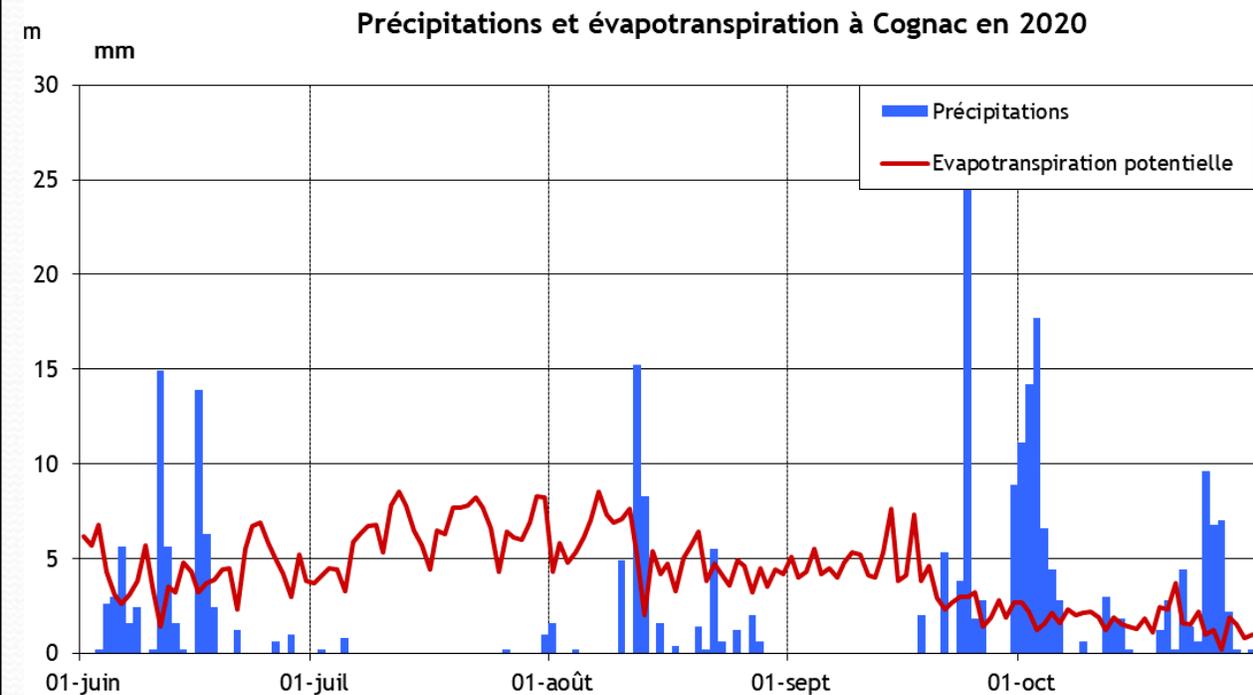
Présentation des éléments remarquables de la période d'été 2020 :

- Météo
- Respect des objectifs hydrologiques
- Hydrométrie – Vindelle et Beillant
- Barrages de Lavaud et Mas Chaban (taux de remplissage, volumes, ...)
- Impact et efficacité des lâchers
- Réseaux de suivi des écoulements (ONDE, linéaire)



Information

Météo



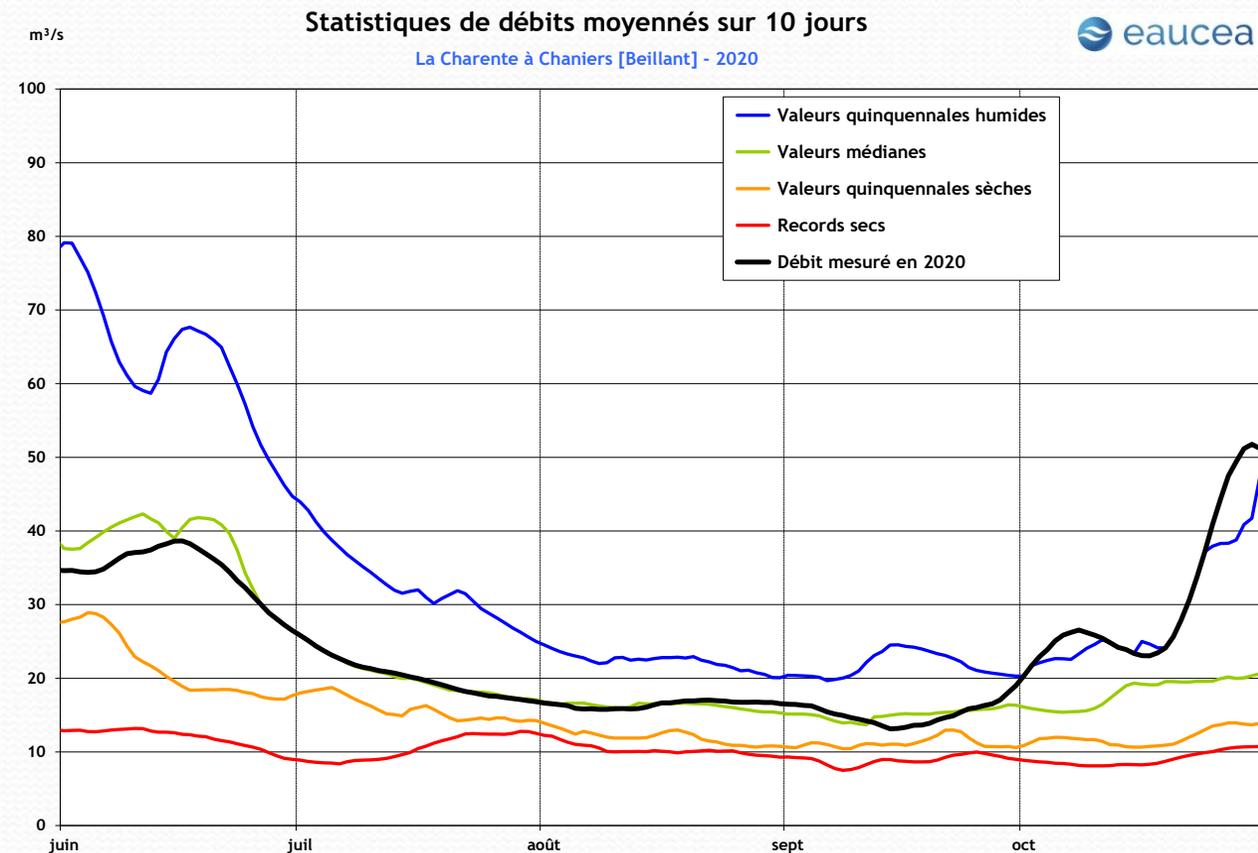
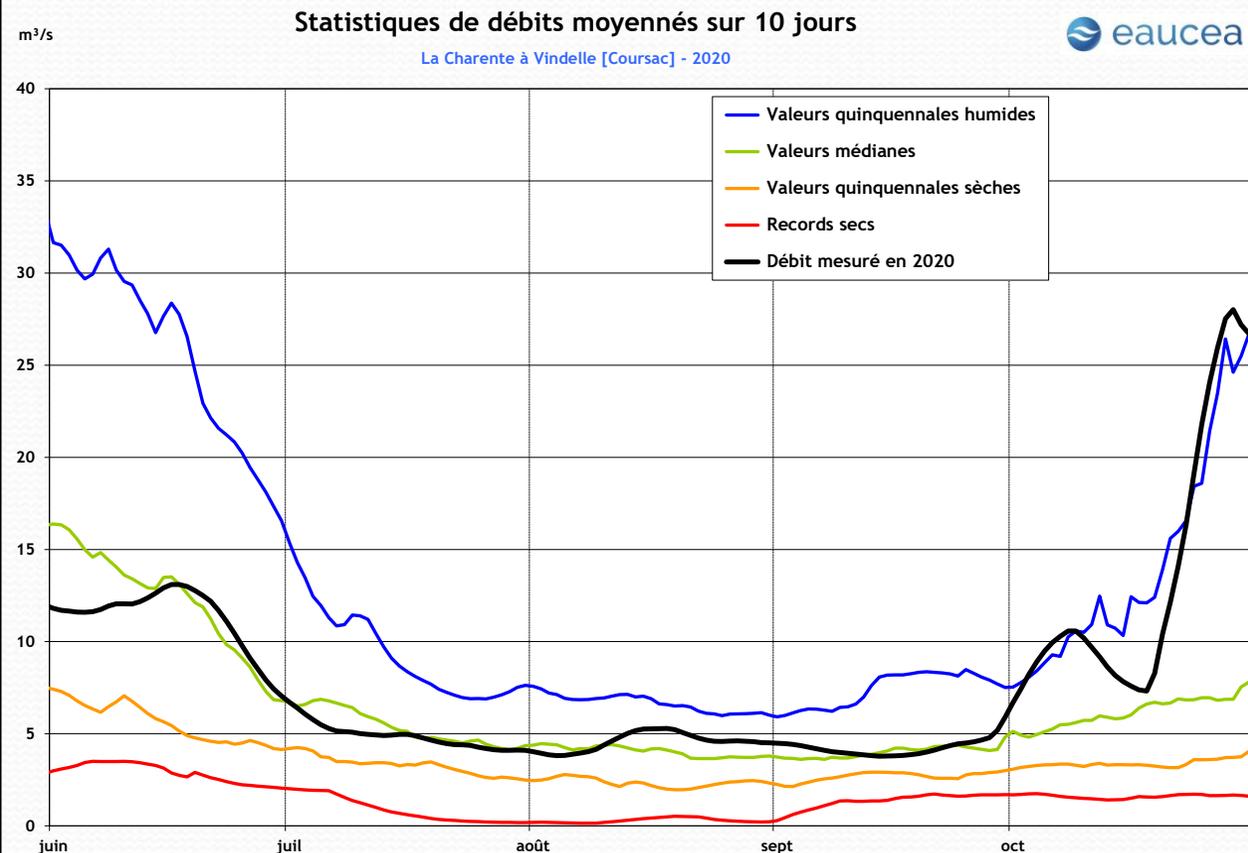
Information

Respect des objectifs hydrologiques

Cours d'eau	Station	QMNA (m³/s)	VCN10 (m³/s)	Période VCN10	DOE-DOC (m3/s)	DCR (m3/s)	Nb jours sous le DOE	Nb jours sous le DCR	Déficit / DOE (hm³)	Déficit / DCR (hm³)	Respect DOE ou DOC
CHARENTE	SURIS	0.99	0.59	28/06 au 07/07							
CHARENTE	CHARROUX [PONT DE ROCHEMEAUX]	0.99	0.59	28/06 au 07/07	0.25	0.08	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	SAINT-SAVIOL	1.86	1.47	13/10 au 22/10	0.85	0.28	0	0	0.00	0.00	
BONNIEURE	SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE [VILLEBETTE]	0.06	0.05	11/09 au 20/09	0.06	0.02	21	0	0.02	0.00	
TARDOIRE	MAISONNAIS-SUR-TARDOIRE	0.27	0.14	09/09 au 18/09	0.22	0.07	24	0	0.11	0.00	
TARDOIRE	MONTBRON	0.45	0.23	11/09 au 20/09	0.57	0.19	58	2	0.97	0.00	
BANDIAT	SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE	0.45	0.23	11/09 au 20/09							
TARDOIRE	COULGENS	0.00									
CHARENTE	MANSLE	4.41	4.08	10/09 au 19/09	2.7	0.9	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	VINDELLE	4.19	3.78	10/09 au 19/09	3	2.5	0	0	0.00	0.00	
TOUVRE	GOND-PONTOUVRE [FOULPOUGNE]	5.1	4.8	09/09 au 18/09	6.5	2.8	61	0	5.52	0.00	
CHARENTE	JARNAC	9.291	8.636	10/09 au 19/09	10	5	32	0	2.24	0.00	
NE	SALLES-D'ANGLES	0.01	0.01	23/09 au 02/10	0.4	0.13	101	67	2.52	0.58	
SEUGNE	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	0.11	0.10	05/09 au 14/09							
SEUGNE	LA LIJARDIERE	1.4	1.3	12/09 au 21/09	1	0.5	0	0	0.00	0.00	
CHARENTE	CHANIERES [BEILLANT]	15.02	13.13	10/09 au 19/09	15	9	13	0	1.91	0.00	
BOUTONNE	MOULIN DE CHATRE	0.73	0.59	11/09 au 20/09	0.68	0.4	18	0	0.11	0.00	

Information

Hydrométrie – Vindelle et Beillant



Information

Barrages de Lavaud et Mas Chaban

- Taux de remplissage au 1^{er} juin :

100%

- Objectif de gestion à Vindelle :

4 m³/s

- Efficiace du 1^{er} juin au 31 octobre :

74%

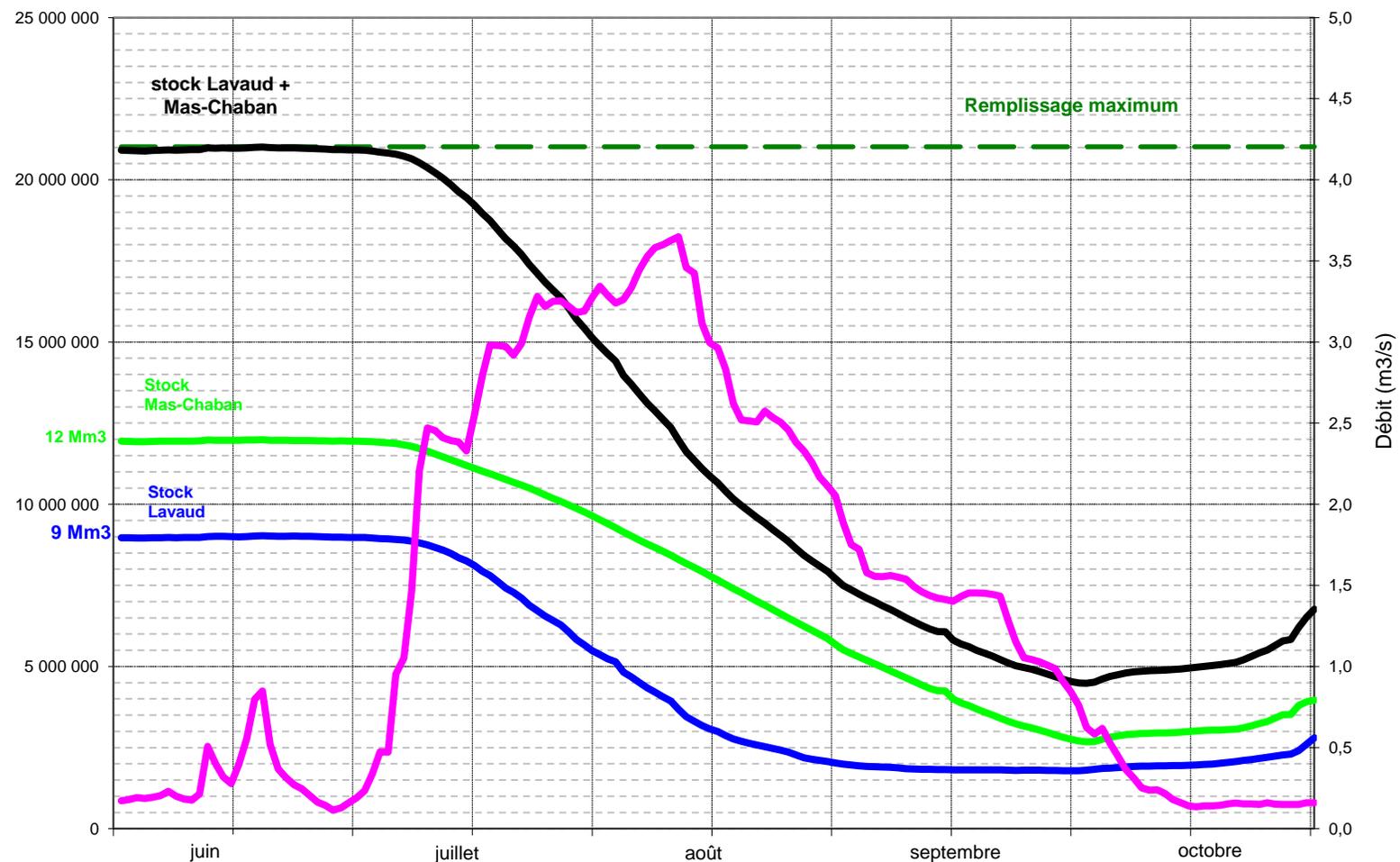
- Volume lâché au 31 octobre :

17,2 Mm³

- Taux de remplissage le plus bas :

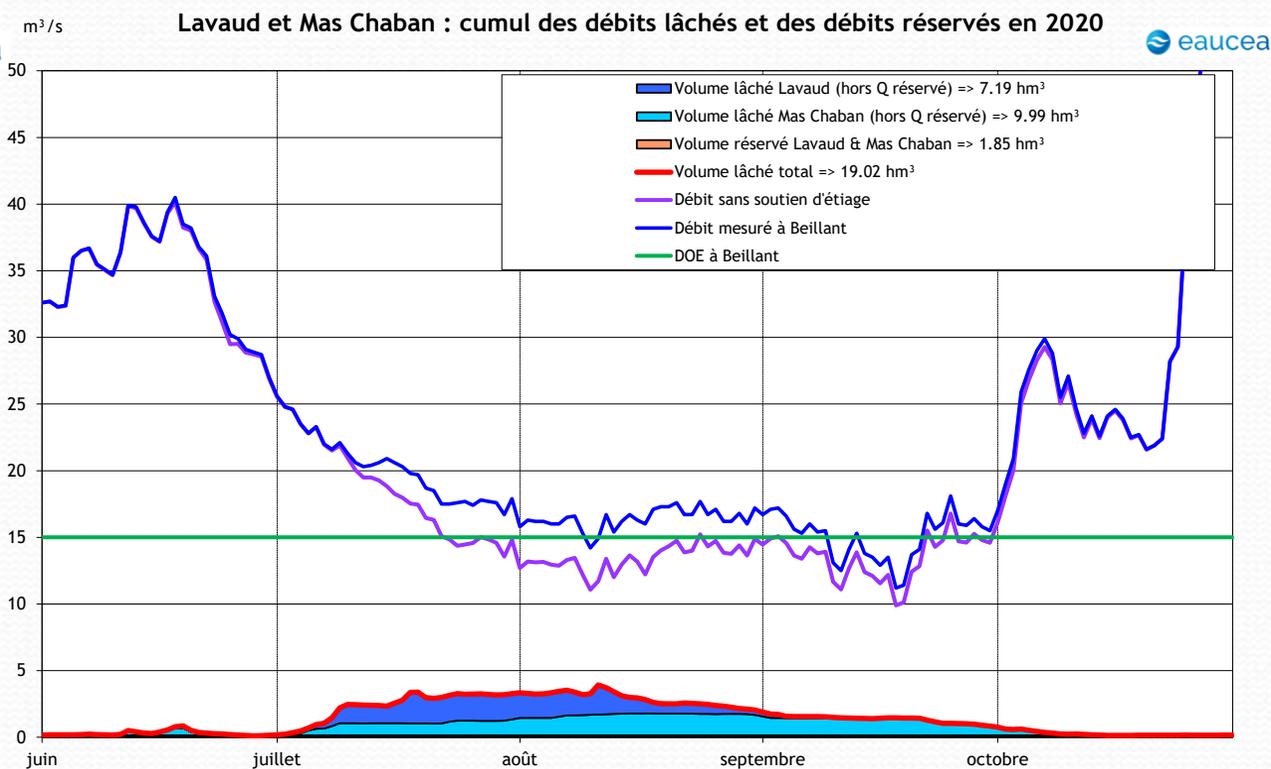
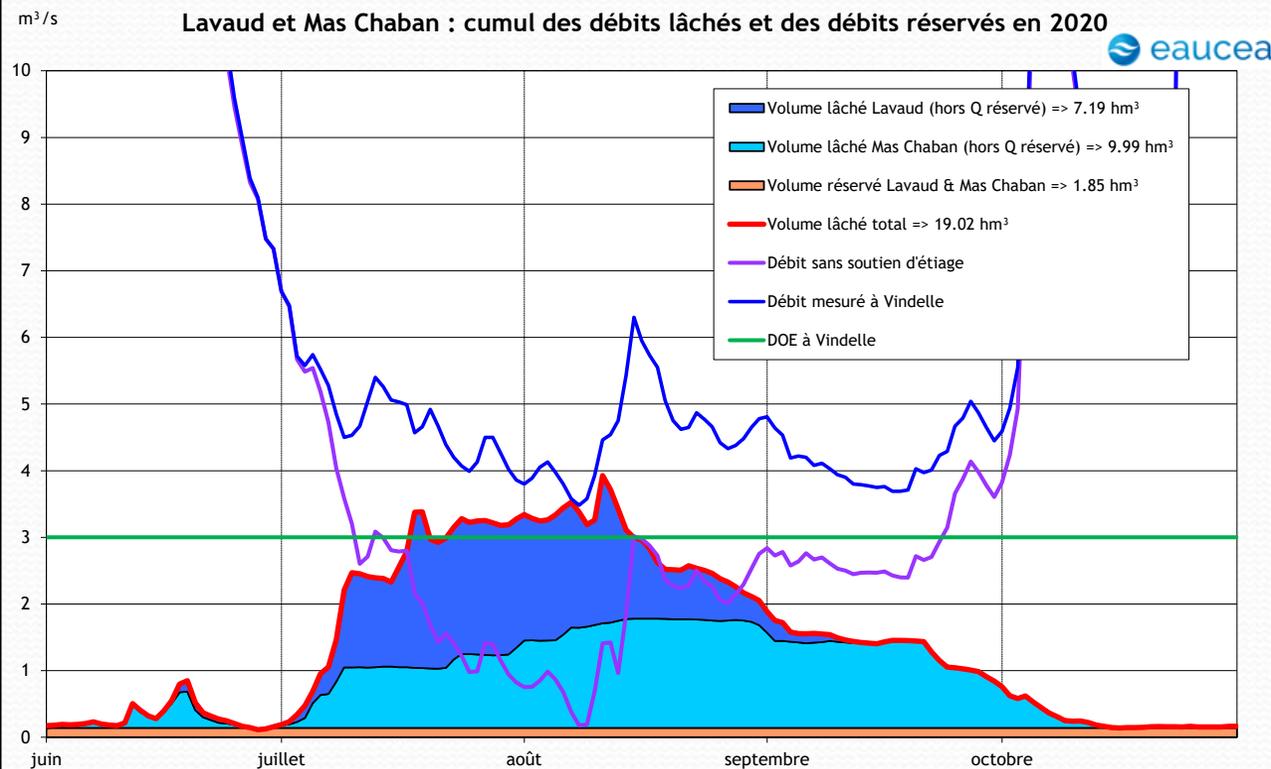
1^{er} octobre – 21%

Scénario de lâchures des barrages de Lavaud et Mas-Chaban - Etiage 2020



Information

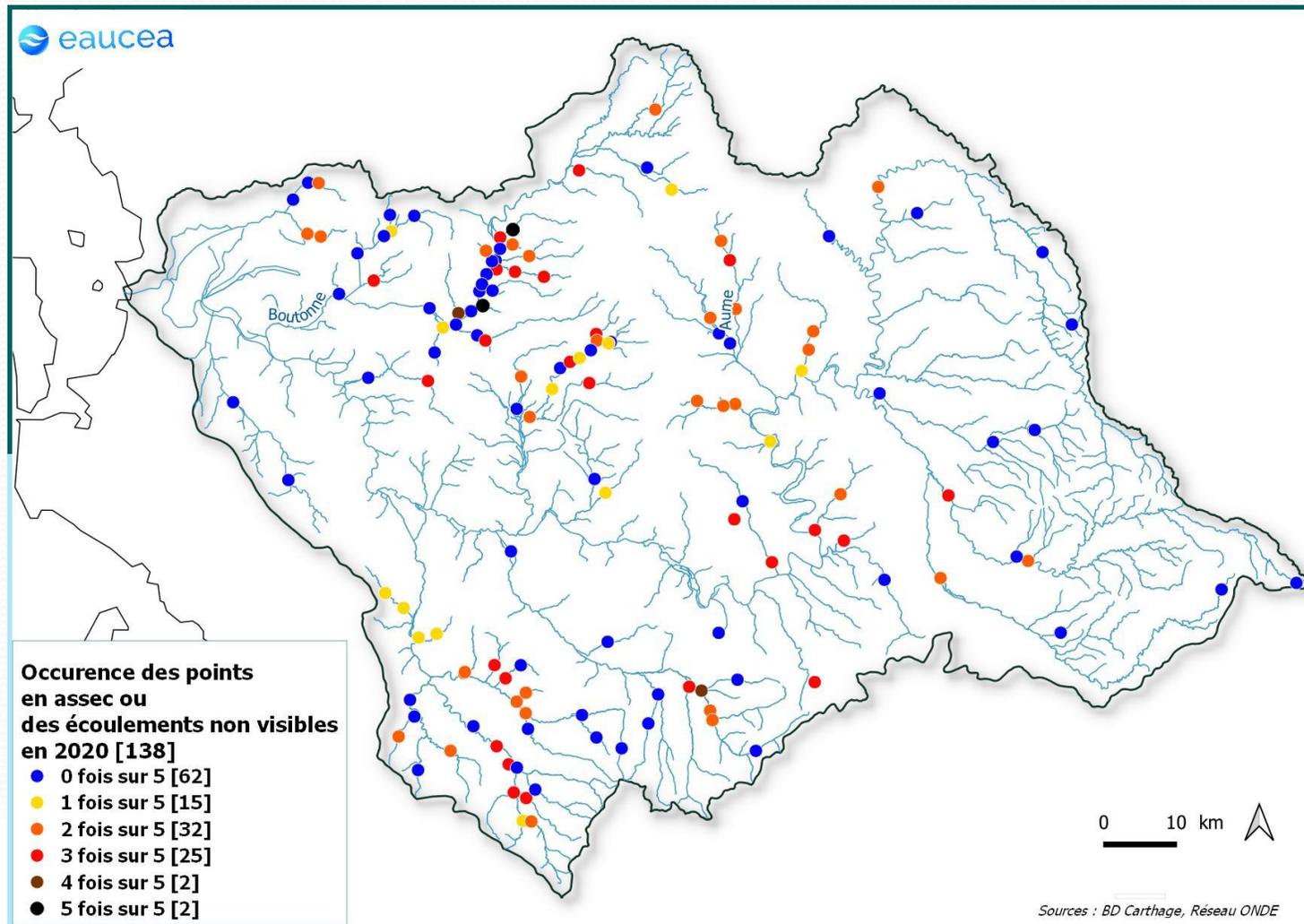
Impact et efficacité des lâchers



Objectif de débit à Vindelle	Volumes lâchés en hm ³ (01/06 -> 31/10)	Volumes venant réduire le déficit par rapport à l'objectif en hm ³	Efficience
4m ³ /s	17.2	12.7	74%
3m ³ /s (DOE)	17.2	6.3	37%

Information

Réseau de suivi des écoulements – Ponctuel (ONDE)



Bilan de l'été 2020 (disposition E50 – E55)

Information

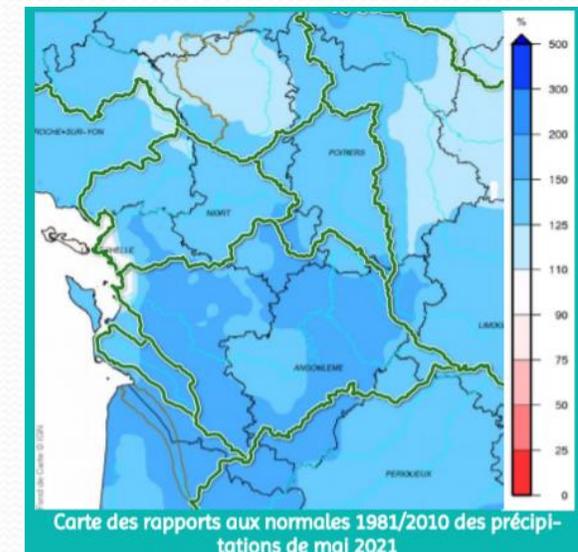
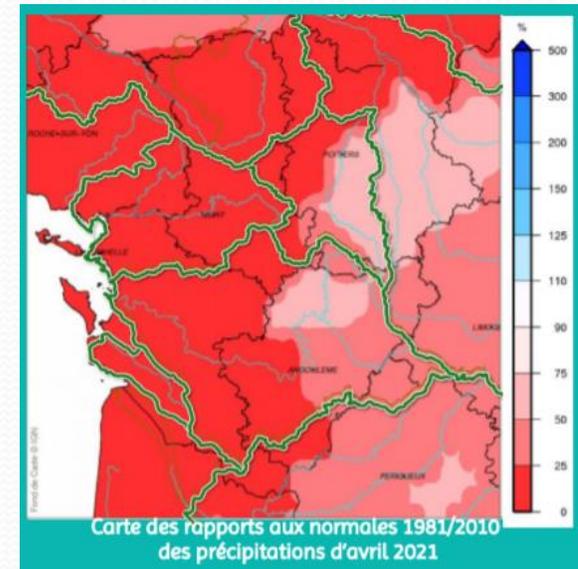
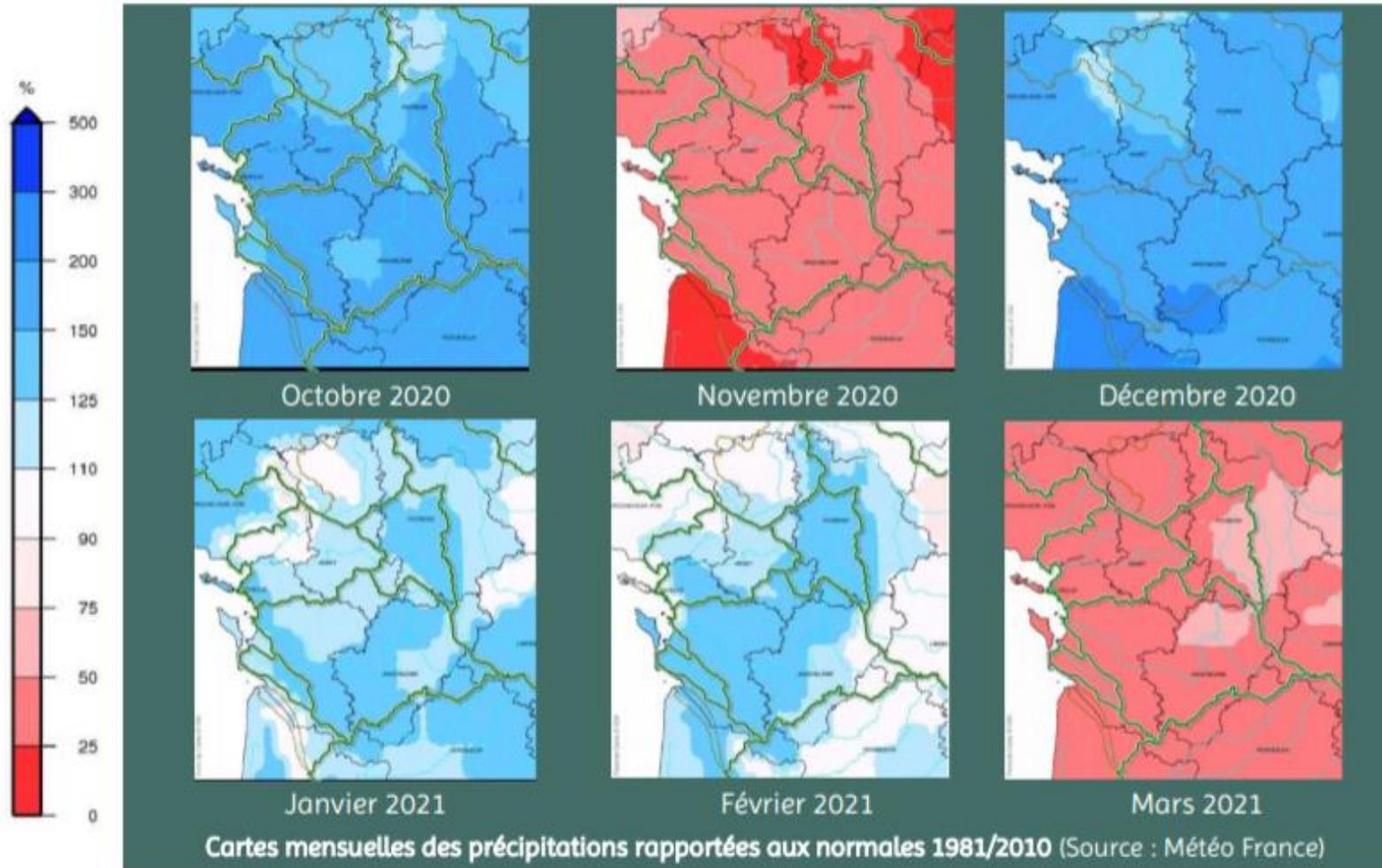
Réseau de suivi des écoulements - Linéaire

Date	Charente		Charente-Maritime	
	Rupture d'écoulement	dont assecs	Rupture d'écoulement	dont assecs
15-juin	9 %	7.4 %	12.8 %	10.8 %
01-juil	13.3 %	12.4 %	20 %	15.6 %
15-juil	24.2 %	21.7 %	29.5 %	25.1 %
01-août	28.4 %	25.3 %	36.5 %	29.9 %
15-août	33 %	29.6 %	38.3 %	32.7 %
01-sept	44.3 %	39.6 %	47.1 %	38.7 %
15-sept	48.5 %	43 %	48.6 %	41.1 %
01-oct	41.8 %	38.2 %	45.4 %	38.9 %



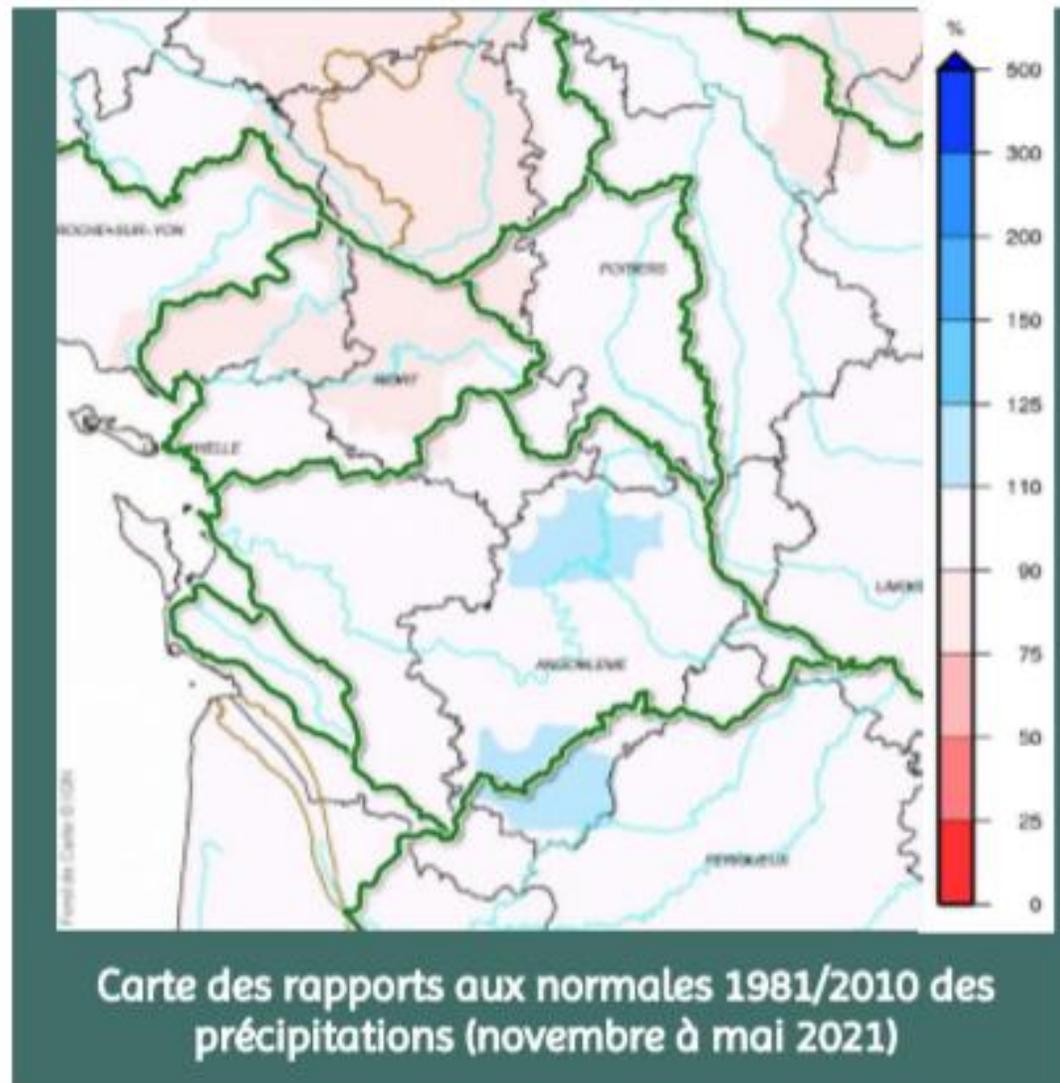
Information

Préparation de l'été 2021 - Pluviométrie



Information

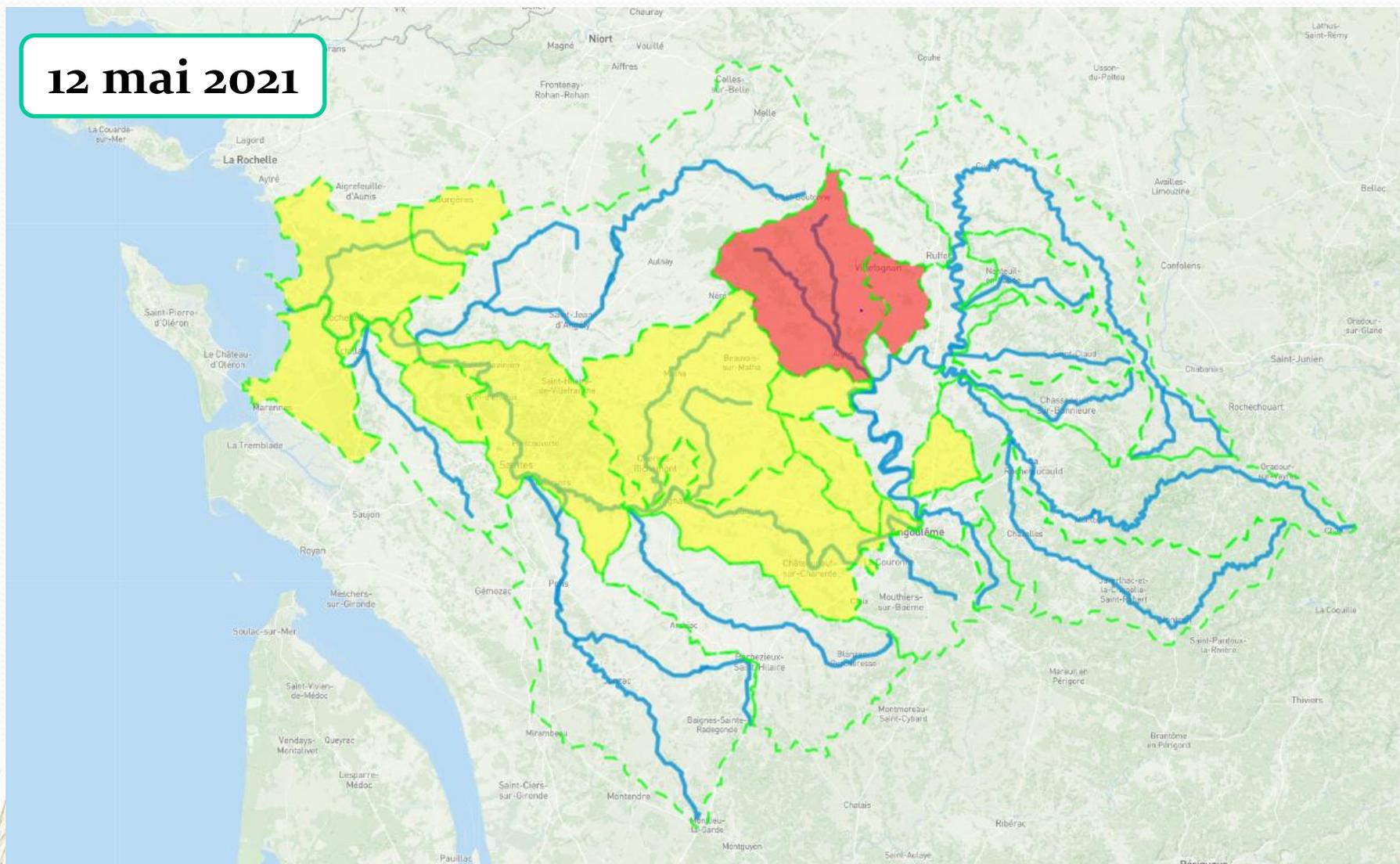
Préparation de l'été 2021 - Pluviométrie



Information

Préparation de l'été 2021 - Restrictions

12 mai 2021

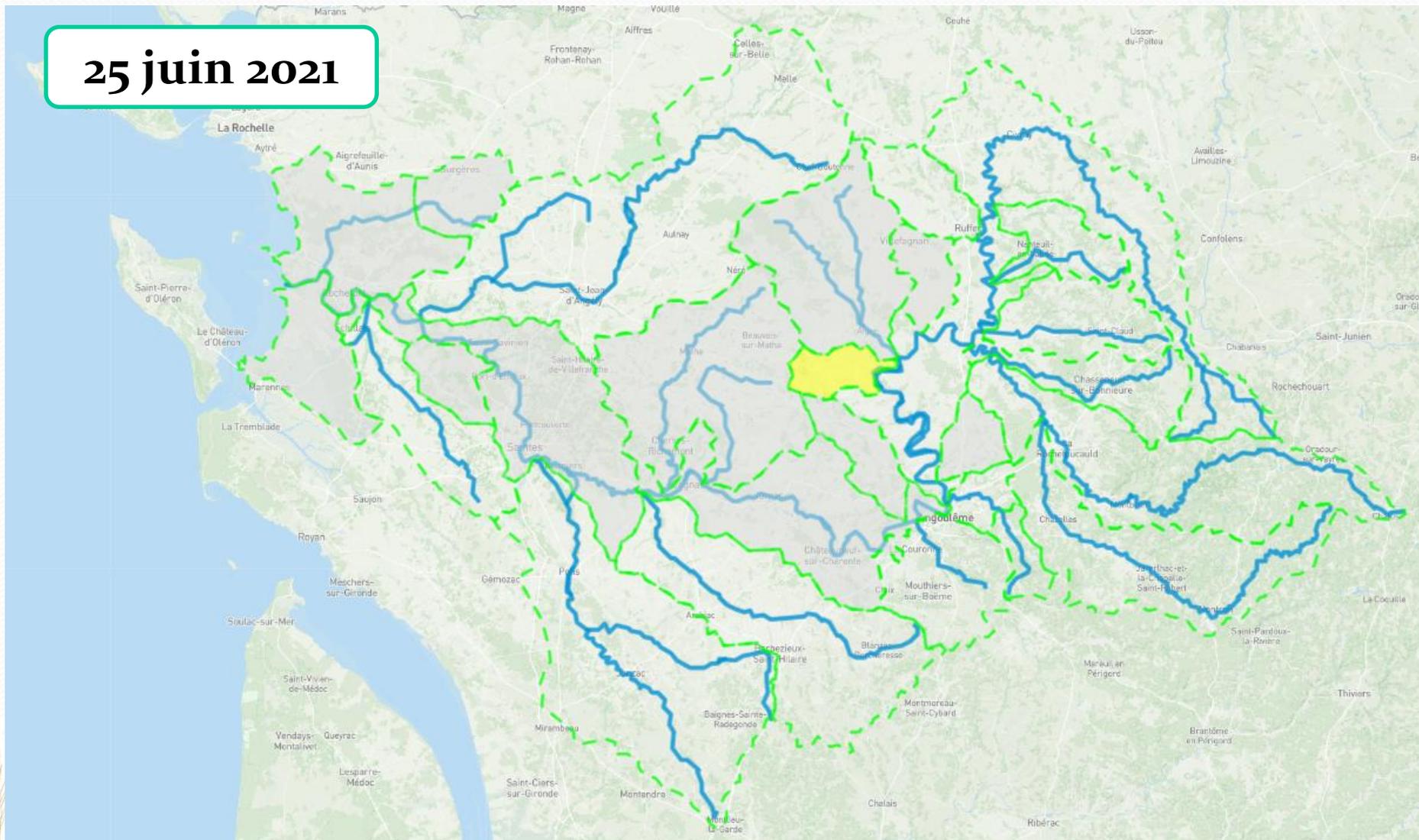


Bilan de l'été 2020 (disposition E50 – E55)

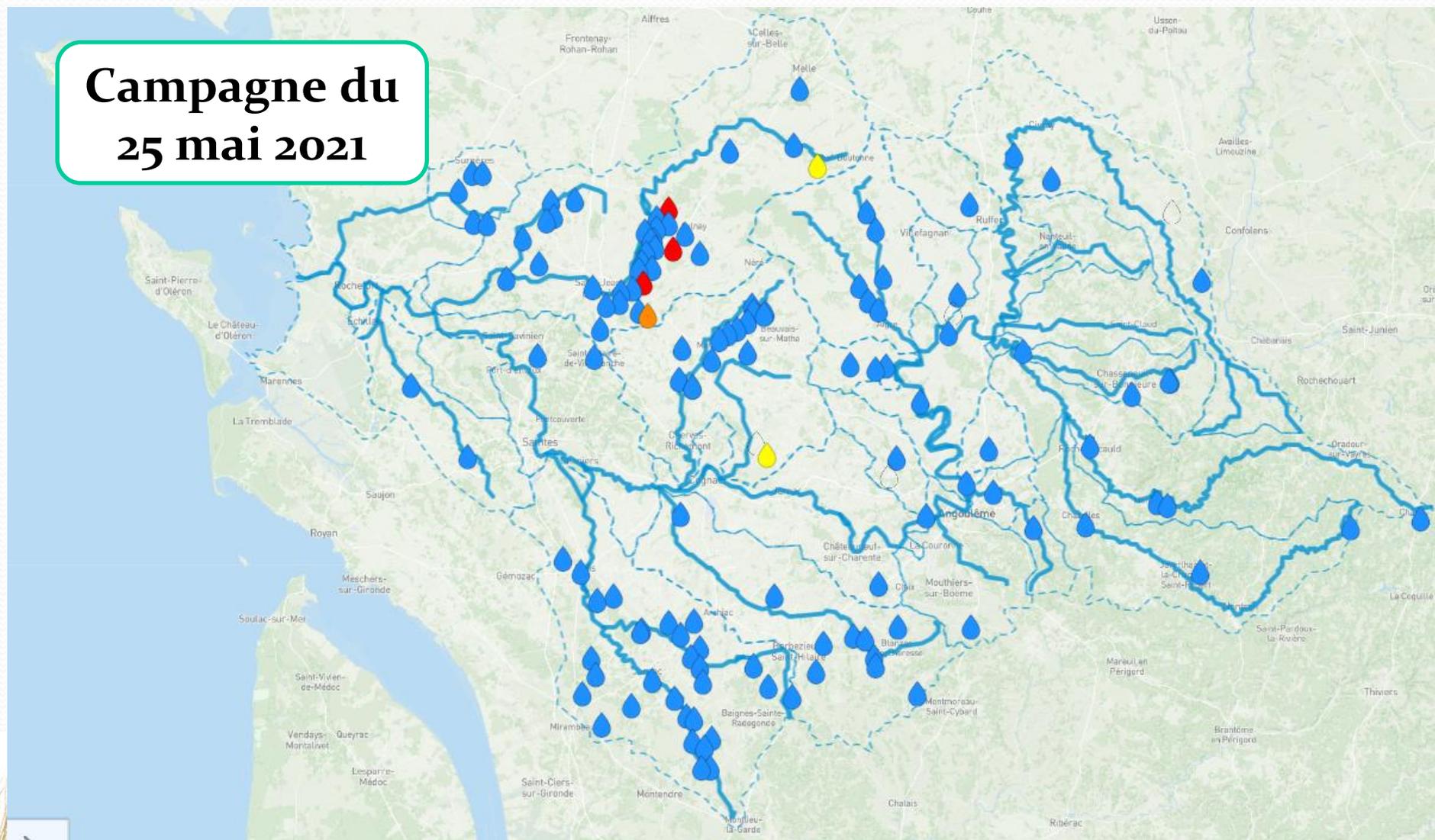
Information

Préparation de l'été 2021 - Restrictions

25 juin 2021



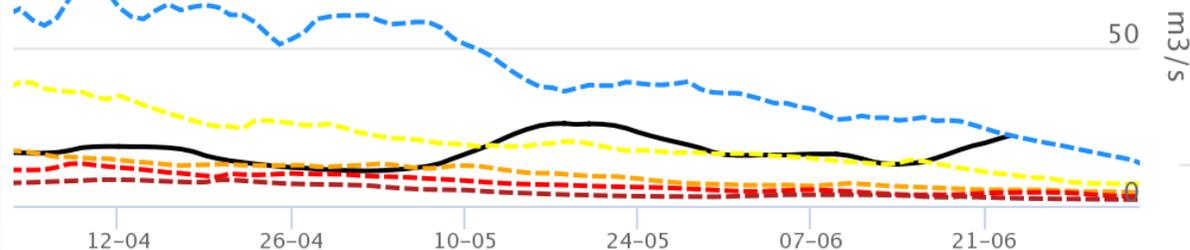
**Campagne du
25 mai 2021**



Information

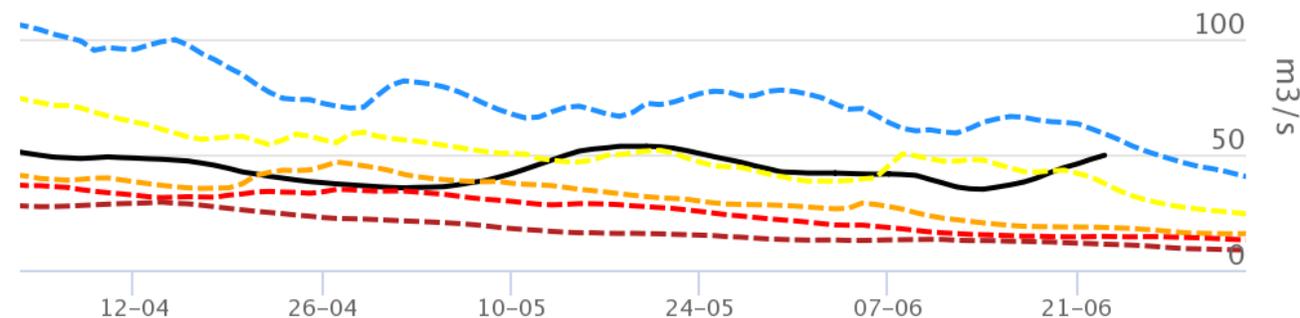
Préparation de l'été 2021 – Débits (fin juin)

Vindelle



- QMJ10
- Année humide cinq. (QJ)
- Année sèche cinq. (QJ)
- Records secs (QJ)
- Débit mesuré (QJ)
- Année médiane (QJ)
- Année sèche décen. (QJ)

Beillant



- QMJ10
- Année humide cinq. (QJ)
- Année sèche cinq. (QJ)
- Records secs (QJ)
- Débit mesuré (QJ)
- Année médiane (QJ)
- Année sèche décen. (QJ)



Information



Information

Rappel de la démarche

Définition Débits biologiques :

- ➔ Déterminer des régimes hydrologiques biologiquement fonctionnels,
- ➔ correspondant aux besoins des milieux aquatiques,
- ➔ sur un cycle annuel complet, tout en restant cohérent avec l'hydrologie naturelle du cours d'eau.

➔ Un préalable et un complément à l'étude des valeurs de référence existantes et de la réflexion autour des seuils de gestion de la ressource en eau.

➔ Une détermination des débits biologiques attendue par les trois SAGE :
Boutonne, Charente et Seudre

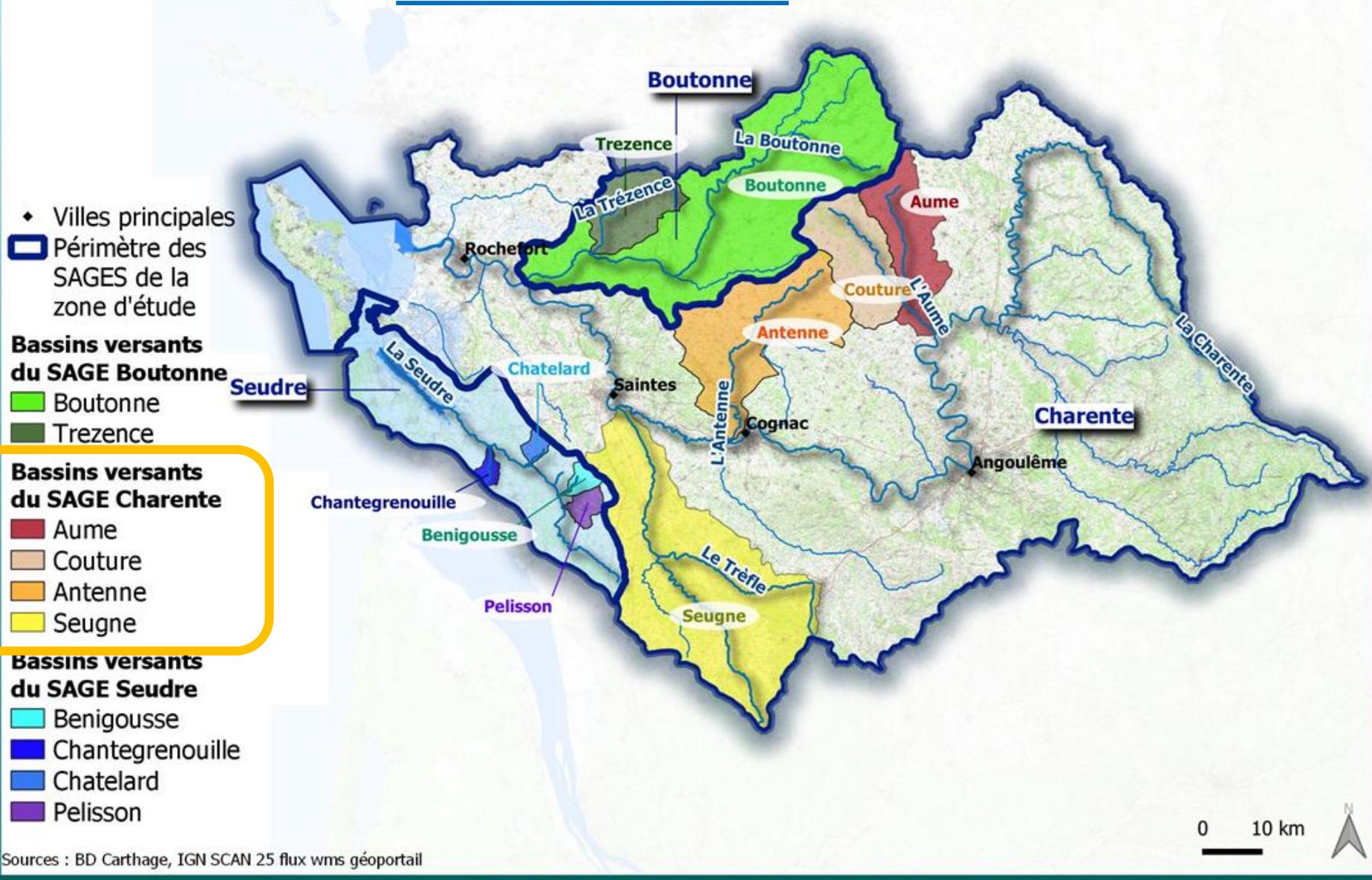


Les étapes de la démarche

- **2019 : Rédaction du cahier des charges et mise en place du groupement de commande**
 - ❑ En inter-SAGE, concertation avec les différents partenaires institutionnels
 - ❑ Un groupement de commande EPTB Charente / SMBS, et des conventions de partenariat technique et financier avec le SYMBO et le Département de la Charente-Maritime
 - ❑ 2 lots menés en parallèle :
 - ❑ Lot 1 : DB Fluviaux
 - ❑ Lot 2 : DB Estuaires Charente et Seudre + DMB du barrage de Saint-Savinien
 - ❑ Lancement de la consultation le 21 octobre 2019
- **19 février 2020 : Notification du marché à Eaucéa et engagement de la tranche ferme de définition de la méthodologie**
- **Financement Agence de l'eau – Département de la Charente-Maritime – Région NA**



Les secteurs d'étude



Les instances de concertation

Des instances à l'échelle inter-SAGE

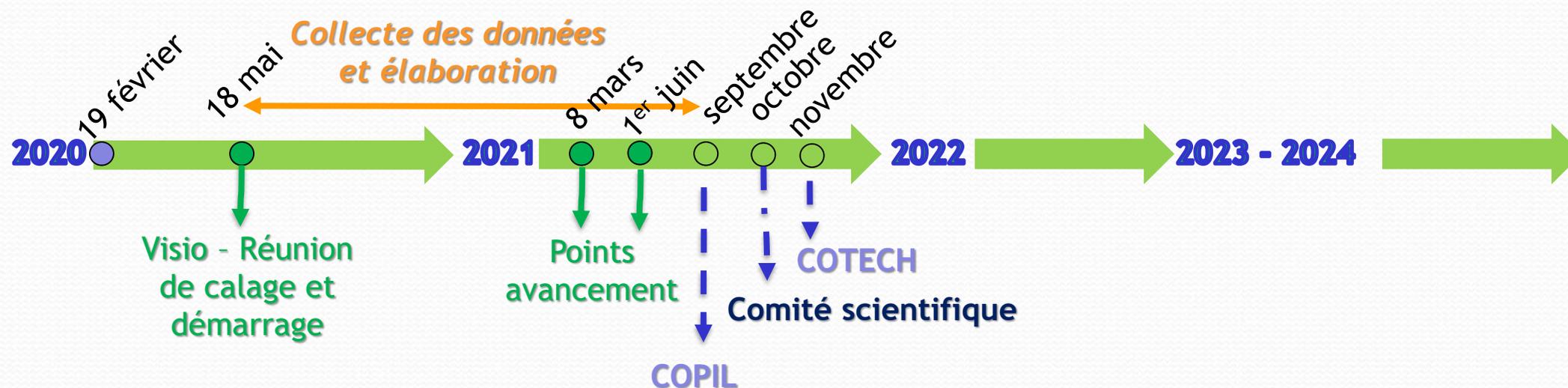
- Comité technique (COTECH)
Maîtres d'ouvrages, services de l'Etat et des Départements, Acteurs du territoire / milieux aquatiques
- Comité de pilotage (COPIL)
Coprésidé par les 3 présidents structures porteuses, avec les présidents de CLE, financeurs, services de l'état, Région, Départements, acteurs du territoire et usagers ...

Des instances à l'échelle de chaque bassin étudié

- Comité territorial (COMTER)
Un COMTER par bassin d'étude, composition basée sur les instances de CLE ou des comités de territoire
- Commission Locale de l'Eau (CLE)
Une CLE par SAGE



Prestation LOT 2 Secteur Estuaire



DEFINITION DE LA METHODOLOGIE
estuaires Charente et Seudre (12 à 30 mois)

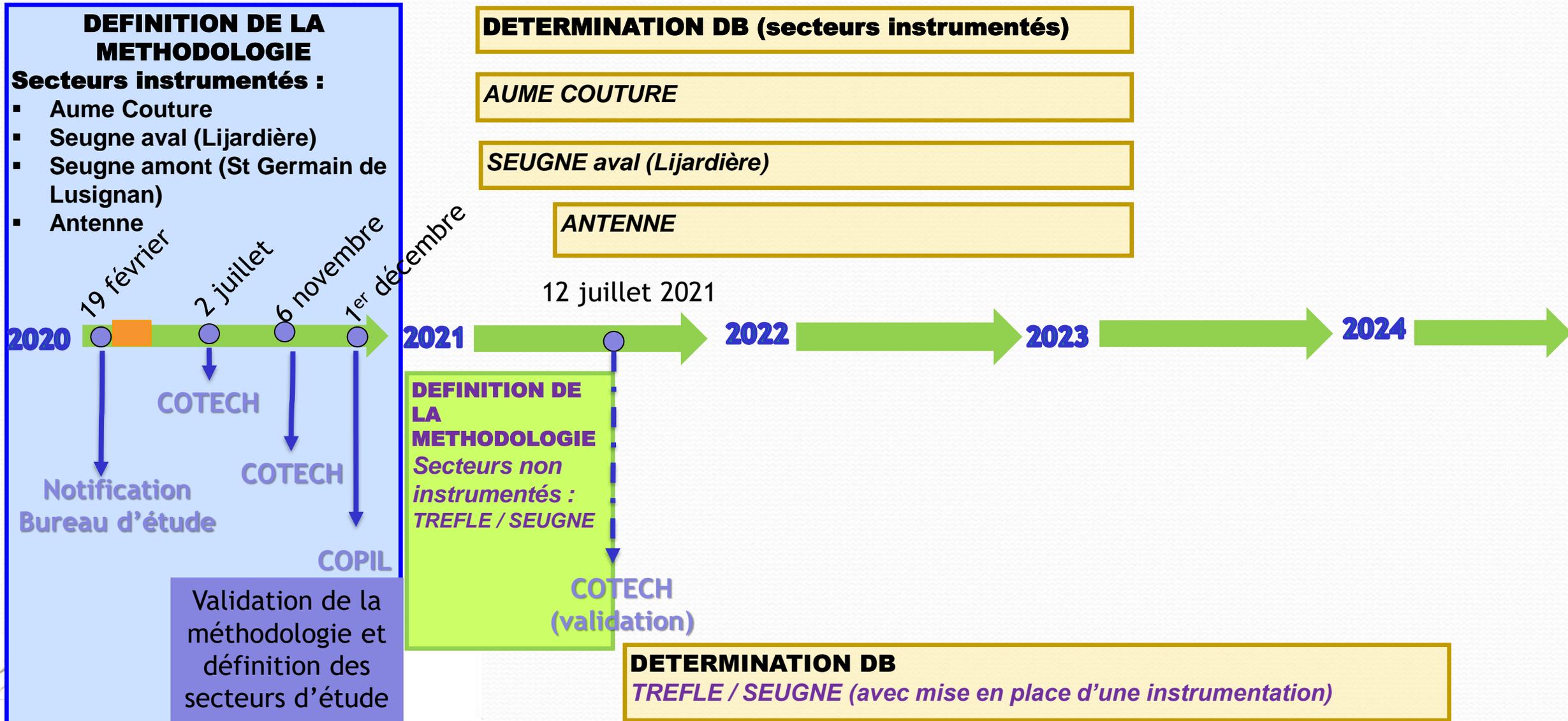
DEFINITION DE LA METHODOLOGIE
DMB Saint Savinien

DETERMINATION DB
ESTUAIRE CHARENTE

DETERMINATION DMB
Ouvrage de SAINT SAVINIEN



Prestation LOT 1 Secteur Fluvial

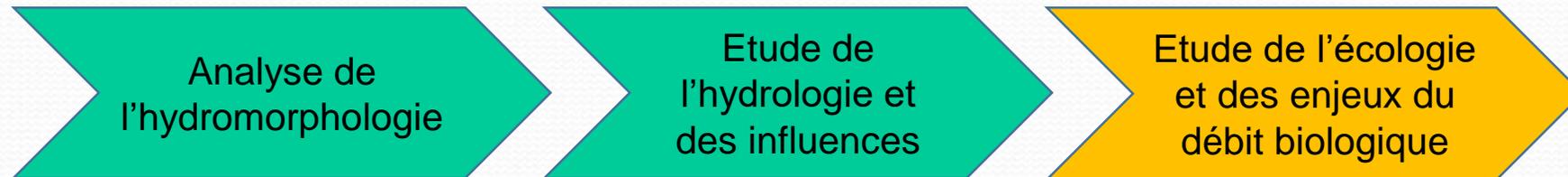


Validation de la méthodologie et définition des secteurs d'étude

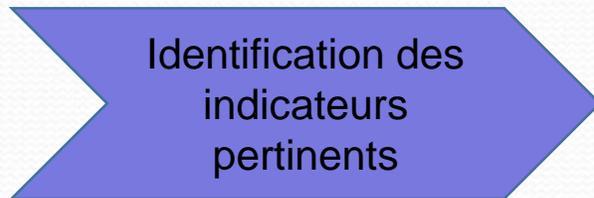
Déroulement de l'étude / Secteur Fluvial (détails)

Etape 1 : Étapes préparatoires, méthodologie

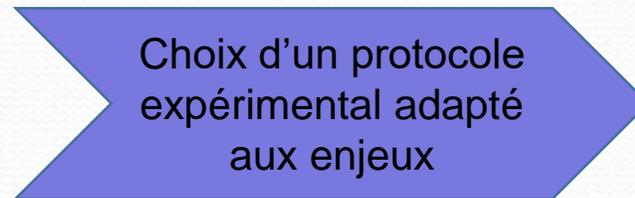
Une analyse circonstanciée pour chaque bassin versant, ...



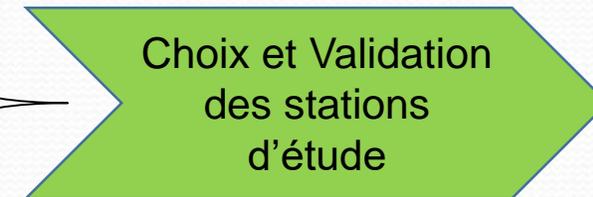
... associée à l'identification des indicateurs recherchés



Carte des substrats, des profondeurs, conditions de dilution, de réoxygénation



Observations de terrain, existence d'une fonction biologique cible, application d'une méthodologie mixte hydraulique / habitats



⇒ Hydromorphologie la plus naturelle possible

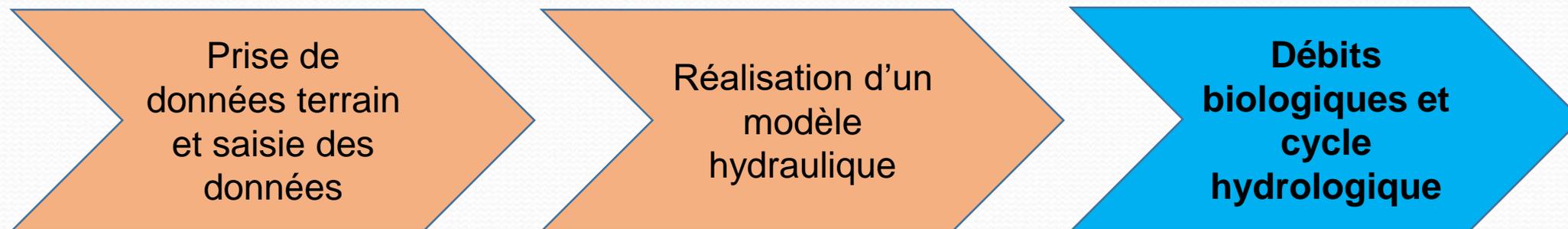
⇒ Secteur représentatif du cours d'eau ou d'un enjeu particulier



Déroulement de l'étude / Secteur Fluvial

Etape 2 : Terrain et interprétations biologiques

Après confirmation des localisations de stations ou adaptations



Les étapes à venir

Etape de détermination DB Secteur Fluvial – Lot1 secteurs SEUGNE aval, ANTENNE, AUME COUTURE

2 0 2 1

4^e trimestre 2021 → Présentation des premiers résultats et valeurs de DB en COTECH

2 0 2 2

1^{er} trimestre 2022 → Présentation des premiers résultats de DB en COMTER et en CLE

2 0 2 3

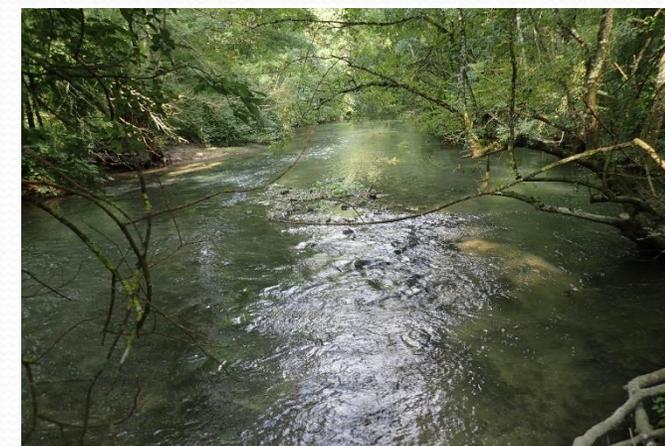
Fin 2023 : Synthèse des valeurs Seugne aval avec les valeurs obtenues sur le Trèfle.

Etape méthodologie DB Secteur Estuaire – Lot2

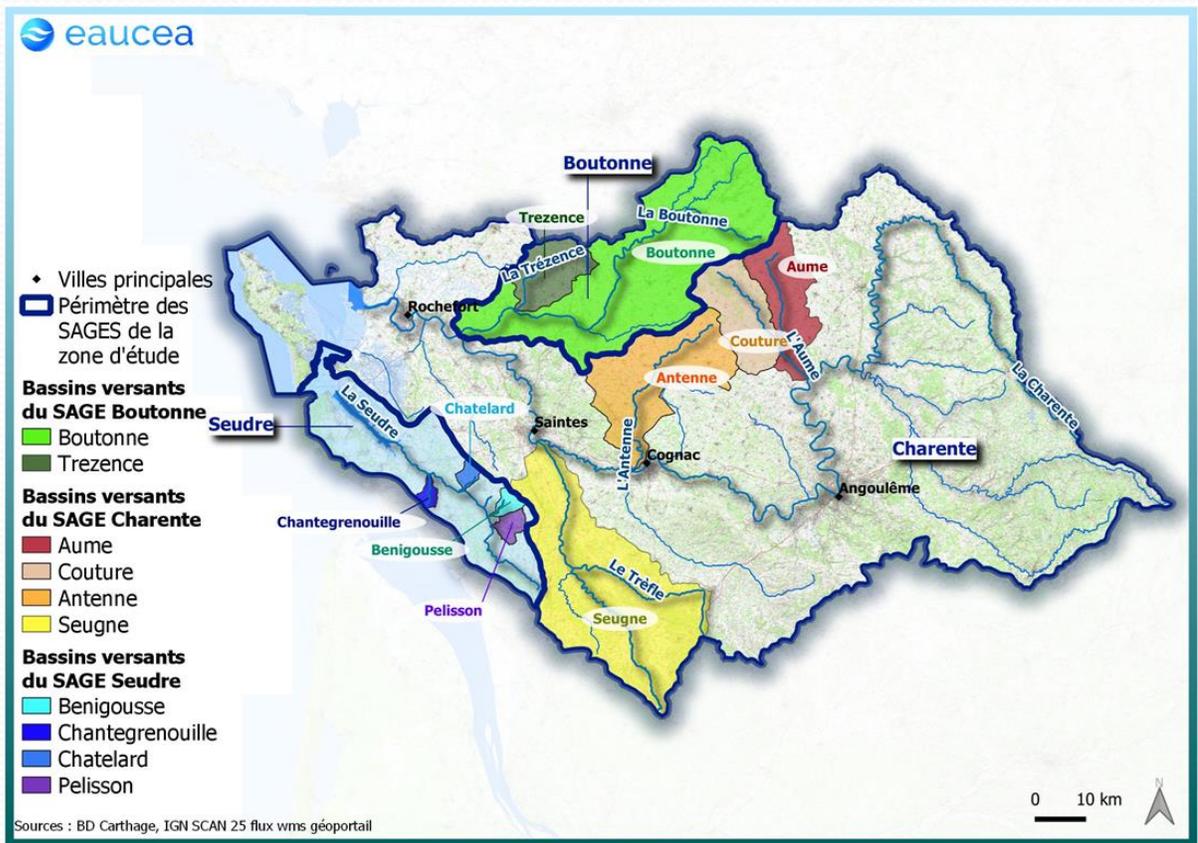
2 0 2 1

3^e trimestre 2021 → Présentation de l'avancement et du planning en COFIL et premiers éléments méthodologie

4^e trimestre 2021 → Comité scientifique puis Présentation de la méthodologie en COTECH



Merci de votre attention



Vandoise rostrée



Vairon



Chabot



Truite Fario



Goujon



Brochet



Information



Information

Les 3 Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Le PTGE Aume-Couture :

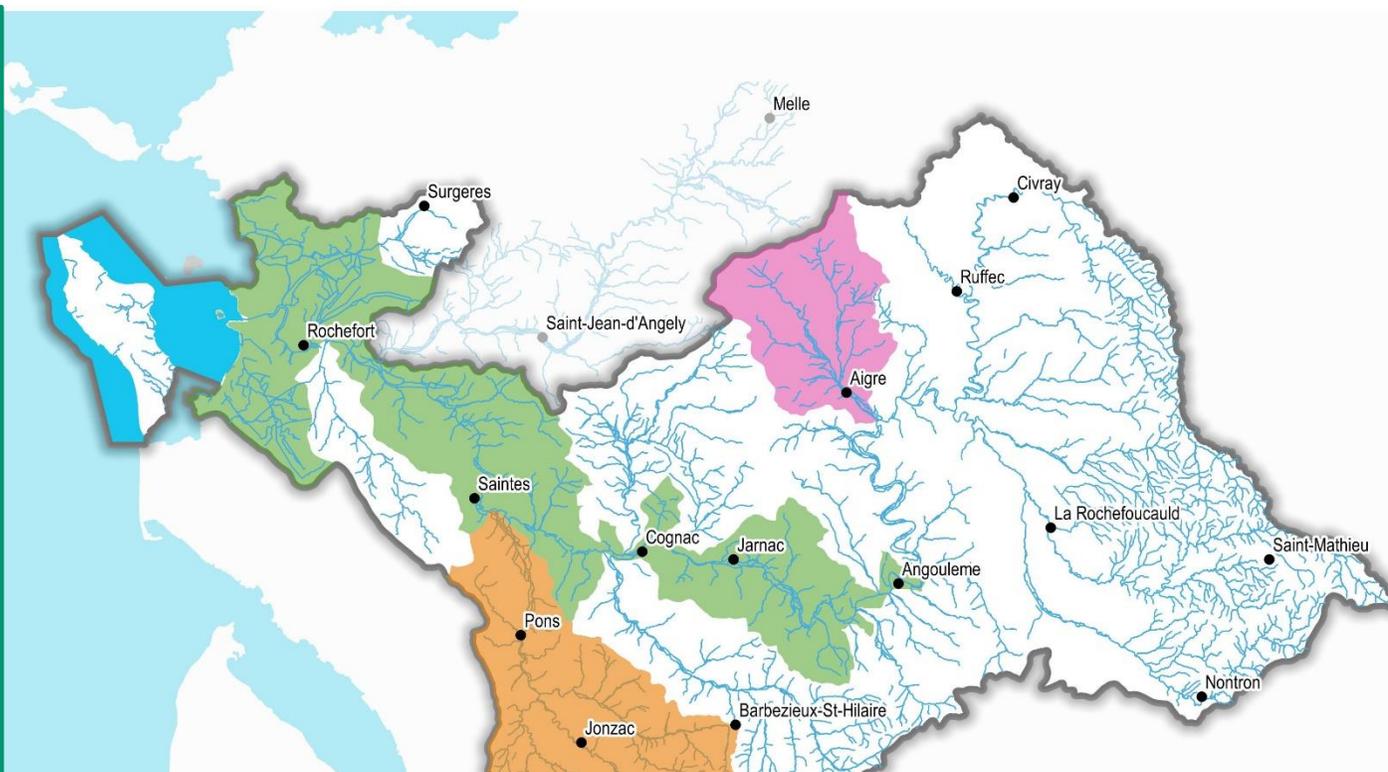
- Elaboration co-portée par l'EPTB Charente et la Chambre d'agriculture de la Charente.
- Validé en 2018.
- Actuellement en phase de mise en œuvre.

Les PTGE Seugne et Charente aval Bruant :

- Co-portage EPTB Charente et SYRES 17.
- Elaboration en cours.
- Lancement en 2019 d'un dispositif de concertation.



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



Légende

- Villes principales
- Réseau hydrographique
- PTGE Aume-Couture
- PTGE Charente aval Bruant
- PTGE Seugne
- ▭ Périmètre du SAGE Charente

0 10 20 30 40 km



Information

Qu'est-ce qu'un PTGE ?



- Instruction du Gouvernement du 4 juin 2015
- Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019

Le PTGE est un engagement :



Permettant d'atteindre un équilibre entre besoins et ressources disponibles



Intégrant les enjeux de préservation de la qualité des eaux...



Respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques



De l'ensemble des usagers d'un territoire



... et d'adaptation au changement climatique



Information

PTGE Aume-Couture : en cours de mise en oeuvre



Avis favorable par la CLE du SAGE Charente le 7 novembre 2017

Validation par les services de l'Etat en mai 2018

Année 2019 :

mise en suspens de certaines actions et des réunions du Comité de Territoire (de mai à décembre) du fait d'un contexte juridique et administratif particulier (annulation AUP)

PTGE Aume-Couture : en cours de mise en oeuvre

5 Axes stratégiques :

AXE 1

Animation et communication autour du projet de territoire et du programme d'actions

AXE 2

Réduction de la pression de prélèvements sur les ressources superficielles en période estivale

AXE 3

Animation et maîtrise foncière/d'usage

AXE 4

Restauration de la fonctionnalité des milieux

AXE 5

Amélioration de la qualité des eaux

 **29 fiches actions**

Les actions en cours / prévues en 2021 :

- Expérimentation sur les seuils de gestion
- Animation foncière lancée sur les 9 périmètres identifiés, présentation de la démarche en comité SAFER
- Projet de création des réserves de substitution : passage en CODERST puis signature de l'AP
- Diagnostics d'exploitations agricoles

+ Réalisation du bilan intermédiaire

#	Action	MO	Avancement
Acte 1.1	Animation, coordination, suivi et évaluation de la mise en oeuvre du PT	EPTB Charente	En cours
Acte 1.2	Communication et sensibilisation	EPTB Charente et CPA	En cours
Acte 1.3	Animation pédagogique pour les scolaires et le grand public	EPTB Charente et AEE	En cours
Acte 1.4	Animation pédagogique pour les scolaires et le grand public	Charente Agriaffaires de la Charente	En cours
Acte 1.5	Diagnostic agricole	CPA et CPA	En cours
Acte 1.6	Diagnostic quantitatif et qualitatif et suivi individuel d'exploitation	COGEST'EAU et EPTB Charente	En cours
Acte 1.7	Identification et optimisation de la gestion de l'irrigation	CPA	En cours
Acte 1.8	Identification du conseil à l'irrigation	EPTB Charente	En cours
Acte 1.9	Etude des potentialités de la télédétection pour la gestion des ressources et de l'irrigation	CPA	Non démarré
Acte 1.10	Travail sur le territoire des seuils de gestion	EPTB Charente	En cours
Acte 1.11	Création de réserves de substitution	MAA Aume-Couture	En cours
Acte 1.12	Anticipation et maîtrise de gestion de l'irrigation	COGEST'EAU	En cours
Acte 1.13	Investissement dans du matériel d'optimisation de l'irrigation	IFREMI	En cours
Acte 1.14	Investissement d'un matériel de régulation de remplissage des réserves de substitution existantes et en	EPTB Charente	Non démarré
Acte 1.15	Animation MAAC en 10 et en 15	Opérateur MAAC (SASP sur FAAC)	En cours
Acte 1.16	Animation foncière	CPA et CPA	En cours
Acte 1.17	Animation foncière	CPA et MAARLAB	En cours
Acte 1.18	Maîtrise foncière	MAARLAB, CPA, SASP	En cours
Acte 1.19	Restauration hydromorphologique des lits des cours d'eau	MAARLAB	En cours
Acte 1.20	Valorisation et mise en oeuvre des plans de gestion pour préserver et restaurer les zones humides	MAARLAB et CPA	Non démarré
Acte 1.21	Amélioration de la continuité écologique	MAARLAB	Non démarré
Acte 1.22	Etude d'aménagement des versants	EPTB Charente	En cours
Acte 1.23	Diagnostic d'aménagement parcelaire à l'échelle de l'exploitation	CPA	En cours
Acte 1.24	Optimiser l'emploi technique et économique des aménagements hydrauliques sur la parcelle agricole	CPA	En cours
Acte 1.25	Programme de plantation champêtres	Proton Vives	Non démarré
Acte 1.26	Diagnostic d'usage des terres agricoles par les irrigateurs	EPTB Charente	En cours
Acte 1.27	Diagnostic quantitatif et suivi individuel d'exploitation	CPA, CPA, SASP	En cours
Acte 1.28	Accompagnement collectif des irrigateurs	CPA, CPA, CPA	En cours

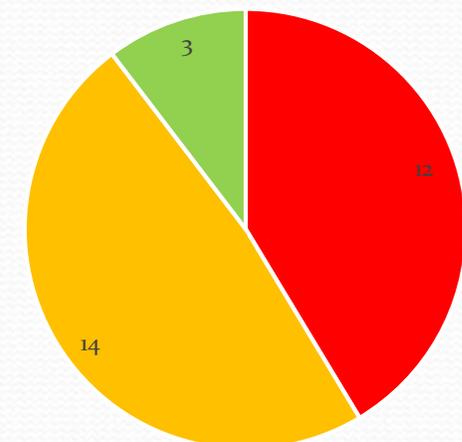
Tableau de bord et rapport d'évaluation à mi-parcours



PTGE Aume-Couture : Bilan intermédiaire - juin 2021

fiche 1.1	Animation, coordination, suivi et évaluation de la mise en œuvre du PT	Engagée
fiche 1.2	Communication et sensibilisation	Engagée
fiche 1.3	Animations pédagogiques pour les scolaires et le grand public	Non démarrée
fiche 1.4	Animation agricole	Engagée
fiche 2.1	Diagnostic quantité et qualité et suivi individuel d'exploitation	Engagée
fiche 2.2	Modélisation et optimisation de la gestion de l'irrigation	Engagée
fiche 2.3	Spécification du conseil à l'irrigation	Engagée
fiche 2.4	Etude des potentialités de la télédétection pour la gestion des ressources et de l'irrigation	Non démarrée
fiche 2.5	Etude sur la révision des seuils de gestion	Terminée
fiche 2.6	Création de réserves de substitution	Engagée
fiche 2.7	Définition et modalités de gestion de l'irrigation	Engagée
fiche 2.8	Investissement dans du matériel d'optimisation de l'irrigation	Non démarrée
fiche 2.9	Proposition d'harmonisation des règles de remplissage des réserves de substitution existantes et en projet	Terminée
fiche 2.10	Animation MAEC Irrig 04 et Irrig 05	Non démarrée
fiche 3.1	Cartographie et priorisation des parcelles	Terminée
fiche 3.2	Animation foncière	Engagée
fiche 3.3	Veille foncière	Engagée
fiche 4.1	Restauration hydromorphologique des lits des cours d'eau	Engagée
fiche 4.2	Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion pour préserver et restaurer les zones humides	Non démarrée
fiche 4.3	Amélioration de la continuité écologique	Non démarrée
fiche 4.4	Etude d'aménagement des versants	Non démarrée
fiche 4.5	Diagnostic d'aménagement parcellaire à l'échelle de l'exploitation	Engagée
fiche 4.6	Evaluer l'impact technique et économique des aménagements hydrauliques sur le parcellaire agricole du BV	Non démarrée
fiche 4.7	Programme de plantations champêtres	Non démarrée
fiche 5.1	Signature d'une charte de bonnes pratiques par les irrigants	Non démarrée
fiche 5.2	Diagnostic qualité et suivi individuel d'exploitation	Engagée
fiche 5.3	Accompagnement collectif des agriculteurs	Engagée
fiche 5.4	Formations liées à la maîtrise, la gestion et la qualité de l'eau	Non démarrée
fiche 5.5	Animation MAEC Sol 01	Non démarrée

Bilan global



■ non démarrées ■ engagées ■ terminées

10% des actions terminées

48% des actions engagées

41% d'actions non démarrées

Information

PTGE SEUGNE ET CHARENTE AVAL-BRUAND



* Elaboration suivie par 2 garants du débat public

* Accompagnement de l'Ifrée depuis la phase « diagnostic »

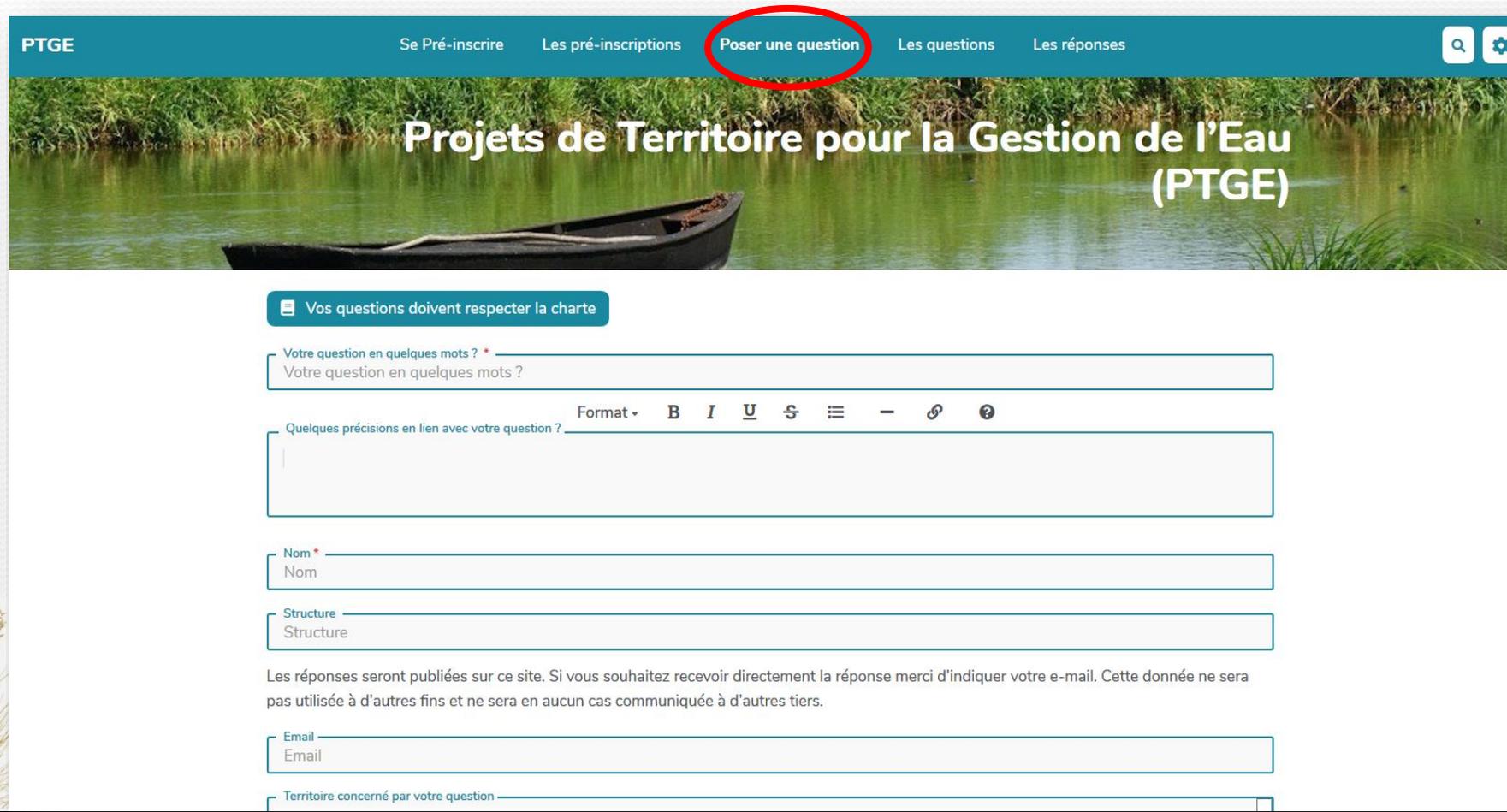
Volonté d'informer et d'associer les citoyens :

- Réunions publiques d'information prévues en mars 2020
→ Visioconférence organisée le 3 septembre
 - Mise en place d'une page internet dédiée
- Organisation d'un atelier de concertation pour l'élaboration du diagnostic pour le PTGE Seugne

Information

Démarche de concertation

- Page internet dédiée aux projets : <https://www.fleuve-charente.net/domaines/projets-de-territoire>
- Espace questions/réponses : <https://ptge-cabs.org>



PTGE

Se Pré-inscrire Les pré-inscriptions **Poser une question** Les questions Les réponses

Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

Vos questions doivent respecter la charte

Votre question en quelques mots ? *

Votre question en quelques mots ?

Format - **B** *I* U [S](#) **≡** - [🔗](#) [🔒](#)

Quelques précisions en lien avec votre question ?

Nom *

Nom

Structure

Structure

Les réponses seront publiées sur ce site. Si vous souhaitez recevoir directement la réponse merci d'indiquer votre e-mail. Cette donnée ne sera pas utilisée à d'autres fins et ne sera en aucun cas communiquée à d'autres tiers.

Email

Email

Territoire concerné par votre question

Information

Démarche de concertation

- **Visioconférence disponible en ligne :**

The screenshot shows a YouTube video player with the following content:

- URL:** youtube.com/watch?v=I3LRI2QSzhA
- Search Bar:** Rechercher
- Video Title:** Réunion Publique « en ligne » PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) Seugne et Charente aval, Bruant
- Date and Time:** Jeudi 3 septembre 2020 de 18h à 20h
- Logos:** EPTB Charente, Ifrée, cndp, AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE, la Charente Maritime.
- Video Progress:** 0:13 / 55:38
- Video Description:** Réunion publique - Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau - Charente Aval Bruant et Seugne
- Engagement:** 129 vues • 28 sept. 2020, 4 likes, 0 dislikes, PARTAGER, ENREGISTRER, ...
- Channel:** EPTB Charente, 52 abonnés
- Button:** S'ABONNER

PTGE SEUGNE ET CHARENTE AVAL-BRUAND



Information

PTGE Seugne

Réalisé en octobre 2020

Ateliers de concertation : élaboration du diagnostic

Réalisé le 15 juin 2021

Comité de Territoire « présentation du diagnostic » + point d'information sur les études quantitatives en lien avec le PTGE

été 2021

Réflexion sur la méthodologie et l'analyse économique

septembre 2021

Comité de Territoire « Validation du diagnostic » + présentation de la Méthodologie pour la stratégie

Oct/nov 2021

Atelier stratégie n°1 : « Définition d'objectifs du territoire et identification des leviers »

décembre 2021

Synthèse et reformulation de l'atelier n°1 + études économiques

Janv/fév 2022

Atelier stratégie n°2 : « Formulation et hiérarchisation des leviers »

PTGE Charente aval Bruant

- **Diagnostic technique en cours de réalisation**
- **Comité technique prévu le 6 juillet 2021 :
Réflexion concernant le cadrage du projet & la méthodologie de concertation**

Information

Démarche de concertation

Rappel:

Comité de Territoire

= instance de pilotage des PTGE

= émanation locale de la CLE élargie aux parties intéressées



Elections
Départementales
2021



Recomposition
de la CLE et donc
des Comités de
Territoire



Proposition de poursuivre
l'élaboration (CAB) et la mise
en œuvre (AC) des PTGE avec
un dispositif adapté

→ Maintien des réunions sous forme de « Comités de pilotage » afin d'assurer la poursuite des PTGE

Information



Information

Porteur : Collectivités territoriales et leurs groupements compétents en GEMAPI et propriétaires d'ouvrages	Calendrier prévisionnel (année : N)	N	+1	+2	+3	+4	+5

C32 Restaurer la continuité écologique

La CLE souhaite que la continuité écologique soit restaurée sur le périmètre du SAGE afin d'assurer la transparence migratoire et le transfert des sédiments. Ces actions sont prioritairement menées sur les cours d'eau classés au L. 214-17 et cours d'eau désignées dans le PAGD et au cas par cas suivant les opportunités sur le reste du territoire du SAGE.

Au sein des cours d'eau ci-dessus précisés, la CLE incite à ce que les ouvrages à traiter soient identifiés selon les priorités suivantes :

- les ouvrages présentant des risques pour la sécurité publique (vétusté, risques inondations, etc.) ;
- les ouvrages en liste 2 ;
- les ouvrages situés sur l'axe à grands migrateurs amphihalins du SDAGE ;
- les ouvrages les plus limitants pour la continuité écologique et impactant le plus long linéaire de cours d'eau, en cohérence avec les initiatives de continuité écologique formalisées par le SRCE ou le SRADDET ;
- les ouvrages de connexion avec les réservoirs biologiques ;
- les ouvrages où les propriétaires ont donné un accord et/ou pour lesquels il existe une maîtrise d'ouvrage ;

Les solutions préconisées par la CLE pour la restauration de la continuité écologique sont par ordre de priorité et d'efficacité :

- 1/ effacement de l'ouvrage ;
- 2/ arasement partiel et aménagement d'ouverture ;
- 3/ aménagement de dispositifs de franchissement en adéquation avec les espèces cibles (prioritairement des passes naturelles) ;
- 4/ ouverture de barrage et transparence par gestion.

La solution envisagée veille, par une approche multifactorielle, et au cas par cas, à prendre en considération les impacts socio-économiques et environnementaux, ainsi que les dispositifs de suivi des niveaux d'eau existants à l'échelle du sous bassin concerné.

Dans une logique de cohérence amont-aval, la CLE souhaite que cette démarche s'applique également aux ouvrages classés en liste 2 et produisant de l'hydroélectricité.

La CLE souhaite que la Cellule Migrateurs Charente-Seudre lui présente annuellement un bilan de l'état d'avancement des études et travaux engagés en faveur de l'amélioration de la continuité écologique.

La CLE souhaite que la continuité écologique soit restaurée sur le périmètre du SAGE afin d'assurer la transparence migratoire et le transfert des sédiments. Ces actions sont prioritairement menées sur les cours d'eau classés au L.214-17 et cours d'eau désignées dans le PAGD et au cas par cas suivant les opportunités sur le reste du territoire du SAGE.



Information

Classement au titre du Code de l'Environnement

**Délai de mise en œuvre :
5 ans => 7 octobre 2018**



**Elaboration d'un plan d'action pour une
politique apaisée de restauration
de la CE : validé par le Comité de bassin
en juin 2020**



**Priorisation des actions de
restauration :
Nouveau calendrier => 2027**

1° Une liste de cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux parmi ceux qui sont en **très bon état écologique** ou identifiés par les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux comme jouant le rôle de **réservoir biologique** nécessaire au maintien ou à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau d'un bassin versant ou dans lesquels une **protection complète des poissons migrateurs** vivant alternativement en eau douce et en eau salée est nécessaire, **sur lesquels aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique**. Le renouvellement de la concession ou de l'autorisation des ouvrages existants, régulièrement installés sur ces cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, est subordonné à des prescriptions permettant de maintenir le très bon état écologique des eaux, de maintenir ou d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau d'un bassin versant ou d'assurer la protection des poissons migrateurs vivant alternativement en eau douce et en eau salée

2° Une liste de cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux dans lesquels **il est nécessaire d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs**. **Tout ouvrage doit y être géré, entretenu et équipé** selon des règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant. Délais de mise en œuvre : 5 ans.

Elles sont mises à jour lors de la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des enjeux propres aux différents usages.

Information

Priorisation en trois phases

- ❑ **Phase 1** : première phase, sur la période 2020-2023
 - correspondant au délai supplémentaire de 5 ans accordé à certains maîtres d'ouvrages à compter de novembre 2018 pour la réalisation des travaux
 - permettre de traiter les opérations les plus avancées ou les plus urgentes;
- ❑ **Phase 2** : deuxième phase, sur la période 2024-2027
 - correspondant à l'échéance du prochain SDAGE
 - permettre de finaliser les mises en conformité dans certains départements dans lesquels le nombre d'ouvrage à traiter est compatible (**sous réserve que les études préalables aient été engagées durant la 1ère période**) ;
- ❑ **Phase 3** : Mise en conformité au-delà de 2027 des derniers ouvrages classés en liste 2



Les ouvrages concernés correspondent au programme de priorisation intégré au PDM du SDAGE 2022-2027

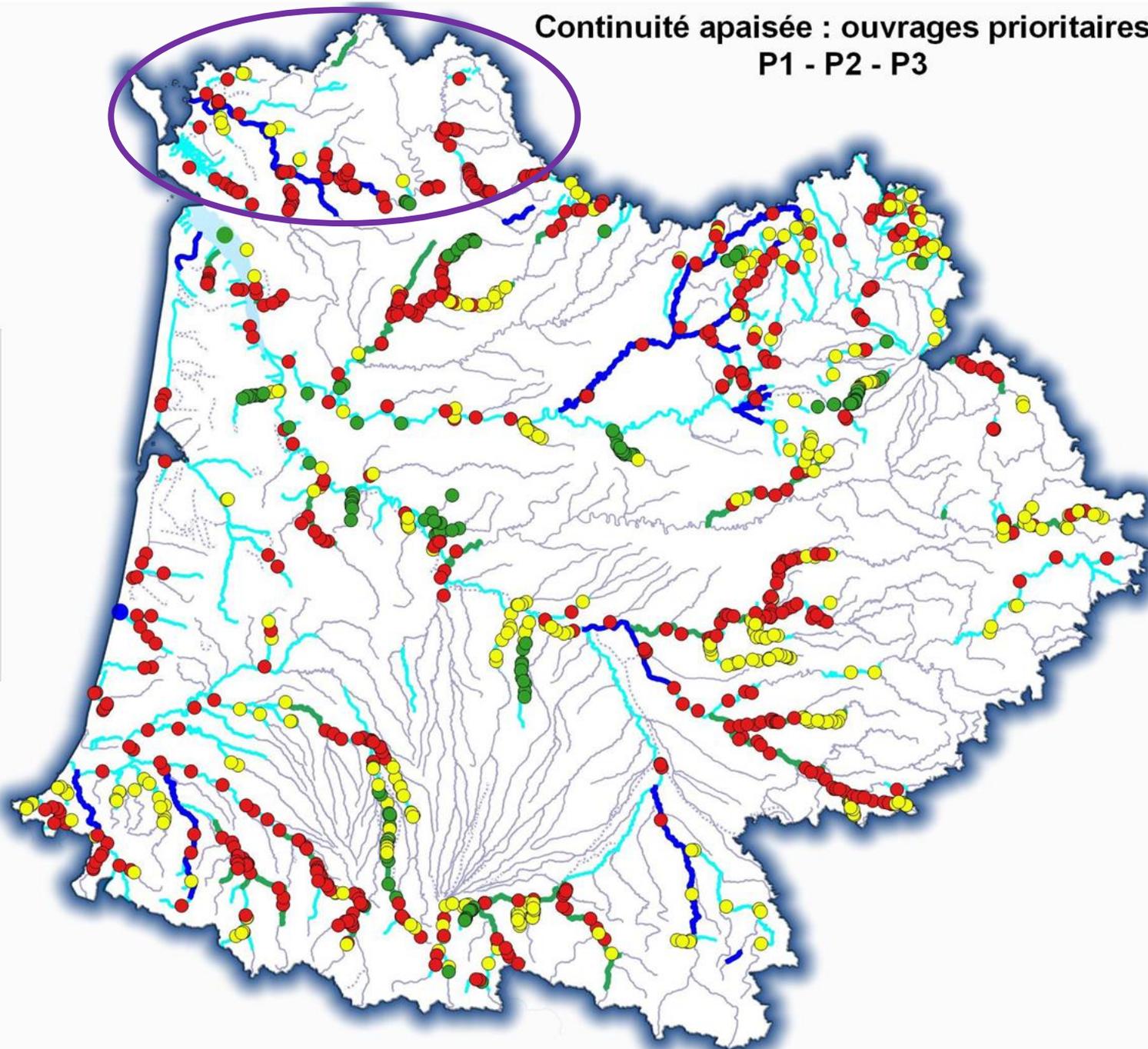


Continuité apaisée : ouvrages prioritaires P1 - P2 - P3



BV Charente : 117 ouvrages

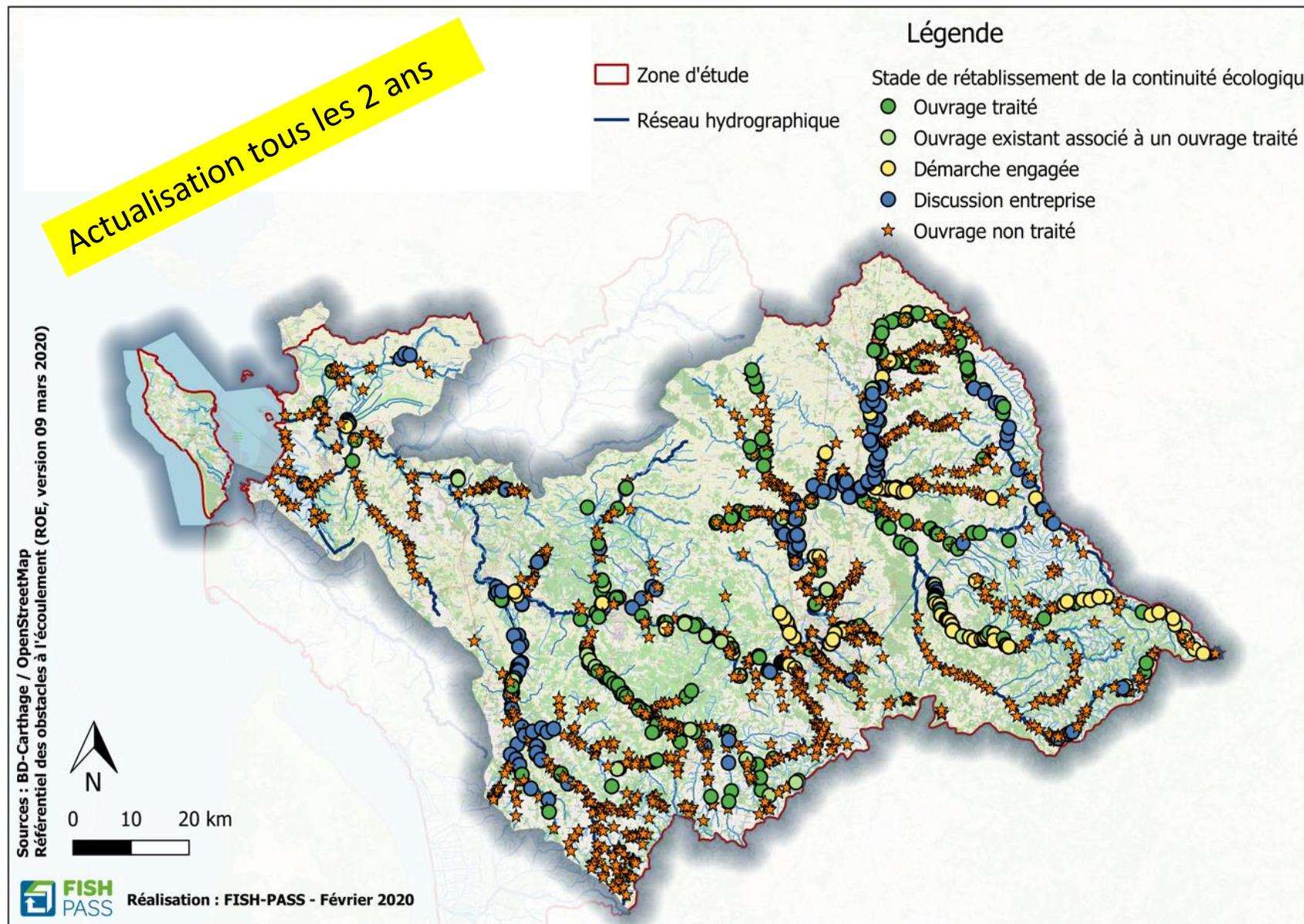
- > 62 en Charente
- > 42 en Charente-Maritime
- > 1 en Vienne
- > 12 en Haute-Vienne

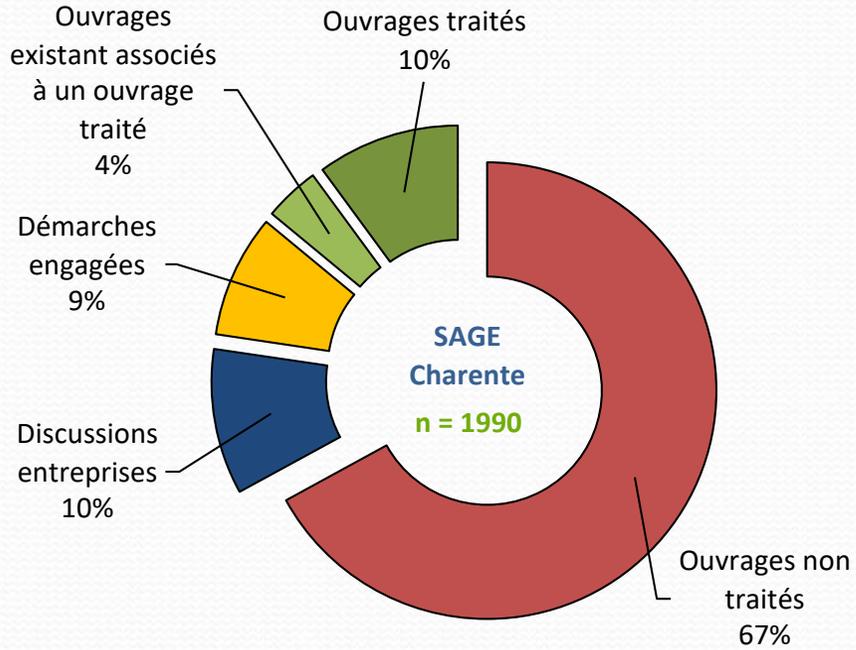


État d'avancement du rétablissement de la continuité écologique sur le territoire du SAGE Charente

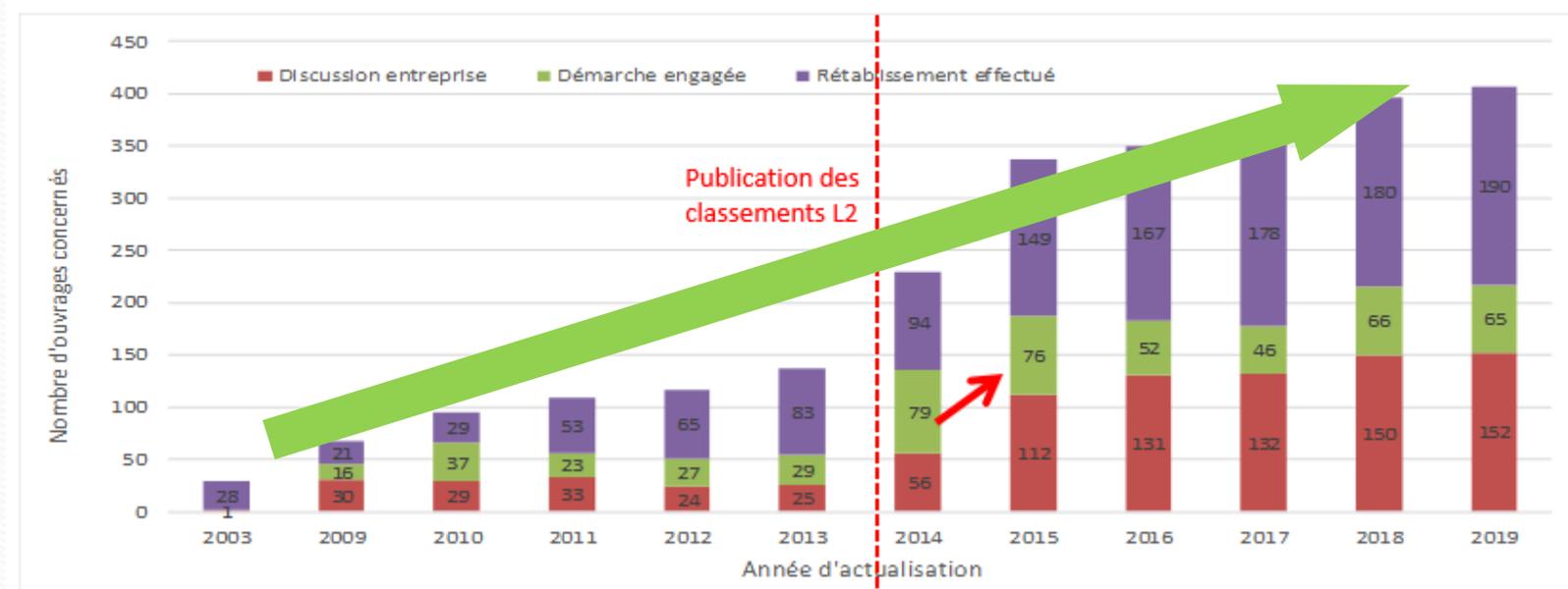
2 555 ouvrages sur le bassin de la Charente (ROE – février 2020)

-> **SAGE Charente = 1 990**



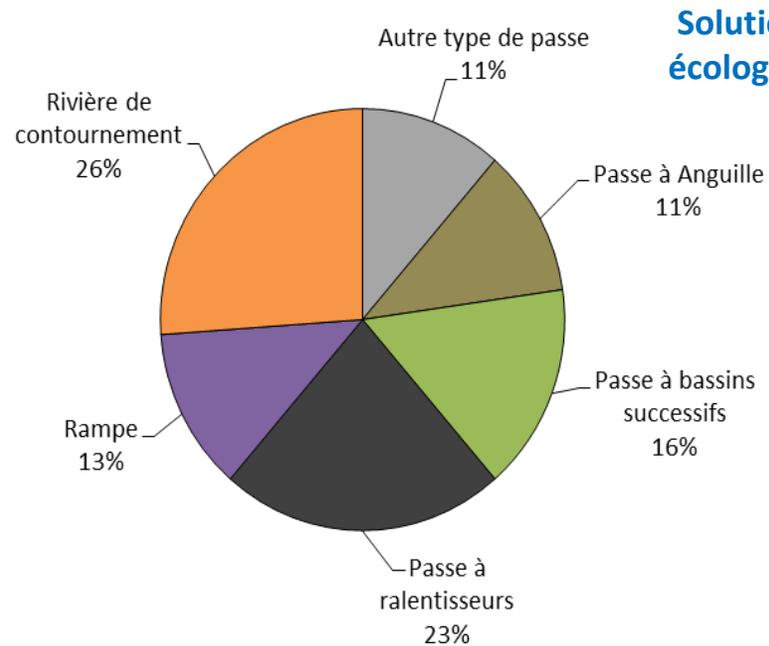
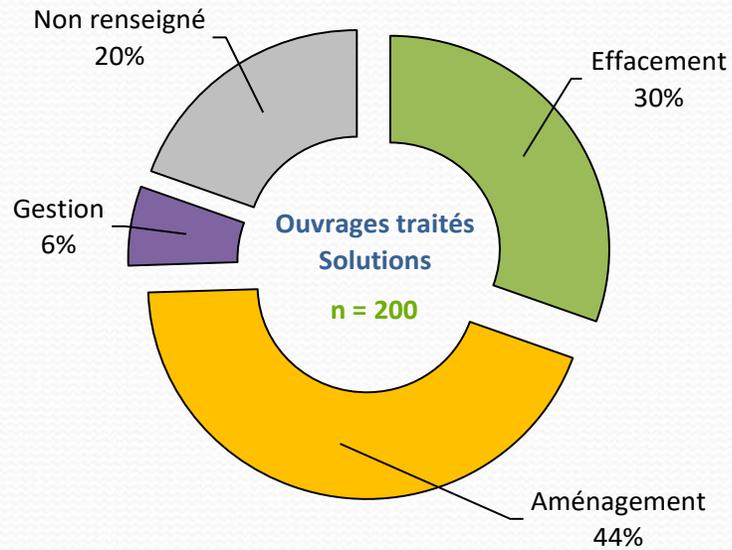


Rétablissement de la continuité écologique sur le territoire du SAGE Charente (Février 2020)

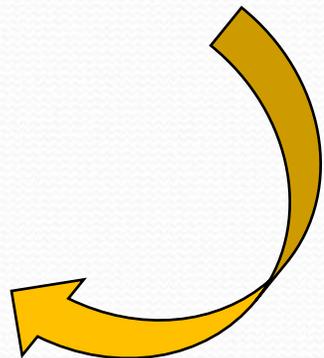


Evolution du rétablissement de la continuité écologique sur le bassin de la Charente



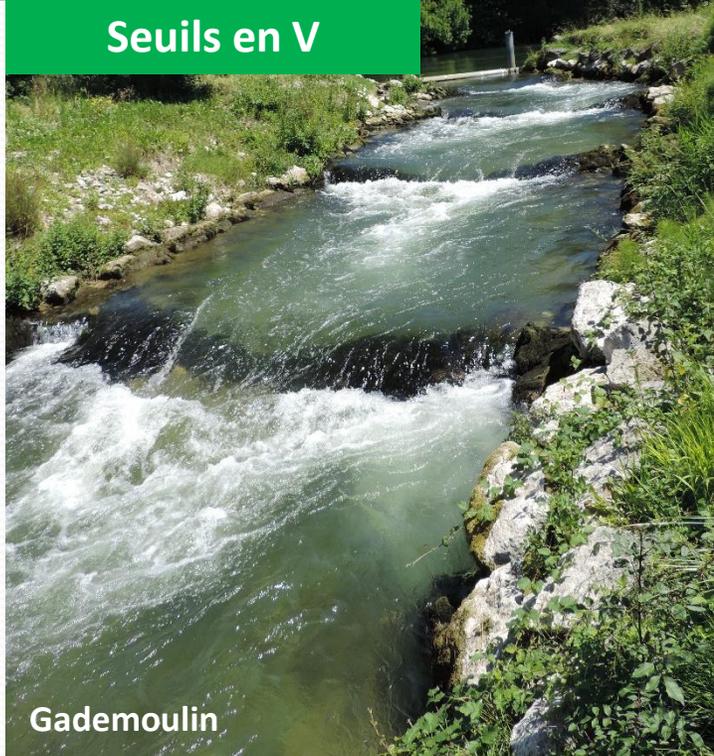
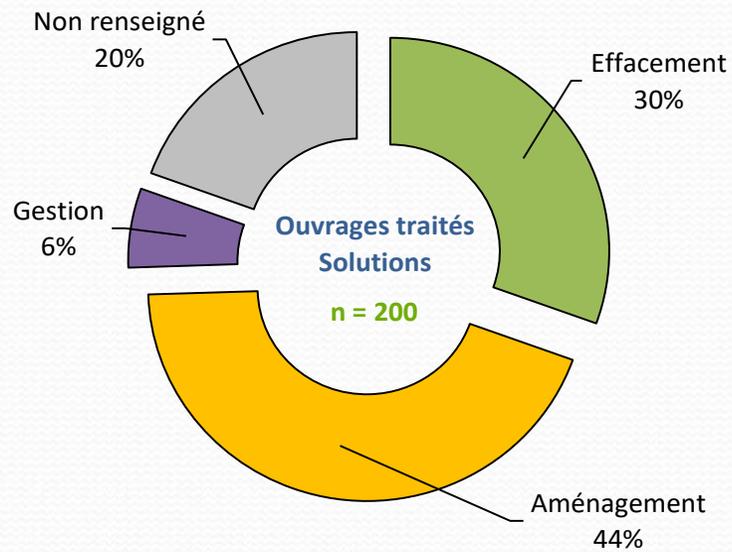


Solutions de rétablissement de la continuité écologique sur le territoire du SAGE Charente (Février 2020)

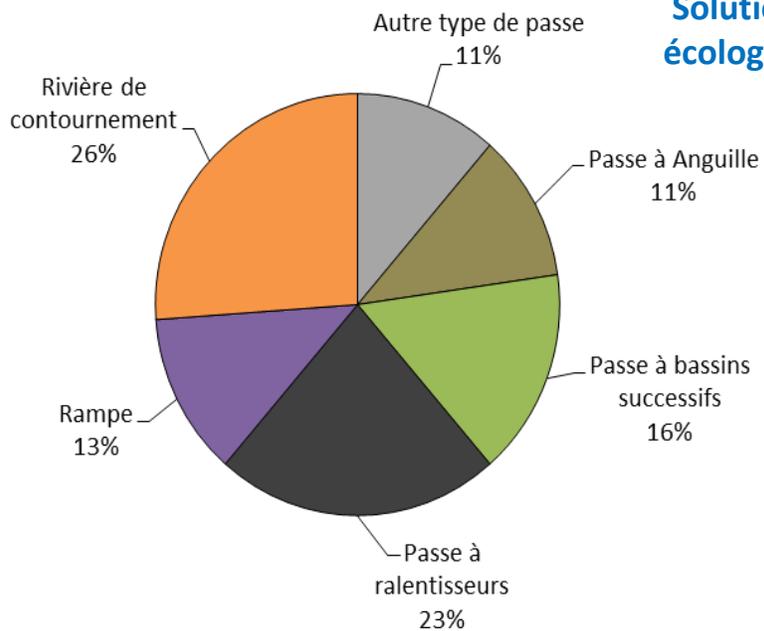


Dispositifs de franchissement recensés sur le territoire du SAGE Charente

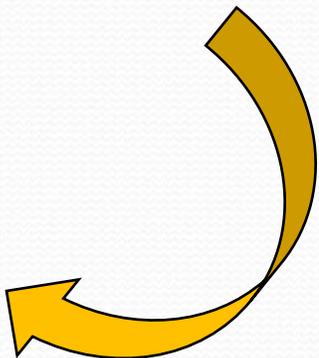


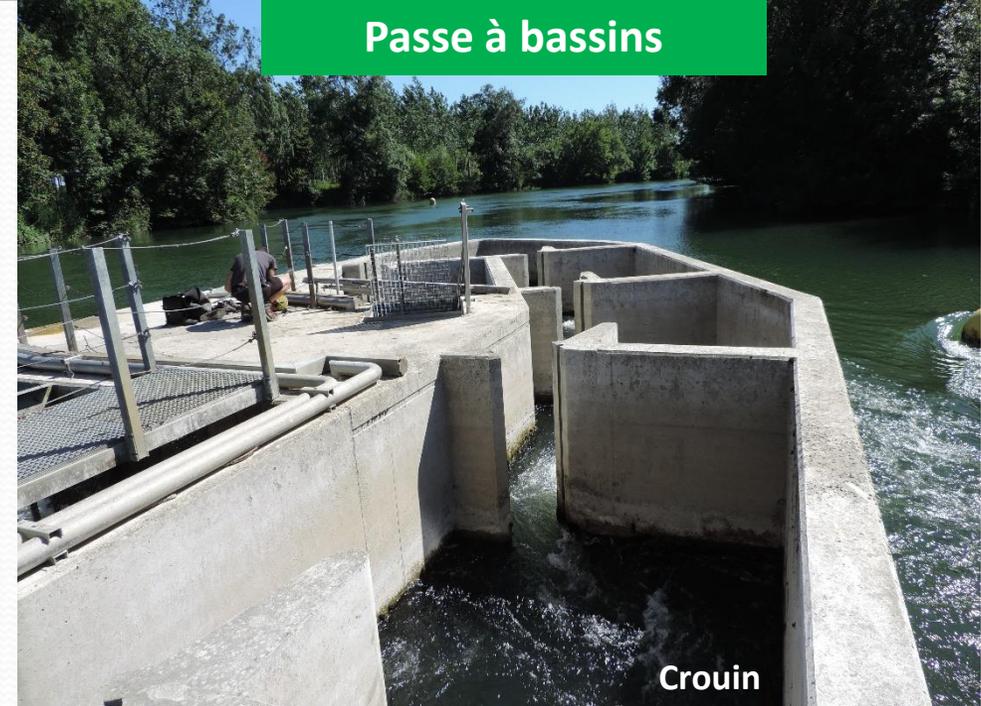
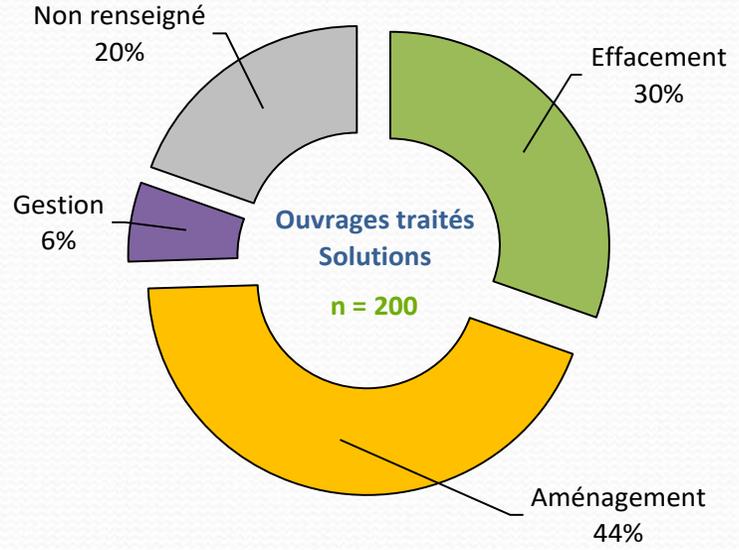


Solutions de rétablissement de la continuité écologique sur le territoire du SAGE Charente (Février 2020)



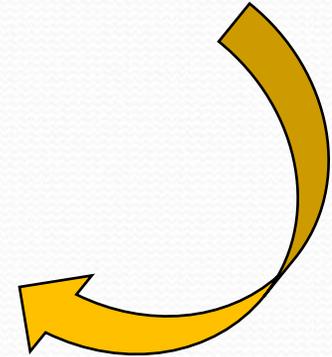
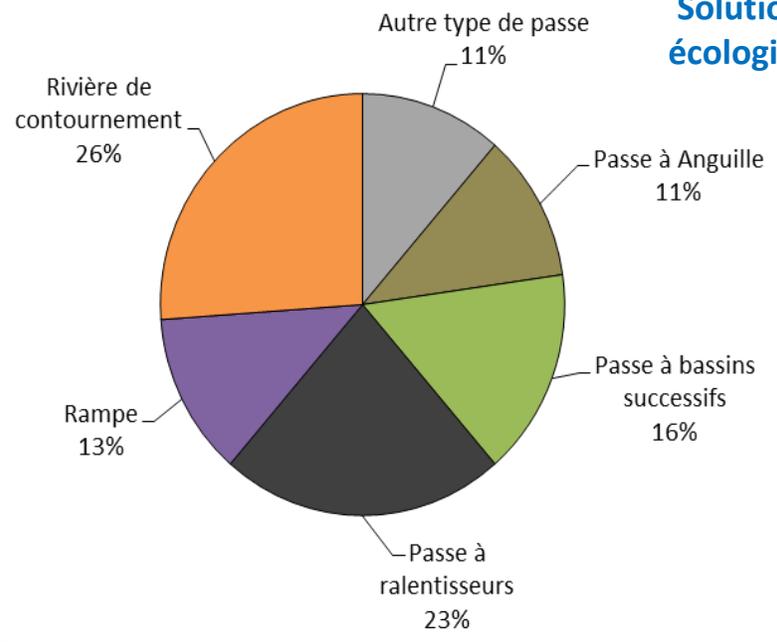
Dispositifs de franchissement recensés sur le territoire du SAGE Charente



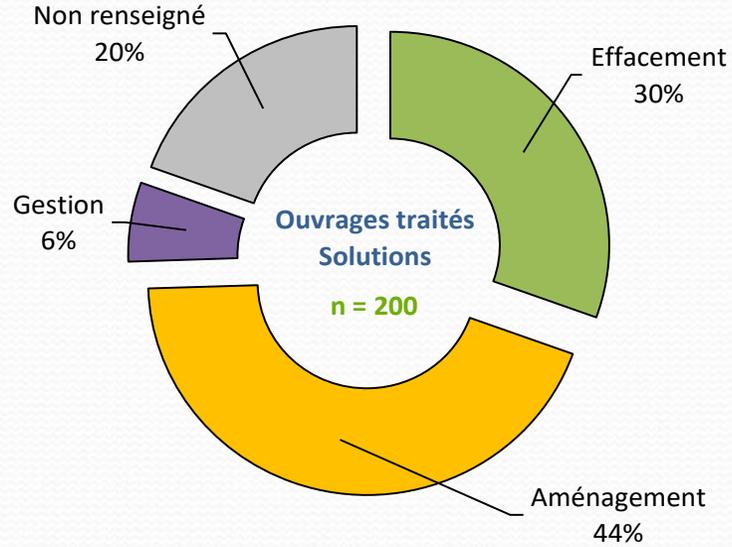


Passé à bassins

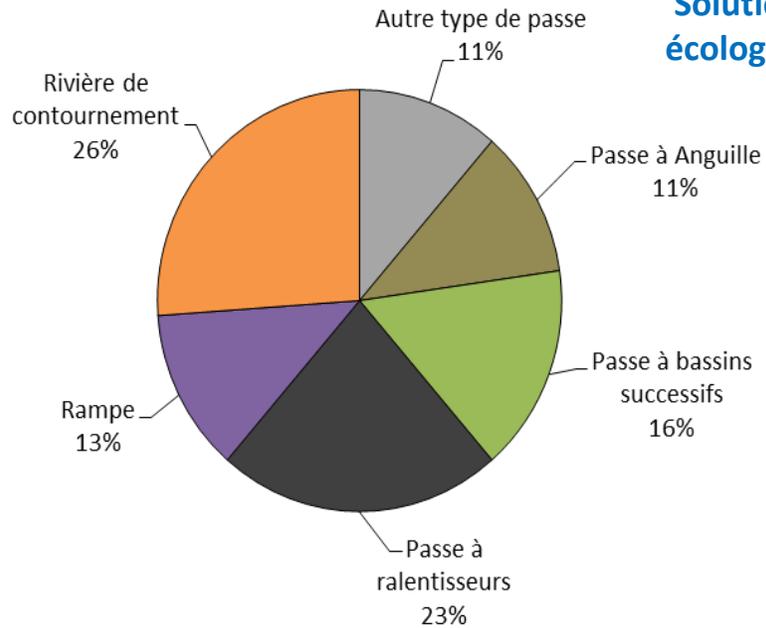
Solutions de rétablissement de la continuité écologique sur le territoire du SAGE Charente (Février 2020)



Dispositifs de franchissement recensés sur le territoire du SAGE Charente



Solutions de rétablissement de la continuité écologique sur le territoire du SAGE Charente (Février 2020)



Dispositifs de franchissement recensés sur le territoire du SAGE Charente



Information

Des aides financières sont possibles sur les projets de rétablissement de la CE :

- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Collectivités locales, associations de pêche ou FD, fonds privés, etc...
- ...
- 2021 : **appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine avec l'AEAG**



Objectif de l'AAP « Restaurer les continuités écologiques dans les cours d'eau de Nouvelle Aquitaine » :

- satisfaire les ambitions de NEOTERRA d'atteinte de 100% de ressources hydriques et milieux aquatiques en bon état en 2027 et de réduction de la fragmentation par l'aménagement d'une 40aine d'ouvrages par an sur les axes migratoires ou patrimoniaux les plus favorables à la reproduction.
- soutenir l'économie durable et inclusive des entreprises du BTP spécialisées, durement impactées par la crise sanitaire liée au Covid 19 (intégré au Plan de relance voté par la Région) en privilégiant les infrastructures vertes et de génie écologique

Taux d'aide pour les projets sélectionnés (financement à parité recherchée entre Région Nouvelle-Aquitaine et Agence de l'Eau, sur ce taux global) :

- 80% max pour les aménagements de passes à poissons (montaison/dévalaison), dispositifs de contournement et études liées aux travaux
- 100%* pour les travaux d'effacement/arasement et études liées aux travaux (*en fonction du statut du porteur de projet)

La Région mobilisera 4 000 000 € sur l'année 2021 pour cet appel à projet.

Calendrier de dépôt des dossiers, en deux séquences : **au plus tard le 31 mars 2021 ou le 30 juin 2021**



Plusieurs projets du bassin Charente ont été retenus

Consulter l'AAP (règlement et dossier type en téléchargement) :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/continuites-ecologiques-dans-les-cours-deau>

Information



Information

Rappel des objectifs du tableau de bord:

1. Fournir un référentiel commun à tous les acteurs concernés,
2. Communiquer sur les retombées du SAGE,
3. Orienter la mise en œuvre des préconisations du SAGE dans un souci d'efficacité,
4. Maintenir la concertation et la dynamique du projet,
5. Permettre un éclairage nouveau sur le SAGE, animer les discussions au sein de la CLE, et orienter sa révision.
6. Assurer un état de connaissance suffisant et à jour sur l'ensemble du bassin

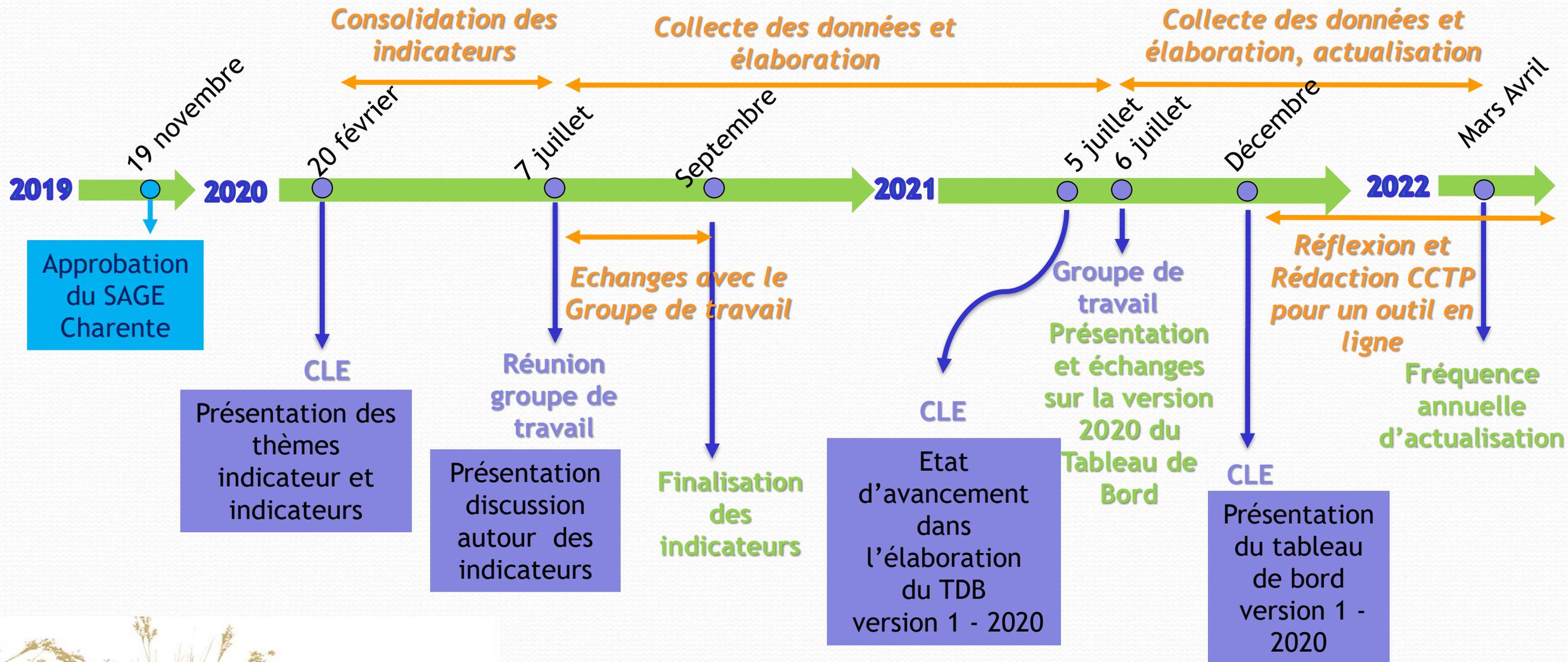
Structuration du tableau de bord : le contenu

Le tableau de bord est construit autour des orientations et des objectifs du SAGE.

Les dispositions sont associées à chaque objectif et les indicateurs sont élaborés afin de suivre l'application des dispositions du SAGE.



Calendrier – Les étapes



Statistiques sur la composition du tableau de bord

Orientation	Nb de thèmes indicateurs	Nb d'indicateurs
A - Organisation, participation des acteurs et communication	5	11
B - Aménagement et gestion sur les versants	5	5
C - Aménagement et gestion des milieux aquatiques	6	11
D - Prévention des inondations	5	5
E - Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage	9	15
F - Gestion et prévention des intrants et rejets polluants	8	12
TOTAL	38	59
Indicateurs Globaux (IG 1 à 6)	6	11

Nombre total de thèmes indicateurs	44
Nombre total d'indicateurs	70
Nombre de dispositions concernées dans le TdB	62

	Fréquence d'actualisation		
	1 ans	3 ans	6 ans
Nombre d'indicateurs concernés	39	29	2

Organisation du tableau de bord par fiche indicateur

1. Lien à l'orientation et l'objectif du SAGE
2. Numéro et intitulé du thème indicateur (composé de un ou plusieurs indicateurs)
3. Rappel du contexte général, et des objectifs du SAGE
4. Présentation de l'indicateur (nom, définition, source, fréquence de mise à jour)
5. Analyse et commentaire
6. Information graphique, tabulaire ou cartographique
7. Liens vers le SAGE (PAGD, règlement), vers d'autres indicateurs, lien de la rubrique « Pour en savoir + » : vers des compléments d'information sur le thème (page web EPTB, ...)

1 Orientation n° D
 Objectif n° 12 : Améliorer la connaissance et favoriser la culture du risque inondation

2 Thème indicateur n° ID.4 : Avancement du développement des systèmes locaux de surveillance

3 Contexte

Le Service de Prédiction des Crues (SPC) Vienne-Charente-Atlantique de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, assuré au nom de l'Etat, la prédiction des crues sur le bassin versant de la Charente (partie aval et estuaire du fleuve Charente, partie aval du Bandiat et Tardoire, Seugne pour ce qui concerne le territoire du SAGE Charente).

Sur le bassin de l'Antenne, le syndicat mixte du bassin de l'Antenne (SYMBA) a développé avec l'appui du SPC un dispositif local de prédiction des débits de crues.

D'autres secteurs du bassin versant de la Charente, à enjeux importants face au risque d'inondation, ne sont aujourd'hui pas couverts par un dispositif de vigilance hydrologique : il s'agit essentiellement du bassin de l'Aume-Couture (couvert dans sa partie aval par un PPRI approuvé justifiant les enjeux de ce secteur).

Ces outils permettent :

- d'évaluer le niveau d'aléa de manière anticipée ;
- d'estimer les conséquences prévisibles (enveloppe d'aléa, enjeux concernés, etc.) ;
- d'informer les élus des communes concernées, responsables de l'alerte auprès des populations.

Données et Commentaires

4 D.4 - Etat d'avancement dans le développement de systèmes locaux de surveillance hydrologique

Fréquence d'actualisation :	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026

Source : SPC / EPTB Charente / Mise à jour : 17/12/2020

5 La CLE encourage les collectivités territoriales et leurs groupements compétents à mettre en œuvre des systèmes de prédiction locaux des phénomènes de crues, connectés avec les dispositifs de l'Etat. Les territoires prioritaires sont les bassins de l'Aume-Couture et de l'Antenne. Le présent indicateur vise à illustrer l'avancement dans le développement du système existant.

ID.4 - Etat d'avancement dans le développement de systèmes locaux de surveillance hydrologique



Les syndicats de rivière (Aume-Couture et Antenne) seront contactés pour faire un point régulier sur l'évolution des systèmes de suivi de ces deux secteurs prioritaires.

7 Liens vers le SAGE Charente

PAGD : D43

Avancement par disposition (document en cours d'élaboration)

Fichier d'avancement par disposition :

- Différents niveaux d'avancement ;
- Suivi de chacune des dispositions ;
- Information sur l'état d'avancement par objectif et par orientation.

Description valeurs	
0	Disposition non engagée
1	Disposition engagée
2	Disposition mise en œuvre

Orientation B : Aménagements et gestion sur les versants

Objectif n°4 : Connaître, préserver et restaurer les éléments du paysage stratégiques pour la gestion de l'eau sur les versants

- Disposition B13 : Accompagner la caractérisation du cheminement de l'eau et les inventaires du maillage bocager
- Disposition B14 : Caractériser le cheminement de l'eau sur les versants (écoulements et transferts)
- Disposition B15 : Protéger le maillage bocager via les documents d'urbanisme
- Disposition B16 : Engager des actions de restauration et de reconstitution des haies
- Disposition B17 : Organiser entre acteurs la veille foncière sur les secteurs à enjeux
- Disposition B18 : Développer la maîtrise foncière sur les secteurs à enjeux

59,1%

67%



Questions diverses



Merci de votre participation